

ISSN 2818-9779



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 2 octobre 2025 — Vol. 48 N° 3

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

2025

Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 2 octobre 2025 — Vol. 48 N° 3

Table des matières

Affaires courantes

| | |
|---|----|
| Déclarations de députés | 87 |
| Souligner le 60e anniversaire de la Papeterie Saint-Gilles Mme Kariane Bourassa | 87 |
| Souligner la Journée internationale de l'alphabétisation Mme Madwa-Nika Cadet | 87 |
| Souligner le 45e anniversaire de la Boîte à science M. Mario Asselin | 87 |
| Souligner le 30e anniversaire de L'Évasion Saint-Pie X M. Sol Zanetti | 88 |
| Souligner le cinquième anniversaire du décès de Mme Joyce Echaquan M. François St-Louis | 88 |
| Souligner le 50e anniversaire du journal <i>Abaka</i> M. André Albert Morin | 88 |
| Rendre hommage à la Dre Fabienne Djandji Mme Carole Mallette | 88 |
| Souligner le 40e anniversaire de la Maison Michel-Sarrazin M. Pascal Paradis | 89 |
| Féliciter Le Country Club de Montréal, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale Mme Isabelle Poulet | 89 |
| Rendre hommage au Dr Alain Demers Mme Geneviève Hébert | 89 |
| Souligner le 20e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Gatineau M. Mathieu Lévesque | 90 |
| Souligner l'anniversaire de l'indépendance de l'Arménie Mme Céline Haytayan | 90 |
| Présence des boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant | 90 |
| Présence de M. Jean D'Amour, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale | 91 |
| Dépôt de documents | 91 |
| Dépôt de pétitions | 91 |
| Annuler les restrictions budgétaires en éducation | 91 |
| Sécuriser la route 337 à l'intersection de la montée Hamilton et du chemin Vincent-Massey | 92 |
| Convertir les places en garderie non subventionnées en places subventionnées | 92 |
| Questions et réponses orales | 92 |
| Investissements dans le réseau de l'éducation Mme Madwa-Nika Cadet | 92 |
| M. Bernard Drainville | 93 |
| Mme Madwa-Nika Cadet | 93 |
| M. Bernard Drainville | 93 |
| Mme Madwa-Nika Cadet | 93 |
| M. Bernard Drainville | 94 |
| Maintien des services d'urgence au CLSC de Pohénégamook M. Marc Tanguay | 94 |
| M. Christian Dubé | 94 |
| M. Marc Tanguay | 94 |
| M. Christian Dubé | 95 |
| M. Marc Tanguay | 95 |
| M. Christian Dubé | 95 |
| Conditions de vie dans les centres jeunesse Mme Brigitte B. Garceau | 95 |
| M. Lionel Carmant | 95 |
| Mme Brigitte B. Garceau | 96 |
| M. Lionel Carmant | 96 |
| Mme Brigitte B. Garceau | 96 |
| M. Lionel Carmant | 96 |

Table des matières (suite)

| | |
|--|-----|
| Mesures visant à freiner la spéculation immobilière résidentielle | 97 |
| M. Guillaume Cliche-Rivard | 97 |
| Mme Sonia Bélanger | 97 |
| M. Guillaume Cliche-Rivard | 97 |
| Mme Sonia Bélanger | 97 |
| M. Guillaume Cliche-Rivard | 98 |
| Mme Sonia Bélanger | 98 |
| Enquête sur les circonstances entourant le décès d'un adolescent lors d'une intervention policière à Longueuil | |
| M. Andrés Fontecilla | 98 |
| M. Ian Lafrenière | 98 |
| M. Andrés Fontecilla | 99 |
| M. Ian Lafrenière | 99 |
| Mme Alejandra Zaga Mendez | 99 |
| M. Ian Lafrenière | 99 |
| Suspension de projets de transformation numérique dans le réseau de la santé | |
| M. Vincent Marissal | 100 |
| M. Gilles Bélanger | 100 |
| M. Vincent Marissal | 100 |
| M. Christian Dubé | 100 |
| M. Vincent Marissal | 101 |
| M. Christian Dubé | 101 |
| Ressources allouées au Directeur des poursuites criminelles et pénales | |
| M. Pascal Paradis | 101 |
| M. Jean Boulet | 101 |
| M. Pascal Paradis | 102 |
| M. Jean Boulet | 102 |
| M. Pascal Paradis | 102 |
| M. Jean Boulet | 102 |
| Mesures pour stimuler la construction résidentielle | |
| Mme Virginie Dufour | 102 |
| Mme Sonia Bélanger | 103 |
| Mme Virginie Dufour | 103 |
| M. Jean Boulet | 103 |
| Mme Virginie Dufour | 103 |
| M. Jean Boulet | 103 |
| Formations de courte durée dans le secteur de la construction | |
| Mme Madwa-Nika Cadet | 104 |
| M. Jean Boulet | 104 |
| Mme Madwa-Nika Cadet | 104 |
| M. Jean Boulet | 104 |
| Dépassements de coûts dans le projet SIFARH | |
| Mme Michelle Setlakwe | 105 |
| M. Christian Dubé | 105 |
| Motions sans préavis | 105 |
| Souligner le Mois de la sensibilisation au cancer du sein | 105 |
| Mme Michelle Setlakwe | 106 |
| M. Christian Dubé | 106 |
| M. Vincent Marissal | 107 |
| M. Joël Arseneau | 107 |
| Mise aux voix | 107 |
| Demander au gouvernement de s'assurer que toute la lumière soit faite sur les événements entourant le décès du jeune Nooran Rezayi | 107 |
| Mise aux voix | 108 |
| Féliciter les Capitales de Québec, champions de la Ligue Frontière | 108 |
| M. Pascal Paradis | 109 |
| Mme Isabelle Charest | 109 |
| M. Enrico Ciccone | 109 |
| M. Sol Zanetti | 110 |
| Mise aux voix | 110 |

Table des matières (suite)

| | |
|---|-----|
| Exiger que le gouvernement fédéral trouve une solution permettant d'assurer la distribution du matériel de communication électorale par Postes Canada | 110 |
| Mise aux voix | 111 |
| Avis touchant les travaux des commissions | 111 |
| Affaires du jour | |
| Affaires prioritaires | |
| Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief | 111 |
| Mme Catherine Blouin | 111 |
| M. Monsef Derraji | 112 |
| Motion formulant un grief | 115 |
| M. Samuel Poulin | 115 |
| M. Joël Arseneau | 119 |
| M. Éric Caire | 121 |
| Débats de fin de séance | 124 |
| Accès au logement | |
| Mme Virginie Dufour | 124 |
| Mme Geneviève Guilbault | 125 |
| Mme Virginie Dufour (réplique) | 126 |
| Réforme du régime syndical | |
| M. Alexandre Leduc | 126 |
| M. Jean Boulet | 127 |
| M. Alexandre Leduc (réplique) | 128 |
| Affaires prioritaires | |
| Poursuite du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief | 129 |
| M. Frédéric Beauchemin | 129 |
| Motion formulant un grief | 132 |
| M. Bernard Drainville | 132 |
| Mme Désirée McGraw | 135 |
| Motion formulant un grief | 138 |
| M. Benoit Charette | 138 |
| Mme Christine Labrie | 140 |
| Mme Geneviève Hébert | 143 |
| Ajournement | 144 |

Le jeudi 2 octobre 2025 — Vol. 48 N° 3

(Neuf heures quarante et une minutes)

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Bonjour, chers collègues. Vous pouvez prendre place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous sommes à la rubrique Déclarations de députés, et je cède la parole à Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Souligner le 60e anniversaire de la Papeterie Saint-Gilles

Mme Kariane Bourassa

Mme Bourassa : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Très contente de vous retrouver.

Aujourd'hui, je vais partager avec vous un secret trop bien gardé de Charlevoix, la Papeterie Saint-Gilles.

En fait, c'est la dernière papeterie avec la technique artisanale du XIIe siècle au Québec. Il y a encore des gens qui font du papier fait à la main. Et il faut mentionner que ce n'est pas n'importe quel papier. Il y a des artistes très connus, comme Jean Paul Riopelle, Félix Leclerc, qui ont mis leurs oeuvres sur ces papiers de qualité.

Et c'est aussi le premier économusée au Canada. C'est donc dire que les gens peuvent aller du côté de Saint-Joseph-de-la-Rive, si vous allez prendre le traversier, vous allez le croiser, vous pouvez aller voir comment on fait du papier. Les gens vont se faire un plaisir de vous partager cette expertise, cette tradition aussi qui, depuis 60 ans, se passe de génération en génération.

Il y en a de plus en plus partout. L'UQAM, maintenant, imprime plusieurs de ses diplômes sur du papier Saint-Gilles. Alors, c'est un incontournable dans notre région.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à la députée de Bourassa-Sauvé.

Souligner la Journée internationale de l'alphabétisation

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Le 8 septembre dernier se tenait la Journée internationale de l'alphabétisation, une occasion de réfléchir collectivement à l'importance capitale que revêt l'apprentissage de la lecture non seulement sur le plan personnel, mais aussi en tant que nation.

Victor Hugo disait, dans *Les Misérables*, qu'apprendre à lire, c'est allumer un feu. Chaque syllabe prononcée est une étincelle. La lecture, c'est la passerelle vers tous les possibles. Elle permet de comprendre un contrat, de lire le journal, de participer à la réflexion collective sur une multitude de sujets. Elle ouvre les portes du savoir.

Au Québec, plus de 50 % de la population a de la difficulté à lire des textes longs ou denses. Le Québec se trouve au huitième rang des provinces canadiennes, selon les plus récentes données de l'OCDE. Cette situation entraîne des coûts humains, professionnels, économiques et sociétaux. Selon une étude de la Fondation pour l'alphabétisation, le Québec pourrait ajouter 5 milliards à son PIB simplement en améliorant de 1 % le taux de littératie.

Je tiens donc à saluer l'ensemble des organisations qui oeuvrent chaque jour dans le domaine de l'alphabétisation. Votre travail est essentiel à notre essor collectif. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole au député de Vanier-Les Rivières.

Souligner le 45e anniversaire de la Boîte à science

M. Mario Asselin

M. Asselin : C'est avec plaisir, Mme la Présidente, que je veux souligner, aujourd'hui, le 45e anniversaire de l'organisme, bien implanté à Québec, la Boîte à science. Je salue d'ailleurs M. Simon Jomphe, directeur général, et M. Jean-Luc Simard, président du CA, qui sont dans nos tribunes ce matin.

Depuis 1980, la Boîte à science joue un rôle important dans la vulgarisation scientifique dans nos écoles, aux niveaux préscolaire, primaire et secondaire, tout en mettant de l'avant la collaboration des jeunes.

Membre du Réseau Technoscience, la Boîte à science organise plusieurs événements dans la région, comme la Journée des Débrouillards, l'Expo-sciences Hydro-Québec ou les défis technologiques.

Je tiens à remercier toute l'équipe de la Boîte à science, avec qui j'apprécie énormément la belle complicité. Et je vous souhaite un bon 45e anniversaire.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de Jean-Lesage.

Souligner le 30e anniversaire de L'Évasion Saint-Pie X

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, Mme la Présidente. Alors, à deux pas de mon bureau de circonscription se trouve le plus grand HLM de la région de Québec, un milieu de vie et un chez-soi pour plus de 1 200 personnes, des Québécoises, des Québécois issus d'ici et de plus de 30 pays différents. Les gens qui y vivent déclarent fièrement vivre à Saint-Pie.

Ce succès du vivre-ensemble et cet esprit de communauté, c'est grandement l'équipe de L'Évasion Saint-Pie X qui a permis de le créer. L'organisme a célébré, cet été, son 30e anniversaire. Quelle fierté pour notre quartier!

Grâce à L'Évasion, ses travailleuses et ses travailleurs, ses bénévoles et toutes les personnes qui fréquentent l'organisme, Saint-Pie X est maintenant un modèle de vivre-ensemble qui inspire les milieux de vie à travers Québec.

Que ce soit via les cuisines du monde, l'aide aux devoirs, les cafés-rencontres, la banque alimentaire, la maison des jeunes, et j'en passe, L'Évasion est au coeur de la communauté de Saint-Pie X, et, après 30 ans, ils seront maintenant connus sous un nouveau nom, qui exprime d'une façon tellement colorée leur mission, MosaïX.

Alors, bravo et merci à toute l'équipe de MosaïX.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de Joliette.

Souligner le cinquième anniversaire du décès de Mme Joyce Echaquan

M. François St-Louis

M. St-Louis : Merci, Mme la Présidente. Je souhaite souligner aujourd'hui toute l'importance que revêt pour moi la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, une journée qui nous invite à réfléchir sur notre passé collectif, à reconnaître les vérités difficiles de l'histoire et à engager un cheminement vers la réconciliation afin de bâtir un avenir fondé sur la justice et le respect mutuel.

Mme la Présidente, on ne peut parler de vérité et de réconciliation sans penser à l'onde de choc qui est venue secouer le Québec tout entier il y a cinq ans déjà. Le départ de Joyce Echaquan nous a tous touchés et grandement bouleversés. En honorant sa mémoire, nous renouvelons notre engagement à avancer ensemble sur la voie de la réconciliation. Encore aujourd'hui, et plus que jamais, nous avons un devoir de mémoire afin d'assurer que de telles circonstances ne se reproduisent jamais.

Personnellement, Mme la Présidente, j'ai la conviction profonde qu'une réconciliation est non seulement possible, mais que nous y parviendrons. C'est un défi de tous les jours que je m'engage à relever. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député d'Acadie.

Souligner le 50e anniversaire du journal *Abaka*

M. André Albert Morin

M. Morin : Merci, Mme la Présidente. Je suis très heureux de souligner le 50e anniversaire du journal *Abaka*, hebdomadaire trilingue publié par l'association culturelle de Tekeyan, qui est située dans la circonscription de l'Acadie, à ville Saint-Laurent.

Fondé en 1975, au fil des décennies *Abaka* est devenu un véritable outil de référence pour la grande communauté arménienne, permettant de refléter l'extraordinaire dynamisme de celle-ci. Le journal *Abaka* permet de relayer l'actualité locale, voire internationale afin d'informer la diaspora arménienne.

En tant que député, je suis fier de soutenir cet organe de presse avec mes autres collègues. Permettez-moi, Mme la Présidente, de souhaiter encore longue vie au journal *Abaka* ainsi qu'à l'organisme Tekeyan dans la poursuite de leur mission. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à la députée de Huntingdon.

Rendre hommage à la Dre Fabienne Djangji

Mme Carole Mallette

Mme Mallette : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je tiens à rendre hommage à une femme d'exception, la Dre Fabienne Djangji.

Déjà reconnue par son dévouement et son engagement envers les plus vulnérables, elle franchit une nouvelle étape remarquable en créant la Clinique Repères, destinée aux personnes en situation d'itinérance. Cette initiative, née d'une profonde humanité, répond à un besoin criant : offrir des soins accessibles, respectueux et adaptés à celles et ceux qui trop souvent sont laissés pour compte. La Dre Djangji consacre son temps précieux afin que ces hommes et ces femmes puissent recevoir l'attention et le soutien médical qu'ils méritent.

Au-delà de son rôle de médecin, elle incarne la compassion et la solidarité. Elle rappelle à chacun de nous que la dignité et la santé doivent être garanties à tous, peu importe la condition sociale ou la situation de vie.

Au nom des citoyennes et citoyens de Huntingdon, je remercie chaleureusement la Dre Djangji pour sa générosité, sa détermination et son courage. Son exemple nous inspire et nous invite à bâtir une société plus juste et plus inclusive.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole au député de Jean-Talon.

Souligner le 40e anniversaire de la Maison Michel-Sarrazin

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Je rends aujourd'hui hommage à la Maison Michel-Sarrazin, qui célèbre ses 40 ans.

Fidèle à sa devise, *Pour apprécier la vie, jusqu'à la fin...*, la maison offre depuis 1985 des soins palliatifs et de fin de vie marqués par la dignité, la compassion et la solidarité. Plus de 10 000 personnes y ont trouvé soutien et réconfort, tout comme leurs proches et leurs familles.

Je tiens à souligner l'apport des co-fondateurs, Mme Claudette Gagnon et le Dr Louis Dionne. Je souligne également la présence de Mme Michèle Tourigny, présidente du conseil d'administration, et Mme Brigitte Laflamme, directrice générale de la Maison Michel-Sarrazin.

La maison se distingue par son rôle essentiel dans notre réseau de la santé, notamment auprès des personnes âgées et de leurs proches aidants, grâce à des services novateurs comme sa clinique ambulatoire et son répit à domicile. La maison, en tant que première institution de soins palliatifs au Québec, fait honneur à Jean-Talon et à tout le Québec.

Joyeux anniversaire et longue vie à la Maison Michel-Sarrazin! Elle est un phare d'humanité non seulement au Québec, mais à l'échelle internationale. Merci.

• (9 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup, M. le député. Je cède maintenant la parole à la députée de Laporte.

Féliciter Le Country Club de Montréal, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale

Mme Isabelle Poulet

Mme Poulet : Merci, Mme la Présidente. J'ai eu le privilège de remettre la Médaille de la députée de l'Assemblée nationale au Country Club de Montréal, situé à Saint-Lambert.

C'est plus qu'un club de golf, c'est un lieu de camaraderie où des rencontres et des relations se créent et des amitiés se développent. Depuis 115 ans, il a accompagné des milliers de golfeurs et de golfeuses dans leur parcours sportif mais aussi humain, la confiance en soi, la confiance de se dépasser, de relever ses propres défis. J'imagine aussi que plusieurs échanges professionnels se sont tenus sur le terrain, au neuf et demi ou au 19e trou. Quoi de mieux pour les solidifier, d'en développer des nouvelles et ainsi d'assurer ou de créer des emplois? Grâce aux dirigeants, bénévoles, membres, le club contribue activement au dynamisme social de Saint-Lambert, notamment par son soutien aux jeunes athlètes et son implication communautaire.

Toutes mes félicitations, et merci d'être un membre important de notre communauté.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à la députée de Saint-François.

Rendre hommage au Dr Alain Demers

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : Mme la Présidente, le Dr Alain Demers, présent dans les tribunes, a pratiqué la médecine de famille aux Îles-de-la-Madeleine, au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke et à la Clinique médicale Fleurimont. Il a été professeur d'enseignement clinique en périnatalité à la Faculté de médecine et de sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.

Plus de 30 ans, Dr Demers a occupé des fonctions de direction à l'association des omnipraticiens de l'Estrie, à l'Association des omnipraticiens en périnatalité du Québec. À titre de président de l'association des omnipraticiens de l'Estrie, de 2008 à 2022, il a mobilisé autant les jeunes que les expérimentés, notamment en instituant un prix jeunesse qui reconnaît le travail des médecins débutants.

Considéré comme un modèle en soins primaires et préventifs, il a pris en charge, en 40 ans de pratique, un très grand nombre de patients avec assiduité, rigueur et profonde empathie.

Je vous souhaite, Dr Demers, une retraite bien méritée, en santé et heureuse. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole au député de Chapleau.

Souligner le 20e anniversaire de l'Orchestre symphonique de Gatineau

M. Mathieu Lévesque

M. Lévesque (Chapleau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je prends la parole pour souligner la contribution remarquable d'un pilier culturel de l'Outaouais, l'Orchestre symphonique de Gatineau, qui célèbre fièrement à son 20e anniversaire dans Chapleau.

Né d'un profond élan de passion et d'audace, l'OSG incarne depuis bientôt deux décennies le visage vivant de la musique symphonique en Outaouais. Ce projet est le fruit d'une vision ambitieuse, portée par des artistes déterminés à offrir à notre collectivité un orchestre à la hauteur de son talent et de sa diversité. Sous l'impulsion du chef d'orchestre Yves Léveillé, avec l'appui de nombreux partenaires, l'OSG a vu le jour. Dès sa première saison, c'est un succès. Les salles sont comblées, le public est au rendez-vous, et l'enthousiasme ne faiblira plus.

Depuis, l'Orchestre symphonique de Gatineau a su faire rayonner les plus grandes oeuvres du répertoire classique. Il a aussi su transmettre sa passion aux jeunes générations grâce à ses tournées scolaires et à ses concerts familiaux dans les parcs de la région.

En célébrant l'Orchestre symphonique de Gatineau, c'est toute la richesse artistique et humaine de notre région que nous honorons. À Yves Léveillé, à Steeve Michaud, à tous ceux qui font vivre l'OSG, à tous les bénévoles, et tant d'autres, je dis merci. Bon 20e anniversaire!

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à la députée de Laval-des-Rapides.

Souligner l'anniversaire de l'indépendance de l'Arménie

Mme Céline Haytayan

Mme Haytayan : Merci, Mme la Présidente. Je tiens à souligner aujourd'hui l'anniversaire de l'indépendance de l'Arménie ici, au salon rouge de l'Assemblée nationale du Québec.

Le 21 septembre 2025 marquait les 34 ans de l'indépendance de l'Arménie. L'Arménie a accédé à l'indépendance définitive de l'Union soviétique le 21 septembre 1991, suite à un référendum où 99,5 % des électeurs se sont exprimés en faveur de la séparation de l'URSS. Cette décision a mis fin à près de 70 ans de domination soviétique. C'était alors le début de l'Arménie indépendante.

C'est un anniversaire qui est capital pour les Arméniens, notamment pour les 60 000 Québécois d'origine arménienne. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Ceci met fin à la rubrique Déclarations de députés. Et je suspends les travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 55)

(Reprise à 10 h 10)

La Présidente : Bonjour, tout le monde. Mesdames messieurs, bienvenue. Le parlement du Québec, c'est chez vous.

Messieurs dames les députés, aujourd'hui, en ce 2 octobre, c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Gabriel Loubier, député de Bellechasse de 1962 à 1973. Alors, nous allons nous recueillir quelques instants en ayant une pensée particulière pour sa famille et ses proches.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

Présence des boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

J'ai le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, des nouvelles boursières et des nouveaux boursiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Levez-vous. Ils auront l'occasion de travailler en alternance auprès de députés du groupe ministériel et des groupes d'opposition dans le cadre de leur stage pratique de 10 mois à l'Assemblée nationale. Ce programme s'inscrit dans la mission éducative de l'Assemblée nationale en offrant à ces jeunes une occasion de plonger au coeur de l'activité parlementaire, et ce, sur une base quotidienne. Je vous souhaite donc de profiter pleinement de cette expérience enrichissante, je l'espère, au sein de notre Parlement. Bienvenue, messieurs dames.

Présence de M. Jean D'Amour, ex-parlementaire de l'Assemblée nationale

Et j'ai également le plaisir de souligner la présence, dans les tribunes, de M. Jean D'Amour, ancien député de Rivière-du-Loup et Rivière-du-Loup—Témiscouata.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre des Finances.

M. Girard (Groulx) : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer le rapport annuel sur les institutions financières et les agents d'évaluation du crédit 2024 de l'Autorité des marchés financiers, le rapport d'activité 2025 de la Société de financement des infrastructures locales du Québec et le rapport d'activité 2024-2025 de Financement-Québec.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Mme la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Mme Fréchette : Oui, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2025 de Capital Ressources naturelles et Énergie, les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025 du Fonds pour la croissance des entreprises québécoises, les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2025 du Fonds de développement économique, de même que le rapport annuel de gestion 2024-2025 du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Merci.

La Présidente : Ces documents sont déposés. Mme la ministre des Affaires municipales.

Mme Guilbault : Oui, Mme la Présidente, permettez-moi de déposer le rapport annuel de gestion 2024-2025 de la Commission municipale du Québec.

La Présidente : Et ce document est déposé.

Pour ma part, je dépose le rapport annuel de gestion 2024-2025 et le rapport annuel d'activité 2024-2025 du Protecteur du citoyen.

De plus, je dépose le document intitulé *Suivi des recommandations du rapport spécial du Protecteur du Citoyen sur la gestion de la crise de la COVID-19 dans les CHSLD durant la première vague de la pandémie — Rapport de suivi 2025*.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

À la rubrique Dépôt de pétitions, je reconnais M. le député de Matane-Matapédia.

Annuler les restrictions budgétaires en éducation

M. Bérubé : Mme la Présidente, je veux d'abord souligner la présence de représentants de la Fédération du personnel de soutien scolaire de la CSQ qui nous ont assistés pour cette pétition record.

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 160 483 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que la nouvelle cible des dépenses a été fixée drastiquement à la baisse pour chacun des organismes scolaires;

«Considérant que ces nouvelles cibles affecteront directement les services aux élèves, plus particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

«Considérant qu'en vertu de l'article 1 de la Loi sur l'instruction publique, le ministre de l'Éducation a l'obligation de répondre à tous les besoins des élèves et spécifiquement des plus vulnérables;

«Considérant que le personnel de soutien scolaire, majoritairement celui affecté aux services directs aux élèves, comme les techniciennes et techniciens en éducation spécialisée et les préposées et préposés aux élèves handicapés, verront leurs postes réduits ou coupés;

«Considérant que ces [travailleurs] et [travailleuses] sont essentiels pour la réussite éducative des élèves;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de ne pas procéder à des restrictions budgétaires en éducation, afin que les services directs aux élèves ne soient pas affectés.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé. M. le député de Rousseau. M. le député de Rousseau. La parole est à vous, M. le député de Rousseau. À moins que vous souhaitiez que nous reportions?

Une voix : ...

La Présidente : Allez-y.

Sécuriser la route 337 à l'intersection de la montée Hamilton et du chemin Vincent-Massey

M. Thouin : Donc, je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 060 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que près de 100 accidents se sont produits à cette intersection depuis 2005, sans mesures correctives significatives;

«Considérant que la sécurité des usagers de la route doit toujours être une priorité pour le gouvernement;

«Considérant que cette intersection, devenue source d'anxiété, présente de graves risques pour les automobilistes et les piétons;

«Considérant que cette intersection est sous la juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

«Considérant que les multiples résolutions et demandes transmises par la municipalité de Sainte-Julienne, la ville de Rawdon et les citoyens au fil des décennies, n'ont donné aucun résultat concret ni durable;

«Considérant que les angles obtus de l'intersection, la pente de la route [335] et les accès évasés rendent la visibilité presque nulle et réduisent considérablement la sécurité des usagers — automobilistes, cyclistes et piétons;

«Considérant qu'un carrefour giratoire serait la meilleure option, mais que d'autres solutions efficaces favorisant la sécurité [de] cette dite intersection pourraient aussi être envisagées;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de traiter en priorité cette situation devenue urgente et de proposer le plus rapidement possible une solution sécuritaire et permanente.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé. M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Convertir les places en garderie non subventionnées en places subventionnées

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 556 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant qu'en 2022, le gouvernement a annoncé la fin des garderies privées non subventionnées;

«Considérant que cela fait plus de 25 ans que tous les parents n'ont pas une place en services de garde pour leur enfant ou qu'ils doivent payer 40, 50, sinon 60 [ou] 65 dollars par jour par enfant;

«Considérant que le gouvernement s'était engagé à injecter 1,4 milliard sur 5 ans afin de convertir la totalité des places en garderies non subventionnées en places subventionnées;

«Considérant l'inflation, et que payer 60 \$ et plus par jour ajoute un stress financier aux parents;

«Considérant que tous les enfants et contribuables du Québec doivent être traités de manière équitable et bénéficier des mêmes services partout, conformément à l'article premier de la Loi sur les services de garde à l'enfance qui stipule explicitement et sans équivoque la promotion de l'égalité des chances des enfants;

«Considérant que cette politique de développement séparé n'a aucune raison, ni d'être, ni de continuer à exister;

«Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de respecter ses engagements en convertissant les places en garderies non subventionnées en places subventionnées.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition. Merci.

La Présidente : Et cet extrait de pétition est déposé.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Je comprends qu'il y a consentement pour que le leader adjoint occupe le fauteuil du leader du gouvernement pour cette période de questions ci.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole, en question principale, à la députée de Bourassa-Sauvé.

Investissements dans le réseau de l'éducation

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Mme la Présidente, l'éducation devait être la priorité des priorités de la CAQ, mais il s'agit de la grande absente de ce début de session parlementaire.

Après avoir semé le chaos dans le réseau et causé la pire rentrée scolaire des 15 dernières années, la CAQ continue de causer un casse-tête dans nos écoles. Plusieurs professionnels qui oeuvraient dans nos écoles ont quitté un

emploi qu'ils aimaient, faute de poste disponible. Ceux qui demeurent sont surchargés et sont même contraints à effectuer du bénévolat pour répondre aux besoins des élèves. Les conditions imposées par la CAQ au réseau leur lient tellement les mains que les directions d'école ont dû faire des choix déchirants. Les élèves, eux, paient déjà le prix de cette improvisation.

La ministre a indiqué réfléchir à modifier la condition des plafonds d'embauche, mais le temps presse. L'échéance pour déposer les redditions de comptes au ministère est fixée au 30 octobre.

En modifiant sa condition, la ministre peut-elle garantir que l'ensemble des 540 millions promis seront réinvestis dans le réseau? Et, si oui, quand?

• (10 h 20) •

La Présidente : La réponse du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : En l'absence de ma collègue, qui est aux funérailles nationales de M. Guy Rocher, pour lequel nous avons une pensée aujourd'hui, je vais donc prendre la question, Mme la Présidente.

D'abord, tout est une question d'équilibre. D'un côté, on a réinvesti, cet été, 540 millions, un investissement très important, qui, je le rappelle, s'ajoutait à un investissement très important prévu au budget. Alors, 540 millions.

Maintenant, ce que nous avons dit aux centres de services scolaires, c'est qu'en contrepartie ils devaient s'assurer que les 540 millions soient investis pour les services aux élèves et, deuxièmement, s'assurer également qu'ils mettent en place des mesures pour diminuer les dépenses administratives, parce qu'on ne veut pas que le réinvestissement aille dans des services administratifs, on veut que le réinvestissement aille dans les services aux élèves. Et c'est la direction très claire, l'orientation très claire qui a été donnée aux centres de services scolaires et aux directions d'école. Et cette direction, cette orientation, ça a été la mienne, et c'est maintenant celle de ma successeuse.

La Présidente : En terminant.

M. Drainville : Alors, on continue dans l'échange pour la prochaine.

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Mme la Présidente, donc, j'entends l'ancien ministre de l'Éducation qui nous dit que les orientations, elles n'ont pas changé, mais on s'entend, là, donc, il nous parle, donc, d'un réinvestissement, moi, je lui dis le soi-disant réinvestissement de 540 millions, parce que la question que je pose aujourd'hui, c'est : Est-ce que ces sommes seront véritablement versées au réseau?

Il y a des conditions qui ont été données au réseau qui leur lient les mains. Ils se posent des questions, ils se disent : Est-ce qu'on va voir la couleur de cet argent-là? Donc, aujourd'hui, alors que sa successeuse a décidé de lever son ancienne condition...

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Alors, dans cet équilibre, Mme la Présidente, qu'il faut maintenir entre un réinvestissement, donc, qui est totalement dédié aux services aux élèves et une saine gestion, alors, ce qui a été mis en place, Mme la Présidente, c'est des cibles d'ETC, donc des équivalents temps complet. 80 % du budget de l'Éducation, c'est des salaires, c'est du personnel. Alors, il faut s'assurer, Mme la Présidente, donc, que ce budget est respecté, et, pour pouvoir respecter le budget, il faut respecter des cibles d'équivalents temps complet, donc des cibles d'employés, de nombre d'employés. Alors, c'est une mesure qui a été mise en place, mais qui ne doit pas empêcher...

La Présidente : En terminant.

M. Drainville : ...bien entendu, le réinvestissement qui doit se faire dans les services aux élèves.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Mme la Présidente, l'ancien ministre de l'Éducation ne répond pas à ma question. Donc, il nous parle, donc, de l'importance de respecter, donc, ces budgets-là, mais on s'entend, donc, la CAQ nous disait qu'elle ne toucherait pas aux services. S'il y a bien une chose que la CAQ nous a promise, au cours des sept dernières années, c'est que les services aux élèves ne seraient pas affectés. Là, ce qu'on a vu, avec la rentrée scolaire qui vient de se produire, c'est que ces services-là, ils sont touchés, il y a des élèves qui ne sont pas en mesure de les recevoir en ce moment.

Est-ce que les centres de services scolaires vont véritablement recevoir l'argent qui va leur permettre d'offrir les services aux élèves?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : ...la cible d'ETC, c'est un outil de gestion, ça ne doit pas être un obstacle au réinvestissement dans les services aux élèves. C'est ce qui a été dit par la ministre de l'Éducation hier en Chambre. Alors, la cible d'ETC, elle est là pour aider au respect du budget, parce que c'est important. Le budget de l'éducation, je vous le rappelle, il a augmenté de tout près de 60 % depuis 2018. Donc, cible d'ETC ne doit pas empêcher de s'assurer que les services aux élèves soient bel et bien financés. Maintenant, ma successeuse a bien dit aussi hier que, s'il y a des ajustements qui sont nécessaires pour s'assurer, donc, que tout se fasse dans les règles...

La Présidente : En terminant.

M. Drainville : ...services aux élèves, respect du budget, ces ajustements, elle est prête à les apporter, comme nous avons fait des ajustements cet été.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de LaFontaine.

Maintien des services d'urgence au CLSC de Pohénégamook

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, l'urgence du CLSC de Pohénégamook est névralgique à la population, l'urgence ouverte 24/7 pour le moment, mais elle est fragilisée par un manque de personnel. Leur laboratoire a vu ses heures d'ouverture réduites. Des inquiétudes persistent dans la communauté quant à une possible réduction des heures d'ouverture de l'urgence de Pohénégamook. Le PDG du CIUSSS du Bas-Saint-Laurent a dit en toute transparence, le 26 juin dernier, qu'il lui restait 11 millions à aller chercher en économies. L'urgence va-t-elle passer à la trappe ou non? La question est toujours dans l'air, parce que Santé Québec et le CISSS poursuivent leur analyse et devraient arriver avec une réponse d'ici la fin de l'été.

Le 15 mars, la population s'est mobilisée, 500 personnes devant l'urgence pour la sauver. Aujourd'hui, on a une délégation d'une dizaine de personnes, des maires, des préfets, qui viennent dire au ministre : Dites-nous-le clairement. Et c'est ma question que je lui adresse : L'urgence va-t-elle rester ouverte, oui ou non?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, bonjour, Mme la Présidente. Et je veux saluer le député de LaFontaine pour ses nouvelles fonctions. Alors, je suis certain qu'on aura l'occasion d'échanger plusieurs fois au cours des prochaines semaines.

Et j'en profite aussi pour saluer les gens de Pohénégamook. D'ailleurs, j'ai rencontré la mairesse, ce matin, en rentrant au parlement. Et je veux rassurer les gens de Pohénégamook que nous sommes effectivement très, très sensibles à la situation de Pohénégamook, parce que, lorsqu'on regarde les urgences de petites municipalités, elles sont très importantes dans le tissu de cette région-là. Et je m'explique.

En fait, lorsqu'on a une petite urgence comme celle-là, l'absence d'une seule personne peut faire une très grande différence soit dans la sécurité du service ou dans les heures d'ouverture, parce qu'il n'y a pas beaucoup de personnel. On a déjà vécu des situations semblables, je pense, entre autres, à Senneterre, où on avait des enjeux comme ça puis on a trouvé des solutions.

Donc, ce que j'aimerais rassurer la population, ce matin, c'est que Santé Québec a développé des critères très précis, très précis pour évaluer les urgences qui sont dans la même situation en ce moment au Québec...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...et je pourrai y revenir dans la deuxième partie de ma réponse.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, le ministre de la Santé peut être plus que sensible, il est décisionnel. Et l'urgence n'est pas un luxe, c'est névralgique. Ce que la délégation vient lui dire ici ce matin, c'est, et je cite l'un d'eux : Il n'y a pas d'heure pour avoir un problème cardiaque ou un accident de voiture, et que réduire les heures d'ouverture d'un service d'urgence a un effet direct sur l'espérance de vie des citoyens.

Pensez-vous, Mme la Présidente, qu'ils sont rassurés, à matin, en se faisant répondre par le ministre que c'est Santé Québec qui va décider sur des critères? C'est à le ministre à le dire.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, encore une fois, Mme la Présidente, on est ici pour rassurer la population puis prendre les bonnes décisions.

Je vais passer les quatre critères rapidement, si vous permettez, parce que ça va aider aux gens à comprendre comment sérieux est cette décision-là. Premièrement, est-ce que les services sont accessibles aux citoyens? Premièrement. Deuxièmement, est-ce que ces services-là rendent plus fluide, c'est-à-dire, au sein du système, pour les usagers, est-ce qu'ils sont capables de l'avoir au moment où ils en ont besoin? Est-ce qu'ils contribuent à un service plus humain? Et ça, on en parle souvent. Et, dernièrement, est-ce que ces services donnent un accès plus facile de façon générale?

Alors, c'est certain que, lorsqu'on regarde ces critères-là, qui sont très clairs, la décision de Santé Québec...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...sera prise dans l'intérêt des patients.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Donc, le ministre, lui, s'en lave les mains. C'est Santé Québec qui décide. Il les rassure. Les rassure-t-il quand il parle de fluidité? Faites-vous-en pas, là, les gens de Pohénégamook, il va y avoir de la fluidité. L'urgence va peut-être fermer, mais il va y avoir de la fluidité. Santé Québec va y voir, il y a des critères, mais moi, comme ministre, je ne parlerai pas, je ne viendrai pas vous rassurer, à matin, pour vous dire que l'urgence va rester ouverte. Inquiétez-vous pas, Santé Québec va y voir, il va y avoir de la fluidité.

C'est lui, le ministre. Qu'il décide.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, écoutez, Mme la Présidente, je sens que les échanges avec le député de LaFontaine vont être très intéressants. Mais j'aimerais faire une chose, ce matin : rassurer les gens qui sont ici mais aussi tous les gens du Québec qu'on a mis en place, avec Santé Québec, des gens qui peuvent faire les bonnes analyses mais d'un côté humain, de s'assurer qu'on donne des services sécuritaires, des services qui sont de qualité à tous les gens du Québec, incluant les gens de Pohénégamook. Et c'est ce que nous allons faire au cours des prochaines semaines pour prendre les bonnes décisions pour protéger nos patients. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Robert-Baldwin.

Conditions de vie dans les centres jeunesse

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Ce n'est pas la première fois que je me lève dans cette Chambre pour dénoncer les conditions de vie déplorables que subissent les enfants dans certains de nos centres jeunesse. Un gouvernement qui dit vouloir protéger notre monde devrait au moins, au minimum, protéger les plus vulnérables dans notre société : nos enfants.

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse nous dit clairement, ce matin, que ce gouvernement a échoué sur toute la ligne. À la suite de son enquête sur le Centre jeunesse de Laval, la commission dit que les droits des enfants ont été lésés et qu'il y a une problématique persistante de surpopulation et de surutilisation des salles d'isolement.

Qu'est-ce que le ministre répond à nos enfants qui subissent ces conditions de vie déplorables et qui se demandent s'ils comptent aux yeux de ce gouvernement?

• (10 h 30) •

La Présidente : La réponse du ministre responsable des Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Oui. Merci, Mme la Présidente. Je tiens à vous saluer et à saluer tous les collègues dans cette nouvelle rentrée parlementaire.

On avait été mis au fait, on se souvient bien, l'an dernier, de cette situation tout à fait inacceptable au centre de réadaptation pour les jeunes de Laval, et immédiatement on a agi. On n'a pas attendu le rapport de la CDPDJ. On a ajouté une accompagnatrice pour le centre de Laval, une madame... une madame qui était spécialisée dans ces services pour diminuer le nombre de contentions, diminuer le nombre de mesures disciplinaires, et on les a diminuées de 50 %.

Également, cet été, comme promis, on a travaillé avec la directrice nationale de la protection de la jeunesse pour envoyer des directives dans tout le réseau pour améliorer les soins donnés à nos jeunes dans le traitement des fugues, dans le traitement des fouilles, dans le traitement des mesures de contrôle, dans le... on a rehaussé les critères d'embauche, on a eu des critères sur les personnes avec des DI-TSA dans nos centres jeunesse, et également on a amélioré les situations de débordements dans nos centres jeunesse.

La Présidente : En terminant.

M. Carmant : Donc, on a été en action, cet été, puis on va continuer le travail pour améliorer la situation...

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : Il y a encore un grand manque d'action, M. le ministre, parce qu'il y a un plan clinique qui a été déposé au ministère pour faire face à la situation et rénover le Centre jeunesse de Laval, depuis 2021, Mme la Présidente, ce plan était déposé, aucun argent n'a été déboursé. La CDPDJ déplore l'absence de suivi donné aux demandes de financement additionnel faites par le CISSS auprès du ministère.

Qu'est-ce que le ministre attend pour débourser les sommes?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci, Mme la Présidente. Effectivement, le CISSS de Laval a mis le centre de réadaptation sur son PQI, sur ses besoins en investissements d'infrastructures. Malheureusement, avec l'ancien système, le CISSS ne priorisait pas cette demande parmi les autres demandes. À Laval, par exemple, on a refait les soins en santé mentale avant de faire le centre de réadaptation pour les jeunes. Avec Santé Québec, on a décidé de prioriser tous les CRJDA entre eux, et effectivement Laval est le premier sur notre liste, et on va pousser pour que ces rénovations se fassent. Mais, Mme la Présidente, pendant ce temps-là, on a rénové les Laurentides, on est en train de faire le Mont-Saint-Antoine...

La Présidente : En terminant.

M. Carmant : ...on va faire Daviault. On continue à améliorer les infrastructures pour nos jeunes, Mme la Présidente, on est dédiés à ça.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Brigitte B. Garceau

Mme Garceau : J'ai vraiment de la difficulté avec la réponse du ministre, Mme la Présidente. Le gouvernement n'a aucun problème, aucun problème à dépenser 385 millions pour le troisième lien, 500 millions dans Northvolt. Il a gaspillé des centaines de millions dans SAAQelic. Est-ce que le ministre sait combien de centres jeunesse il aurait pu construire et rénover avec cet argent?

Des voix : ...

La Présidente : C'est un peu bruyant dans le fond, là. Une seule personne a le droit de parole, et c'est le ministre, que j'aimerais entendre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Merci, Mme la Présidente. Là, on doit comparer un centre jeunesse avec Maisonneuve-Rosemont, on doit comparer un centre jeunesse avec toutes sortes de structures hospitalières qu'on a besoin de rénover puis qu'on a investi massivement, Mme la Présidente, pour les rénover. Parmi les centres jeunesse, on allait avec les priorités des établissements, auparavant. Maintenant, grâce à Santé Québec, on va pouvoir prioriser les centres jeunesse entre eux. Laval a effectivement besoin d'amour, Mme la Présidente, puis notre gouvernement, on va supporter Laval.

Donc, on les compare entre eux, on investit dans nos centres jeunesse, et on va améliorer les conditions de vie. On veut que nos jeunes soient dans des conditions dignes...

La Présidente : En terminant.

M. Carmant : ...sécuritaires et qui respectent leurs droits. C'est ça, notre but, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Mesures visant à freiner la spéculation immobilière résidentielle

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : Mme la Présidente, la crise du logement frappe de plus en plus fort, et, évidemment, une des conséquences les plus graves de cette crise, c'est que de plus en plus de personnes sont à risque de se retrouver en situation d'itinérance. Actuellement, au Québec, les gens sont souvent à une malchance près de se retrouver à la rue.

Pourtant, pendant ce temps-là, des milliers de logements sont vacants et même barricadés partout au Québec. Un logement, Mme la Présidente, selon nous, ça devrait servir à loger des gens et non pas à être laissé vide pour spéculation. Mes collègues et moi avons justement fait une sortie remarquée sur le dossier la semaine dernière, et nos demandes d'attaquer de front le dossier ont reçu énormément d'appui, notamment au sein d'élus municipaux.

Au printemps dernier, l'ex-ministre de l'Habitation et moi avons travaillé conjointement pour obtenir de belles réussites sur le dossier de la colocation en HLM, et c'est avec le même esprit de collaboration que je tends la main à sa successeuse aujourd'hui.

J'aimerais donc l'inviter à une séance de travail conjointe, avec mon collègue de Laurier-Dorion, pour qu'on explore différentes pistes de solution au problème des logements vacants au Québec. Accepte-t-elle ma main tendue?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable de l'Habitation.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, très heureuse de répondre à cette question. Bien, premièrement, je tiens à dire que je comprends que c'est difficile pour plusieurs personnes de se loger, au Québec, je le sais, et puis on a fait du travail de façon importante comme gouvernement. Il n'y a pas de solution miracle, hein, à la crise du logement. La seule voie, c'est vraiment de construire plus, et c'est ce que ma prédécesseure a fait, et c'est ce que je vais continuer de faire. Les résultats, Mme la Présidente, c'est qu'au moment où on se parle on a plus de 12 500 logements qui ont été livrés, et je travaille actuellement à en livrer 19 000 autres supplémentaires.

Donc, on a travaillé pour réviser les programmes. On a travaillé pour se donner des leviers juridiques, Mme la Présidente. On a investi 7 milliards de dollars, 7 milliards de dollars, depuis qu'on est au pouvoir. On a investi, Mme la Présidente, deux fois plus que ce que les gouvernements précédents ont fait. Et je pourrai y revenir tantôt pour parler de la crise de l'itinérance en particulier...

La Présidente : En terminant.

Mme Bélanger : ...et des logements vacants.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, je veux juste être très certain, là. J'ai posé une question très précise à la ministre, je ne suis pas certain d'avoir bien saisi la réponse, donc je me réessaie, Mme la Présidente.

Accepte-t-elle, oui ou non, notre main tendue d'une rencontre conjointe dès la semaine prochaine pour qu'on étudie rapidement des solutions à la problématique des logements vacants et barricadés? C'est une offre de travail transpartisane. L'accepte-t-elle?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, oui, je le veux. Alors, c'est important, c'est important puis c'est... En fait, en fait, Mme la Présidente, je suis dans un nouveau rôle. J'adore ce que je fais. Je remercie cette main tendue de Québec solidaire, parce que, oui, il faut qu'on travaille ensemble, il faut travailler en partenariat. C'est ce qu'on a fait avec, notamment, certains groupes de l'opposition. Ça fait que, oui, oui, il faut qu'on travaille ensemble, puis on va continuer de le faire pour trouver des solutions. Il faut changer le ton aussi. Et puis, on le sait, on a des règlements qui s'en viennent.

La Présidente : En terminant.

Mme Bélanger : On va continuer de garder le focus pour améliorer la situation des personnes qui ont besoin de logements au Québec, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : Mme la Présidente, très heureux de cette réponse très affirmative. Je vais me rendre disponible, avec mon collègue de Laurier-Dorion très, très rapidement.

Tout le Québec l'a noté, les groupes d'opposition l'ont noté, Mme la Présidente, un des plus grands absents du discours inaugural du premier ministre était le logement, et je suis certain que sa ministre en était consciente.

Ma question est claire : Lui a-t-elle parlé après son discours et lui a-t-elle rappelé que la priorité des Québécois et des Québécoises, eh bien, c'était l'habitation, la crise du logement?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Oui, Mme la Présidente. Je n'ai pas eu besoin de parler au premier ministre. Depuis qu'on est au pouvoir, c'est notre priorité, le logement. On a fait plus dans... on a fait plus dans notre mandat que ce que le gouvernement libéral... le gouvernement péquiste, le gouvernement libéral, en 15 ans, ont fait, Mme la Présidente. Donc, c'est une priorité, et on va accentuer le travail qui est déjà amorcé.

Alors, Mme la Présidente, on va travailler. J'accepte cette main tendue et je vais vous rencontrer. D'ailleurs, je vous ai déjà offert des plages horaires dès la semaine prochaine. Alors, on sera...

Des voix : ...

La Présidente : Oui, un petit rappel au règlement, ici, qui n'a rien à voir sur le fond du propos, mais bien... Mme la ministre, vous vous adressez à moi. Donc, ne pas s'interpeler directement. Il vous reste sept secondes.

Mme Bélanger : Oui, Mme la Présidente, désolée, j'étais sur ma poussée d'enthousiasme dans ma nouvelle fonction, mais honnêtement c'est très important.

• (10 h 40) •

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Laurier-Dorion.

Enquête sur les circonstances entourant le décès d'un adolescent lors d'une intervention policière à Longueuil

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Tout le Québec est en deuil à la suite de la mort injustifiée d'un de nos enfants, Nooran Rezayi, un adolescent de 15 ans de Longueuil. C'est avec le coeur déchiré que j'offre mes plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Nooran, à ses amis, à sa communauté.

Nous avons encore beaucoup de questions sur la mort de Nooran, mais on sait une chose : un policier a enlevé la vie à un jeune de 15 ans qui était non armé. Chaque fois que quelqu'un décède à la suite d'une intervention policière et que nous n'avons pas de réponse satisfaisante, ce sont les liens de confiance entre le public et la police qui s'effritent, c'est le Québec tout entier qui en sort perdant.

L'enquête du Bureau d'enquêtes indépendantes, c'est une étape nécessaire, mais pas suffisante, dans les circonstances. Pour la famille de Nooran et ses amis, pour que cette tragédie nous permette de tirer des leçons communes, je demande au nouveau ministre de la Sécurité publique de déclencher une enquête du coroner. Va-t-il le faire?

La Présidente : La réponse du ministre de la Sécurité publique.

M. Ian Lafrenière

M. Lafrenière : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci à mon collègue de Laurier-Dorion pour sa question. Puis je vais commencer, Mme la Présidente... parce que, comme vous le savez tous et toutes ici, cet événement-là, qui est triste, horrible, s'est passé dans mon comté, Mme la Présidente. Alors, à la famille de Nooran, son papa, aux proches, à la communauté, aux gens qui ont dû intervenir, mes pensées sont pour eux et elles.

Mme la Présidente, rapidement, il y a une enquête du BEI qui a été lancée, mon collègue le sait. On s'est donné ici, au Québec, ce processus, qui est un processus d'enquête indépendante qui ne se vit pas ailleurs. On l'a fait comme ça parce qu'on voulait que ce soit indépendant. Parallèlement à ça, Mme la Présidente, il y a une enquête du SPVM pour savoir qu'est-ce qui s'est passé avant. Avant l'intervention avec la victime, qu'est-ce qui s'est passé?

Mon collègue me dit : M. le ministre, si on ne va pas au fond des choses, si on a encore des questions, est-ce qu'on peut aller avec une enquête du coroner publique? Je ne ferme pas la porte, mais pas du tout, Mme la Présidente. Mais, une chose qui est claire, on ne peut pas faire les deux en même temps, on va nuire au processus d'enquête.

Alors, je demande à mon collègue, tout comme moi, de faire confiance au processus qu'on a mis en place, qui est le Bureau des enquêtes indépendantes. Mme la Présidente, dans ce bureau, il y a plus d'enquêteurs qui ont un passé civil que policier.

La Présidente : En terminant.

M. Lafrenière : Alors, moi, j'invite mon collègue à faire confiance, mais, si c'est nécessaire, on ira.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : J'ai entendu une réponse pas très claire, Mme la Présidente. L'enquête du Bureau d'enquêtes indépendantes ne suffira pas, malheureusement, à apaiser l'incompréhension face à cette tragédie. Les proches de Nooran n'ont pas besoin de savoir ce qui est passé minute par minute avant, pendant les événements, ils ont besoin de comprendre pourquoi un adolescent non armé et racisé est décédé sous le tir de la police. Et, pour ça, on a besoin d'une enquête du Bureau du coroner. Et ça s'est déjà vu, des enquêtes...

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Ian Lafrenière

M. Lafrenière : Mme la Présidente, je pensais qu'on était sur bonne lancée, puis mon collègue me dit que je n'ai pas été clair, ça fait que je vais recommencer. Si c'est nécessaire, est-ce qu'on va le faire? Oui, je le veux, qu'on le fasse, Mme la Présidente. On va le faire si c'est nécessaire. C'est ce que j'ai répondu.

Ce que je lui ai dit, cependant, puis ça s'est vu dans le passé, on peut se rappeler les incidents tragiques avec la sergente de la Sûreté du Québec, Maureen Breau, l'enquête s'est faite et par la suite on est allés avec une enquête du coroner. Ça se fait. Je lui ai dit tantôt et je le redis encore ici devant tous, on le fera.

Pour l'instant, il y a une enquête indépendante, avec des enquêteurs aguerris, et moi, j'ai confiance dans ce processus-là, Mme la Présidente. Je demande la même chose à mon collègue. Laissons aller l'enquête indépendante qui a lieu présentement.

La Présidente : En terminant.

M. Lafrenière : Si c'est nécessaire, je prends l'engagement de le faire après, il n'y a aucun problème, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire. Et, pour ce faire, je cède la parole à la députée de Verdun.

Mme Alejandra Zaga Mendez

Mme Zaga Mendez : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, nous déposons une motion pour exprimer nos sympathies, ici, envers la famille de Nooran et envers les jeunes touchés par cette tragédie. On parle de jeunes de 15 et 16 ans qui ont dû enterrer un des leurs, qui vivent un traumatisme, qui vivent dans la peur et l'impuissance, et je nous invite aujourd'hui à penser à eux, et j'invite le ministre à appuyer cette motion pour envoyer un message fort à cette jeunesse qui est brisée. Ils et elles ont besoin de nous, maintenant.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Ian Lafrenière

M. Lafrenière : Merci, Mme la Présidente. Je vais revenir sur les mêmes choses que j'ai mentionnées. À chaque fois qu'il y a une intervention policière, puis ça fait neuf ans qu'on s'est donné ce processus-là... Auparavant, c'était soit en alternance avec la Sûreté du Québec ou le SPVM qu'on menait enquête. Pour des raisons de transparence, on a dit : Faisons un processus d'enquête qui est transparent.

Ce que ma collègue dit, est-ce que ce sont des moments difficiles dans la communauté? Oui. Je sais qu'il y a eu deux manifestations, Mme la Présidente, dans mon comté, et je veux remercier les gens qui étaient là, qui ont passé un message fort de solidarité avec la famille, qui les ont soutenus, et bravo, ça nous démontre qu'on peut le faire, au Québec, Mme la Présidente. Contrairement à nos amis du Sud, on peut le faire d'une façon ordonnée. Alors, le message a été reçu. Je vais prendre le même engagement. Je suis ça de très près, c'est dans mon comté, Mme la Présidente.

La Présidente : En terminant.

M. Lafrenière : S'il le faut, on va aller au bout des choses. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Rosemont.

Suspension de projets de transformation numérique dans le réseau de la santé

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Bon début de session à tous et toutes.

On parle beaucoup du fiasco SAAQclic, ces temps-ci, et de la commission Gallant, avec raison. C'est même devenu la télé-réalité la plus populaire du Québec, ces temps-ci. D'ailleurs, certains ministres en face ont tenu des rôles, ces dernières semaines, plus ou moins convaincants.

Ça ne devrait pas nous empêcher, la commission Gallant, de garder un oeil sur les autres projets de transformation numérique du gouvernement du Québec, et je parle en particulier du mégaprojet en santé. La transformation numérique du réseau de la santé cause déjà des ennuis, des problèmes, des soucis. D'ailleurs, le ministre de la Cybersécurité a levé le drapeau en juillet, il y a quelques semaines, en disant : Wo, les moteurs! on arrête tout, on s'en va dans le mur. Je suis d'accord avec lui.

Est-ce que le ministre est d'accord avec son collègue? Est-ce qu'il est d'accord avec moi et pas mal tout le monde ici? Parce qu'on n'est pas juste des députés, on est aussi des contribuables. Est-ce qu'il est d'accord avec moi qu'on doit convoquer Santé Québec ici pour avoir l'heure juste sur où est-ce qu'ils s'en vont avec ce projet?

La Présidente : La réponse du ministre de la Cybersécurité et du Numérique.

M. Gilles Bélanger

M. Bélanger : Merci, Mme la Présidente. Je tiens à préciser que la collaboration avec le ministère de la Santé et Santé Québec est excellente. Depuis mon entrée en poste, on travaille en collaboration ensemble. Je pourrais vous dire aussi que, sur les milliers de projets, il y en a une centaine qui sont en exécution. Il y a un suivi serré qui est fait. Il y a une bonne gouvernance. On n'a aucune alarme à ce jour. Et je suis confiant, nous sommes confiants de réaliser ces projets-là à l'intérieur des enveloppes budgétaires.

Je voudrais, Mme la Présidente, préciser aussi qu'en termes de déploiement de solutions technologiques, on n'a pas de leçons à avoir des oppositions. Je vous donne un exemple. Hier, on parlait des régions. On a implanté un projet en région, on a réussi à brancher 1 million de citoyens, un projet d'un budget de 1 milliard. On l'a réalisé sous le budget, à des centaines de millions sous le budget.

Ça fait que, Mme la Présidente, je crois qu'on a l'expertise et les équipes en place pour assurer un suivi et une bonne collaboration avec les divers intervenants...

La Présidente : En terminant.

M. Bélanger : ...au niveau des transformations numériques, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Réussir les projets du gouvernement dans les délais puis dans les budgets, là, ça ne devrait pas être une exception, hein, ça devrait être la règle, alors je ne sais pas pourquoi le ministre s'en vante, là. Moi, je parle de ceux qui ne marchent pas, comme le fiasco SAAQclic, comme le fiasco qu'on est en train de se magasiner avec santé numérique Québec.

Ma question, elle est pour le ministre de la Santé, quoique j'apprécie beaucoup le député d'Orford, mais elle est pour le ministre de la Santé : Est-ce qu'il est d'accord pour qu'on convoque les «top guns» de Santé Québec pour savoir où est-ce qu'ils s'en vont?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Mme la Présidente, je suis très heureux d'avoir cette question-là pour corriger certains points, ici, là. Je me rappelle très bien, quand on avait l'équipe des TI, les transformations informatiques qu'on avait au ministère, on a pris une décision très, très claire de transférer ces gens-là à Santé Québec pour qu'ils soient sous la supervision d'une équipe chevronnée en informatique. Et, depuis qu'on a fait ce transfert-là, l'automne dernier, donc à l'automne 2024, on a été capables de voir énormément de différences dans la façon dont sont gérés, maintenant, les dossiers informatiques. Moi, je dois vous dire, Mme la Présidente...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...que je rencontre l'équipe informatique très régulièrement pour faire le suivi.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Bien, on est contents qu'il les rencontre, le ministre, mais nous autres aussi, on veut les rencontrer, c'est notre job, ici, de contrôleurs de fonds publics. Puis, après le fiasco SAAQclic, là, franchement, là, on a le droit d'être échaudés, ici, puis de vouloir rendre des comptes à la population. Je pense que c'est le minimum que le gouvernement peut faire.

C'est une première, je vais citer le ministre des Transports, qui nous disait hier : Un dossier mal parti, ça finit rarement bien. Bien, je suis bien d'accord avec le ministre des Transports, parce qu'il est bien mal parti, le Dossier de santé numérique. Il y a déjà des retards. Ce sont les mêmes gens qui étaient à SAAQclic.

Est-ce que le ministre est d'accord pour qu'on fasse notre job?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Je pense, encore une fois, Mme la Présidente, là, qu'il ne faut pas inquiéter les gens quand il n'y a pas de raison valable de le faire. Les différents dossiers prioritaires qui sont avec Santé Québec, je pense entre autres à ce qu'on appelle le Dossier de santé numérique, le DSN, est très bien travaillé en ce moment. Oui, on a des enjeux avec les médecins qui ne participent pas à la formation, puis on aura des décisions à prendre, mais ça n'a rien à voir avec les compétences des gens qui gèrent ce dossier-là. Premièrement.

Deuxièmement, nous sommes en préparation d'un dossier qui s'appelle Votre santé, qui est une plateforme très importante pour la prise de rendez-vous.

Donc, chacun de ces dossiers-là de transformation sont regardés avec des gens compétents. Et je veux rassurer la population, c'est...

• (10 h 50) •

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Jean-Talon.

Ressources allouées au Directeur des poursuites criminelles et pénales**M. Pascal Paradis**

M. Paradis : C'est quoi, le discours de la rentrée du gouvernement de la CAQ, Mme la Présidente? C'est, au Québec : Aime-moi, Québec, j'ai changé, je vais changer. Ça fait sept ans que je fais la même affaire, mais, crois-moi, l'an prochain je vais changer.

Ça se voit particulièrement dans le domaine de la loi et l'ordre, annoncé comme une grande priorité du gouvernement, comme en 2018. Le premier ministre nous dit que c'est une priorité. Le ministre de la Sécurité publique nous dit que la récréation, c'est fini. Le thème du congrès de la CAQ, c'est : Protégeons notre monde.

Mais qu'est-ce qu'on a appris cette semaine? Moins de ressources pour les procureurs de la direction des poursuites criminelles et pénales, 50 procureurs de moins juste dans la dernière année. Ce qu'on apprend, c'est que, pour l'application de la loi puis des procès, qui sont essentiels à l'administration de la justice, on n'aura pas assez de ressources. Même chose, toujours la même chose : dire une chose, faire son contraire.

Est-ce qu'on peut m'expliquer comment ce gouvernement croit qu'on va avoir plus de loi et l'ordre si on coupe les vivres des procureurs de l'État?

La Présidente : La réponse du ministre du Travail.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Oui, merci, Mme la Présidente. Au nom de mon collègue à la Justice, je réitère l'importance qu'on a accordée, bien sûr, à l'accompagnement puis à la protection des personnes qui sont victimes. De 2018 à 2025, d'ailleurs, il y a eu une augmentation de 634 à 832 procureurs de la couronne, c'est une augmentation de 30 %. Depuis 2020, depuis l'arrivée de mon collègue à la Justice, le budget du DPCP est passé de 173 à 224 millions de dollars. Encore une fois, c'est une augmentation de 30 %.

Nous consacrons nos énergies à optimiser les ressources en place, à faire tout ce qui s'impose pour que les services à ceux qui en ont véritablement besoin ne soient pas affectés. On continue d'aller dans cette direction-là. Il faut respecter la capacité, mais sans jamais oublier la qualité du travail des membres du DPCP et des ressources qui sont à la disposition du ministère.

La Présidente : En terminant.

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Beaucoup de mots, mais ce que les procureurs nous disent, c'est qu'ils ont besoin de ressources. Les chiffres sont sortis cette semaine. 50 procureurs de moins en un an. Ça, ça veut dire 20 000 causes à répartir, des procureurs qui sont déjà surchargés. Qu'est-ce qu'ils nous disent? Des peines plus clémentes, des règlements, des dossiers abandonnés. Alors, si on parle de loi et l'ordre, là, comment on peut y arriver, s'il n'y a pas assez de ressources pour mener les procès à bien?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : On en est, Mme la Présidente, parfaitement conscients. C'est la raison pour laquelle je réitère l'importance non seulement de respecter les budgets, qui sont en augmentation, mais d'optimiser l'utilisation des ressources. Et, comme vous le savez, il y a eu une priorisation importante aux cas de violence conjugale, notamment la création d'un tribunal spécialisé. Il faut s'assurer de faire les choses qui sont compatibles avec notre capacité de faire, le nombre de nos ressources, encore une fois, en ce qui concerne les procureurs de la couronne, qui a été en augmentation, et la réponse aux besoins fondamentaux des Québécois, Québécoises.

La Présidente : En terminant.

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Alors, on a compris ce que ça veut dire, «optimiser». Ça veut dire moins de procureurs. Le Barreau du Québec est sorti de sa réserve aujourd'hui même, il y a une heure. Le bâtonnier du Québec parle de rupture du service. L'administration de la justice montre des signes alarmants d'essoufflement générés par l'insuffisance des fonds alloués à son fonctionnement.

Moins de procureurs, moins de procès, moins de condamnations, moins de loi et d'ordre, alors que c'est ce que le gouvernement promet. Est-ce que ce n'est pas, encore une fois, dire une chose, faire son contraire?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Bien, écoutez, Mme la Présidente, je le répète, parfois ça peut générer un inconfort de la part de ceux et celles qui sont victimes, mais, soyez rassurés, tout est mis en place pour que les procureurs de la couronne, notamment, avec les ressources à leur disposition, fassent le maximum. Et, je le répète, les cas de violence conjugale, sexuelle et familiale font partie des priorités des Québécois, Québécoises. Et, je le répète, prioriser tout en respectant les budgets, ça implique aussi de ne jamais mettre au second plan...

La Présidente : En terminant.

M. Boulet : ...la qualité du travail effectué par les gens du ministère. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Mille-Îles.

Mesures pour stimuler la construction résidentielle**Mme Virginie Dufour**

Mme Dufour : Merci, Mme la Présidente. Alors, d'abord, je remercie la nouvelle ministre de l'Habitation pour son offre de collaboration, qu'on a d'ailleurs reçue avant même cette... le début de cette période de questions. Je ne partage pas son enthousiasme, par contre, sur la priorité qu'accorde le gouvernement. Je souligne que le premier ministre n'a pas mentionné une seule fois l'enjeu du logement dans son discours d'ouverture.

Pourtant, il y a un enjeu majeur dans la construction : le manque de productivité. En effet, la productivité dans l'industrie de la construction au Québec a reculé de 10,8 %, selon Statistique Canada. Le premier ministre aime se comparer à l'Ontario. Bien, c'est toujours plus long de construire une maison au Québec qu'en Ontario. Ce n'est pas normal. Et récemment on a constaté que les coûts de construction augmentent deux fois plus vite au Québec que dans le reste du Canada. Ça non plus, ce n'est pas normal. Ça coûte donc plus cher et c'est plus long, construire.

Alors, comment, Mme la ministre, vous comptez améliorer la productivité et réduire les coûts de construction?

La Présidente : La réponse de la ministre responsable de l'Habitation.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Oui, Mme la Présidente. Bien, tantôt, j'ai eu l'occasion de mentionner, là, qu'on a travaillé avec deux leviers. Premièrement, la révision de programmes. Ça faisait des décennies qu'il n'y avait pas eu de révision de programmes au Québec. Donc, on a vraiment révisé les programmes en se dotant du programme de la PHAQ, du fonds... des fonds fiscalisés. On a travaillé à se doter d'un programme de développeurs qualifiés. Et, depuis ce temps, ce qu'on voit, c'est une accélération de nos projets de construction qui se livrent dans toutes les régions du Québec, Mme la Présidente. Alors, c'est important, on va continuer sur notre plan de match.

J'aimerais aussi rappeler à ma collègue que nous avons déposé une stratégie nationale, en habitation, en août 2024, j'aurai l'occasion de déposer ce rapport annuel en Chambre d'ici quelques semaines, et on voit vraiment toute l'évolution qui a été faite en lien avec l'habitation au Québec.

Alors, c'est important. On est enlignés sur nos nouveaux programmes, sur la révision des lois qui ont été faites, autant au niveau municipal...

La Présidente : En terminant.

Mme Bélanger : ...qu'avec mon ex-collègue de l'Habitation, et on va aller de l'avant, Mme la Présidente, pour...

La Présidente : Première complémentaire.

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Mme la Présidente, je ne parle pas de la construction de logements abordables, je parle de tous les types de construction. Il y a déjà 11 000 postes vacants, dans l'industrie de la construction, et on prévoit que 25 % de la main-d'oeuvre actuelle prendra sa retraite d'ici 10 ans, 25 %. La cerise sur le sundae : Hydro-Québec prévoit l'embauche de 35 000 travailleurs pour ses projets d'expansion.

Alors, Mme la Présidente, qui va construire les logements? Combien ça va coûter? Est-ce que c'est une priorité pour la ministre?

La Présidente : La réponse du ministre du Travail.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Oui. Ça me fait plaisir, Mme la Présidente, de rappeler... puis ma collègue de Mille-Îles a contribué aux travaux parlementaires d'un projet de loi qui a été adopté l'année dernière, modernisant l'industrie de la construction, les objectifs étant, évidemment, de relever le déficit de main-d'oeuvre par la formation, notamment, accélérée, en alternance travail-études. Et, pour accroître la productivité, on a intégré des notions de polyvalence dans les travaux de construction, on a permis une meilleure mobilité de main-d'oeuvre à travers le Québec. On a aussi facilité l'accès à l'industrie de la construction par la facilitation d'obtention des certificats de compétence apprenti. On en a fait beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Malheureusement, ça ne porte pas ses fruits. Et je dois dire que vous avez formé des gens pour rénover leurs sous-sols, pas pour construire. On l'a vu ce matin.

D'autres données, Mme la Présidente...

La Présidente : Mme la députée, je vous rappelle que vous vous adressez à moi. Poursuivez.

Mme Dufour : D'autres données, Mme la Présidente. Le taux de postes vacants en construction est passé de 2,2 %, en 2018, à l'arrivée de la CAQ, à 4,8 %. Alors, c'est plus élevé que ça dans les autres industries. Et, on le sait, avec les retraites, bien, ça va prendre davantage de monde. Mais on veut pourtant construire beaucoup plus. Alors, mathématiquement, ça ne marche juste pas.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Oui, merci, Mme la Présidente. Souvenez-vous, d'ailleurs, que le ministère de l'Éducation, avec Hydro-Québec, a consenti un montant de 250 millions de dollars pour la formation des travailleurs, travailleuses. La productivité, la CCQ a même demandé une étude à l'Institut du Québec, et, au Québec, la productivité, dans les 30 dernières années, a augmenté de 6 %, alors que dans d'autres juridictions il y a eu des baisses de 20 %.

C'est en travaillant tout le monde ensemble, les patrons, les syndicats, qu'on va mettre en place les meilleures mesures pour produire plus. La polyvalence est un outil qui a été reconnu par tout le monde.

La Présidente : En terminant.

M. Boulet : On va accentuer et continuer. Merci, Mme la Présidente.

• (11 heures) •

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant la députée de Bourassa-Sauvé.

Formations de courte durée dans le secteur de la construction

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Mme la Présidente, le ministre vient de nous parler de formation, mais je pense qu'il a vu le même titre que nous dans les journaux ce matin : *Bilan des formations en construction payées 750 \$ par semaine : moins de la moitié des élèves se retrouvent sur les chantiers.*

Depuis le début, là, de ces formations-là, le Parti libéral du Québec sonne l'alarme : formations incomplètes créées à la hâte, choix de métiers qui ne faisaient pas l'unanimité, mais surtout aucune obligation d'aller travailler sur des chantiers par la suite. Chaque fois que j'ai questionné le gouvernement là-dessus depuis deux ans, on a balayé cet enjeu-là sous le tapis. Quand on a dit que les gens allaient se faire payer pour rénover leurs cabanons, on nous a dit que c'était anecdotique. Aujourd'hui, on voit que c'est moins d'un travailleur sur deux, moins d'un étudiant sur deux qui se retrouve véritablement sur nos chantiers. À moins d'une personne sur deux, là, on est loin de répondre aux besoins de main-d'oeuvre pour construire des logements, comme vient de l'expliquer ma collègue des Mille-Îles.

Donc, on réitère la question au gouvernement : Qui va aller les construire, sur ces chantiers-là, qui va aller les construire, ces logements? Et surtout, surtout...

La Présidente : La réponse du ministre du Travail.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Oui. Merci, Mme la Présidente. Je rappellerai que cette offensive en formation accélérée a été conjuguée par les efforts, aussi, des associations patronales et des syndicats. Et le taux auquel vous faites référence tient compte des personnes inscrites, alors que, si on tient compte du nombre de personnes diplômées, donc qui ont obtenu une attestation d'études professionnelles en charpenterie-menuiserie, où on a des besoins cruciaux, conduite d'engins, ferblanterie, réfrigération... est de 60 % qui ont déjà intégré l'industrie de la construction en ayant des certificats compétence apprenti. Et ils ont jusqu'au 31 décembre pour les obtenir. Et plusieurs ont intégré l'industrie de la construction sans nécessité d'avoir ces certificats. Merci, Mme la Présidente.

Une voix : ...

La Présidente : Et pas d'applaudissements non plus. J'ai vu quelqu'un applaudir. On ne fait pas ça. Le respect du décorum. J'aimerais entendre la deuxième complémentaire... la première complémentaire. Allez-y, madame.

Mme Madwa-Nika Cadet

Mme Cadet : Première complémentaire. Mme la Présidente, j'entends le ministre nous justifier, là, ces formations, mais on s'entend, là, les besoins sont criants. On a parlé, donc, des besoins en matière de construction de logement. Il y a des besoins immenses en matière de construction d'écoles. Hydro-Québec aussi... a aussi énoncé, donc, ses besoins immenses en construction. Le gouvernement, et le ministre, donc, qui me répond, donc, avait lancé son offensive main-d'oeuvre. On voit bien que tout ce qu'il a mis de l'avant est un échec.

Donc, est-ce qu'il nous confirme que ces formations accélérées...

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Donc, on est conscients de l'importance des projets énergétiques. C'est une raison qui nous fait collaborer intensément avec Hydro-Québec. C'est la première fois qu'Hydro-Québec s'investit avec le ministère de l'Éducation, je le répète, pour faire de la formation.

Sur les 4 300 diplômés, il y en a à peu près 2 800 qui ont déjà obtenu le certificat compétence apprenti. C'est près de 60 %. C'est un bilan intérimaire.

Avant de dire que c'est un échec, essayons de voir les résultats à la fin. Ce n'est pas parfait, il y a eu des cas d'abus, mais c'est des personnes qui n'ont pas complété et obtenu l'attestation d'études professionnelles. Merci.

La Présidente : Oui, Mme la leader de l'opposition officielle. En question principale?

Une voix : ...

La Présidente : Allez-y.

Dépassements de coûts dans le projet SIFARH

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Merci, Mme la Présidente. J'écoutais l'échange avec le ministre de la Cybersécurité et du Numérique et l'intervention du ministre de la Santé relativement au projet SIFARH, mais, en fait, le projet SIFARH, il est amputé, c'est maintenant SIFA. La confusion demeure entière.

Mme la Présidente, j'aimerais savoir du ministre de la Cybersécurité et du Numérique... qu'il précise sa pensée, parce que, cet été, il a bien dit, et on l'a appris par les médias, qu'il avait dit stop au projet SIFARH. Or, Santé Québec a dit : Go, procédons.

Le premier ministre, lui, on l'a entendu dire : Bien, on collabore entre nous. Et c'est bien ce qu'il a dit, ce matin, qu'il y avait une belle collaboration, qu'il y avait plusieurs... des milliers de projets, même, qui étaient en cours, que certains étaient... recevaient un suivi serré de sa part, qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter au niveau de la gouvernance, qu'il n'y avait aucune alarme, il fallait être confiant.

Mais alors pourquoi, cet été, Mme la Présidente, pourquoi, cet été, il a dit d'arrêter le projet? Sur quelle base? Qu'est-ce qui justifiait cette inquiétude et cette lettre à Santé Québec disant d'arrêter...

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Très bien. Alors, Mme la Présidente, ça aussi, c'est une très bonne question, puis je vais être très, très clair, là.

Le rôle du MCN, c'est de nous appuyer et d'appuyer Santé Québec dans les principaux dossiers de transformation numérique. Dans le cas du projet SIFARH, qui a été scindé en deux, donc la première partie, c'était pour les ressources humaines, la deuxième, c'était pour les finances, donc, la partie finances a continué, sauf que ce qu'on a pris comme décision, au cours de l'été, c'est qu'on n'avait pas toute l'information pour procéder à une demande d'augmentation de coûts. Et cette analyse-là, elle est en cours en ce moment.

Et, comme on le fait maintenant, s'il y a des demandes de fonds supplémentaires, elles seront présentées et justifiées, exactement ce qui n'était pas fait du côté du Parti libéral avant. Lorsqu'on voit qu'il y a des dépassements de coûts, il faut qu'ils soient justifiés et autorisés et par le Conseil des ministres et, dans ce cas-ci, par Santé Québec, par leur conseil d'administration, avant que les fonds soient engagés.

Alors, en ce moment, ce n'est pas le cas. Les analyses se poursuivent, et, quand on aura toutes les informations pour décider de poursuivre ou pas, nous le ferons. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente : Alors, cela met fin à cette période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis, et, pour ce faire, je cède la place à la deuxième vice-présidente de l'Assemblée nationale. Merci beaucoup pour votre attention.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Nous en sommes maintenant à la rubrique Motions sans préavis. Et, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation des motions sans préavis, je reconnais maintenant un membre formant l'opposition officielle. M. le député de LaFontaine.

Souligner le Mois de la sensibilisation au cancer du sein

M. Tanguay : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Vous allez me permettre de saluer les représentantes de la Fondation du cancer du sein du Québec qui sont présentes ici avec nous dans les tribunes.

Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec le ministre de la Santé, le député de Rosemont, le député des Îles-de-la-Madeleine, le député de Saint-Jérôme et le député d'Abitibi-Est :

«Que l'Assemblée nationale du Québec souligne le Mois de la sensibilisation au cancer du sein qui se tient en octobre de chaque année;

«Qu'elle rappelle qu'une femme sur huit recevra un diagnostic au cours de sa vie;

«Qu'elle souligne l'importance de la prévention, du dépistage précoce et de l'innovation afin d'améliorer la santé des femmes et de sauver davantage [de] vies;

«Qu'elle prenne acte de la mobilisation citoyenne ayant mené au dépôt d'une pétition signée par plus de 42 000 personnes réclamant la modernisation du dépistage du cancer du sein;

«Qu'enfin, elle affirme la pertinence d'évoluer vers une approche de dépistage basée davantage sur le risque, en s'inspirant de projets comme le projet PERSPECTIVE, et en cohérence avec la plus récente évaluation de l'INESSS déposée cette semaine.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : M. le député, pourriez-vous répéter, s'il vous plaît? Je n'étais pas assise, et on ne vous entendait pas. Toutes mes excuses. Allez-y.

M. Lévesque (Chapleau) : Pas de souci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Il y a donc consentement pour un débat de deux minutes de rigueur par intervenant dans l'ordre suivant : la députée de Mont-Royal—Outremont, le ministre de la Santé, le député de Rosemont et le député des Îles-de-la-Madeleine.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Il y a consentement qu'il y ait des intervenants pour une durée... soit limitée à un maximum de deux minutes de rigueur. Donc, je cède maintenant la parole à Mme la whip de l'opposition officielle.

Une voix : ...

• (11 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : La leader, pardon. La leader de l'opposition officielle. Désolée.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Merci, Mme la Présidente. Je veux d'abord saluer très chaleureusement, à mon tour, les trois représentantes de la Fondation du cancer du sein du Québec parmi nous aujourd'hui dans les tribunes, Mmes Karine-Iseult Ippersiel, Mélanie Vergerio-Wilhelm et Martine Côté. C'est un honneur pour moi. L'honneur est particulier parce que la fondation se trouve dans ma circonscription. Et j'ai d'ailleurs eu le privilège d'assister à l'inauguration de la magnifique Maison Rose sur Laurier, à Outremont, un lieu d'accompagnement unique qui incarne la bienveillance et la solidarité.

Nous savons que le cancer du sein touche tout le monde, de près ou de loin. Une femme sur huit, au Québec, recevra un diagnostic au cours de sa vie. C'est énorme. Pour ma part, ce cancer a frappé de très près, dans ma famille, et je ne compte plus les amis, les connaissances, les collègues qui ont dû traverser cette épreuve.

Mais il y a aussi un message d'espoir. La recherche progresse, les traitements s'améliorent, et le dépistage sauve des vies. On le voit aujourd'hui avec le projet PERSPECTIVE, qui propose une nouvelle approche plus personnalisée du dépistage. Plutôt que de s'appuyer seulement sur l'âge, on tient compte du profil de risque de chaque femme. Cela permet d'adapter la fréquence et les méthodes et de mieux rejoindre notamment les jeunes femmes à risque plus élevé, souvent laissées de côté par les programmes actuels.

En ce mois d'octobre, dédié à la sensibilisation au cancer du sein, rappelons-nous que, derrière chaque statistique, il y a des visages, des parcours, des histoires de courage et des victoires. Continuons à avancer dans l'espoir d'un avenir où ce combat sera synonyme encore plus de guérison. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la leader de l'opposition officielle. Je cède maintenant la parole au ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Alors, Mme la Présidente, premièrement, je tiens à saluer, moi aussi, les membres de la fondation qui sont ici avec nous aujourd'hui, mais aussi pour cette initiative du Parti libéral de faire cette motion-là, ce matin, à laquelle je souscris totalement.

En fait, ce Mois de sensibilisation au cancer du sein, je pense qu'il est important non seulement pour les femmes, mais pour toutes les personnes qui sont touchées directement ou indirectement par ce cancer, qui frappe malheureusement encore beaucoup de femmes.

Je tiens, ce matin, par exemple, à rappeler deux choses. La couverture actuelle du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans doit être élargie. Je le confirme. Nous avons eu une recommandation récente, comme vous l'avez mentionné, de passer cette période-là, cet âge-là, de 40 à 50 ans, mais de le faire par étapes. Alors, cette recommandation-là, comme vient de le dire la députée, elle est très récente, elle est au cours des derniers jours, et nous allons prendre les prochains jours pour l'analyser.

Je le mets dans le contexte aussi d'une politique de prévention. C'est la première fois que le gouvernement fait une politique de prévention. Et c'est sûr que le dépistage du cancer du sein va s'insérer à l'intérieur de cette politique de prévention, parce que le dépistage est un élément clé à la prévention.

Alors, nous avons fait le chemin nécessaire pour élargir le nombre... l'âge des patientes, c'est-à-dire, on a additionné de 60 à 74 ans, mais ce que les experts, dont PERSPECTIVE, dont l'INESSS, disent, c'est qu'il faut maintenant aller plus bas, selon peut-être d'autres critères que l'âge. Et c'est ça qu'on devra pouvoir regarder dans les prochaines semaines.

Et je terminerai en disant qu'avec l'arrivée de Dre Quach à la Santé publique je pense qu'on va avoir tout le support nécessaire pour faire des avancées. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député de Rosemont.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. Bien, moi aussi, à mon tour de saluer les gens de la fédération qui sont ici. Merci aux collègues de l'opposition officielle d'avoir déposé cette motion, qui revient chaque année, et peut-être avec plus d'acuité à chaque année, parce que vous aurez remarqué probablement dans votre entourage que, malheureusement, de plus en plus le cancer frappe tôt. De plus en plus de gens plus jeunes qu'avant sont touchés par le cancer, notamment des femmes, notamment de jeunes mamans. J'en ai eu dans mon propre entourage. Je peux vous dire que le cancer, c'est toujours un choc, mais, quand ça frappe une jeune maman dont les enfants sont encore au primaire, c'est encore plus terrible.

Cela dit, il y a de l'espoir, comme nous l'a dit la leader de l'opposition officielle, mais l'espoir, ça passe par la prévention, ça passe par le dépistage. Or, on va se le dire, on a quelques retards, au Québec, sur la question du dépistage. Tout le monde sait qu'on dépasse largement les six semaines normalement prescrites par la science, notamment dans certaines régions, le député de Pontiac l'a souvent dit, dans sa région, en Outaouais, par exemple, on dépasse largement les délais, et les femmes sont souvent obligées de rouler 200, 250 kilomètres pour aller subir une mammographie ailleurs.

Est-ce qu'on peut se donner, parlant d'espoir, l'objectif, tout le monde ici, de revenir l'an prochain, quand on va se relever avec notre ruban rose, et d'avoir fait baisser les chiffres d'attente? C'est l'objectif, je le sais, du ministre. C'est l'objectif de tout le monde ici. Et, si je peux aider de quelque façon que ce soit en la matière, je serai toujours disponible pour le faire, parce que le cancer, effectivement, touche de plus en plus de gens, le cancer reste mortel, même si — et ça, c'est la note de l'espoir — un cancer du sein qui est dépisté en stade 1 a une chance, pour sa patiente, de rémission de 90 % à 100 %. Alors, on a un devoir, on a la responsabilité, ici, de suivre ces femmes et de leur donner le dépistage et les traitements nécessaires.

Merci, encore une fois, à la fédération d'avoir déposé cette... aux libéraux d'avoir déposé cette résolution. Merci encore. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci beaucoup. Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Merci, Mme la Présidente. À mon tour de saluer les représentantes de la fondation ici présentes.

En ce mois d'octobre, l'Assemblée nationale parle d'une seule voix pour souligner le Mois de la sensibilisation au cancer du sein, une cause qui touche le coeur de toute la population. À l'évidence, ce cancer, qui va affecter une femme sur huit, on l'a dit, au cours de sa vie, nous rappelle l'urgence d'agir collectivement pour protéger la santé des femmes et sauver des vies. Derrière cette statistique, il y a des milliers de drames humains. Évidemment, nos conjointes, nos soeurs, nos mères, nos filles sont susceptibles d'être touchées, et, par voie de conséquence, nous le sommes tous. C'est arrivé dans ma propre famille et probablement chez la majorité des députés ici présents.

La prévention et le dépistage sont des armes puissantes dans cette lutte contre le cancer, et il est important d'avoir accès à des examens de dépistage réguliers pour nous permettre de détecter la maladie à un stade précoce, où les chances de guérison sont encore les plus élevées. D'ailleurs, l'INESSS, on l'a mentionné, vient de recommander que le programme de dépistage, au Québec, soit élargi aux femmes de 40 à 49 ans. Et je prends note de l'ouverture du ministre à aller de l'avant avec cette recommandation. C'est une mesure importante, qui doit être mise en place dans toutes les régions du Québec. Le projet PERSPECTIVE est également prometteur. Il permet une approche de dépistage basée sur le risque, une méthode éprouvée qui pourrait changer notre façon d'aborder et de prévenir cette maladie.

Je tiens à saluer la mobilisation citoyenne exceptionnelle qui a conduit au dépôt de la pétition de plus de 40 000 signataires. J'espère que cette voix collective qui réclame la modernisation du dépistage du cancer du sein sera entendue, Mme la Présidente. Il faut continuer à promouvoir la prévention, investir dans l'innovation et adopter une approche qui nous permettra d'agir en amont pour contrer le cancer du sein. Merci.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Cette motion est-elle adoptée? Adopté.

Je suis maintenant prête à reconnaître un membre du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Laurier-Dorion, la parole est à vous.

Demander au gouvernement de s'assurer que toute la lumière soit faite sur les événements entourant le décès du jeune Nooran Rezayi

M. Fontecilla : Merci, Mme la Présidente. Je sollicite le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante, conjointement avec la députée de Westmount—Saint-Louis :

«Que l'Assemblée nationale du Québec exprime sa profonde tristesse à la suite du décès de Nooran Rezayi, 15 ans, dans des circonstances tragiques, et transmette ses condoléances à sa famille et à ses proches;

«Qu'elle demande au gouvernement de s'assurer que toute la lumière soit faite sur les événements entourant sa mort et qu'il exige que tous les efforts soient déployés afin que les enquêtes soient menées avec transparence afin de renforcer la confiance du public;

«Qu'elle reconnaisse que les jeunes, quelle que soit leur origine, font partie intégrante de la société québécoise et contribuent de façon positive à la vie collective;

«Qu'elle dénonce les propos haineux diffusés sur les réseaux sociaux dans la foulée de ce drame, ainsi que toute association généralisée entre les jeunes et la violence ou la délinquance;

«Qu'elle réaffirme son engagement à lutter contre la stigmatisation de la jeunesse québécoise;

«Qu'enfin elle observe une minute de silence à la mémoire de Nooran Rezayi.»

Merci, Mme la Présidente.

• (11 h 20) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : ...sans débat, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Il y a consentement, sans débat. Alors, je vous invite à vous lever afin de...

Une voix : ...

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Un vote électronique est demandé. Le vote est maintenant ouvert. La période du vote étant terminée, M. le secrétaire général, pour le résultat du vote, s'il vous plaît.

Le Secrétaire : Pour : 85
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : La motion est adoptée. Nous allons... Je vous invite maintenant à vous lever afin de garder une minute de silence.

• (11 h 22 — 11 h 23) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Je vous remercie. Vous pouvez vous asseoir. Oui, monsieur.

M. Cliche-Rivard : Si vous permettez, j'aimerais qu'une copie de cette motion puisse être envoyée à la famille de Nooran Rezayi ainsi qu'à l'école secondaire André-Laurendeau, s'il vous plaît.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Ce sera fait.

Je suis maintenant prête à reconnaître un membre du troisième groupe d'opposition. M. le député de Jean-Talon, la parole est à vous.

Féliciter les Capitales de Québec, champions de la Ligue Frontière

M. Paradis : Mme la Présidente, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec mes collègues le ministre responsable de la Capitale-Nationale, le député de Marquette et le député de Jean-Lesage, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale célèbre le 4e championnat consécutif de la Ligue Frontière que les Capitales de Québec ont remporté le 21 septembre 2025;

«Qu'elle félicite les joueurs, les entraîneurs, le personnel et la direction pour ce 11e championnat, avec une mention spéciale pour le joueur d'avant-champ Justin Gideon qui a été nommé joueur le plus utile des séries et a contribué à la remontée spectaculaire des Capitales de Québec en demi-finale;

«Qu'elle souligne enfin que les Capitales de Québec constituent un modèle de succès, de détermination et d'excellence sportive pour la Capitale-Nationale et tout le Québec.»

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : ...Mme la Présidente, il y a consentement pour un débat de deux minutes de rigueur par intervenant dans l'ordre suivant : le député de Jean-Talon, la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, le député de Marquette et le député de Jean-Lesage.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Donc, il y a consentement pour qu'il y ait des intervenants et que la durée des interventions soit limitée à deux minutes de rigueur chacune. Je suis maintenant prête à reconnaître le député de Jean-Talon.

M. Pascal Paradis

M. Paradis : Après un autre retour dramatique des Capitales, la série est égale, 2 à 2. Neuvième manche du match ultime, lui aussi à égalité, 5 à 5. Justin Gideon des Capitales est au bâton. L'offrande. La balle est frappée en force dans l'allée de droite, à la piste d'avertissement. Elle donne contre la clôture. Kyle Crawl contourne le troisième, file vers le marbre. Gideon s'en va au troisième, les Capitales prennent les devants grâce à son triple. Et nous voici maintenant en neuvième manche. Fin de la neuvième manche. Deux balles, aucune prise. Aaron Simmons, des Boomers de Schaumburg. Deux retraits. Personne sur les sentiers. Les Capitales mènent par un. Le tir. Faible roulant. Roland saisit, il remet à Quirion au premier pour le retrait, et les Capitales de Québec sont champions dans la Ligue Frontière pour une quatrième saison consécutive.

Mme la Présidente, la description des commentateurs Marc-André Lord et Pierre Blais rendaient encore mieux les moments de grâce que nous ont encore procurés les Capitales de Québec tout au long de la saison régulière et des séries, remportant un 1^{er} championnat depuis leur formation, en 1999. Ce fut une année marquée par plusieurs records sur le terrain, et pour le nombre de spectateurs et de matchs à guichets fermés, avec une ambiance du tonnerre au stade municipal.

Félicitations aux joueurs, aux entraîneurs, au personnel et à la direction, dont ceux ici présents, dans les tribunes, y compris Kyle Crawl, qui a compté le point gagnant dans le match ultime. Grâce à votre dynamisme, les Capitales constituent un formidable succès, en français, tant sur le plan sportif que commercial. Merci de nous inspirer par ce professionnalisme, cet esprit d'équipe et cette culture de gagnants qui font la fierté de la Capitale-Nationale et de tout le Québec.

Je vous lève de nouveau ma casquette, et on se dit : C'est un rendez-vous pour un cinquième consécutif l'année prochaine.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air. La parole est à vous.

Mme Isabelle Charest

Mme Charest : Merci, Mme la Présidente. Vous allez peut-être me trouver drabe, mais... C'est moi qui ai le privilège de prendre la parole, mais je sais que plusieurs de mes collègues, notamment le ministre responsable de la Capitale-Nationale et celui de l'Agriculture, auraient voulu prendre la parole pour féliciter les joueurs des Capitales de Québec, qui ont remporté leur quatrième championnat d'affilée de la Ligue Frontière. Il s'agit d'un record dans la ligue et d'un exploit dont nous pouvons être très fiers.

On se souvient que Justin Gideon s'est illustré en neuvième manche en frappant un triple contre le meilleur lanceur de l'équipe adverse, ce qui a permis aux Capitales de prendre les devants et de s'assurer de la victoire. Au début de la série, rien ne nous laissait présager que ce serait facile de décrocher ce titre, comme l'a mentionné leur gérant, Patrick Scalabrini, ce championnat a été l'un des plus âprement disputés de leur histoire.

Il convient aussi de rappeler que le baseball est actuellement l'un des sports connaissant la plus forte effervescence au Québec. Notre nation se démarque comme une référence en matière de participation, de développement et d'excellence dans cette discipline. Avec plus de 51 000 membres, Baseball Québec se réjouit de constater que le nombre de joueuses a presque triplé en moins d'une décennie. Cet essor remarquable illustre l'attrait croissant pour ce sport, particulièrement auprès des jeunes filles.

L'an dernier, nous avons appuyé la Fédération dans le développement de deux lignes féminines de haut niveau, la ligue ABC et la ligue Canada-Est. Ces deux circuits destinés aux athlètes féminines identifiées visent à offrir un accès élargi à des jeunes joueuses talentueuses, notamment à celles issues de milieux à faibles revenus. Grâce à des initiatives novatrices comme celle-ci, le Québec continue de jouer un rôle de pionnier dans le développement du baseball féminin en Amérique.

Enfin, la présence de modèles inspirants dans le sport professionnel comme les joueurs des Capitales de Québec constitue une véritable source de motivation pour les jeunes athlètes et les incitent à persévérer dans leur parcours sportif.

Félicitations aux joueurs, aux entraîneurs, au personnel et à la direction des Capitales de Québec pour cette victoire. Vous rendez le Québec fier.

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la ministre. Je cède maintenant la parole au député de Marquette.

M. Enrico Ciccone

M. Ciccone : Merci beaucoup. À mon tour de saluer nos champions dans les tribunes. Et merci au député de Jean-Talon pour cette excellente description.

Ceci dit, il est important, aujourd'hui, de souligner un exploit qui mérite toute notre admiration. Les Capitales de Québec viennent de remporter un quatrième championnat consécutif dans la Ligue Frontière. Quatre de suite, ce n'est pas rien. C'est le signe d'une organisation solide, tissée serré, de joueurs qui se donnent à fond et d'un public fidèle qui pousse derrière eux et les supporte soir après soir.

Comme ancien athlète, Mme la Présidente, professionnel — et je mets l'accent sur «ancien», comme vous pouvez le constater — je suis conscient que gagner un championnat, ça ne se fait pas par hasard. Ça demande de la

discipline, du travail acharné et surtout un esprit d'équipe à toute épreuve. Et réussir à répéter l'exploit quatre années de suite, c'est une épreuve éclatante de constance et de détermination.

Les Capitales ne sont pas seulement une équipe de baseball, ils sont devenus un symbole de fierté pour toute la ville de Québec et même pour l'ensemble du Québec. Ils inspirent nos jeunes à croire en leurs rêves, à persévérer et à comprendre que, dans le sport comme dans la vie, les réussites se construisent pas à pas, avec passion, résilience et avec cœur.

Au nom de ma formation politique, je tiens à féliciter chaleureusement les joueurs, les entraîneurs, le personnel, les partisans. Ce quatrième championnat est le fruit de leurs efforts collectifs. Merci aux Capitales de continuer à écrire cette belle histoire sportive et qui fait rayonner notre belle capitale nationale. Merci beaucoup.

• (11 h 30) •

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au député de Jean-Lesage.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci, Mme la Présidente. Alors, si les Capitales de Québec se cherchent un nouveau commentateur sportif pour les parties, moi, je leur recommande fortement d'envisager de considérer le CV du député de Jean-Talon, parce que, quand il parle de vous, là, son niveau de passion sort du stade, littéralement.

Le baseball, c'est un sport américain, mais force est de constater que, pour une quatrième saison consécutive, ils ne l'ont pas tant que ça, l'affaire, les Américains. Encore une fois cette année, Québec et les Capitales sont champions de la Ligue Frontière en fracassant des records : record pour le nombre de championnats consécutifs avec quatre records... avec quatre, pardon, record de victoires pour la saison régulière, avec 67, et record absolu pour le nombre de spectateurs au Stade Canac. C'est près de 182 000 spectateurs qui se sont déplacés pour vivre les moments marquants de cette saison victorieuse, preuve hors de tout doute que Québec est une ville de sports qui sait être derrière ses équipes sportives.

Enfin, au nom de Québec solidaire, merci à toute l'équipe des Capitales pour votre travail acharné. Vous êtes encore une fois une inspiration pour nous tous et toutes. La barre est haute pour la saison prochaine. Je ne veux pas mettre trop de pression, mais, en même temps, on aimerait ça entendre encore une fois le député de Jean-Talon sortir du stade sa passion avec un commentaire enflammé. Alors, s'il vous plaît, juste pour ça, juste pour ça et pour tout, ça vaudrait vraiment la peine. Merci. On est derrière vous.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre... Bien non, on l'a fait, le consentement, puis on l'a débattu.

Mise aux voix

Cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Adopté. Merci. Je vais y arriver.

Je suis prête, maintenant, à reconnaître un membre du groupe formant le gouvernement. Mme la ministre des Affaires municipales, la parole est à vous.

Exiger que le gouvernement fédéral trouve une solution permettant d'assurer la distribution du matériel de communication électorale par Postes Canada

Mme Guilbault : Oui. Merci, Mme la Présidente. Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Vaudreuil, le député de Saint-Jérôme et le député d'Abitibi-Est :

«Que l'Assemblée nationale du Québec réaffirme que la participation électorale est essentielle à la vitalité de notre démocratie, et qu'aucun obstacle ne doit en limiter l'exercice;

«Qu'elle rappelle que Postes Canada, société d'État fédérale, a la responsabilité de livrer le matériel électoral permettant aux citoyens d'exercer pleinement leur droit de vote;

«Qu'elle exprime sa vive préoccupation face à la grève en cours, qui compromet la distribution de ces outils de communication et de mobilisation indispensables;

«Qu'elle exige que le gouvernement fédéral intervienne immédiatement et que Postes Canada, de concert avec son syndicat, trouve sans délai une solution permettant d'assurer la distribution du matériel de communication électorale;

«Qu'enfin, elle souligne que la protection de l'intégrité du processus démocratique doit primer sur toute autre considération.» Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Est-ce qu'il y a consentement pour débattre de cette motion?

M. Lévesque (Chapleau) : Il y a consentement, sans débat, Mme la Présidente. Et je vous demanderais un vote électronique, s'il vous plaît.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Un vote électronique est demandé. La période du vote est maintenant ouverte.

La période du vote étant terminée, M. le secrétaire général, pour le résultat du vote, s'il vous plaît.

Le Secrétaire : Pour : 80
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Cette motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Maintenant, nous serions rendus à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. Et je demanderais aux collègues de sortir avec le moins de bruit, s'il vous plaît. M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Lévesque (Chapleau) : Merci, Mme la Présidente. Et donc la Commission de l'aménagement du territoire va poursuivre les consultations particulières et les auditions publiques sur le projet de loi n° 104, la Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal, aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à midi et de 14 heures à 15 h 35, et le mardi 7 octobre, de 10 h 05 à 12 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine.

La Commission des relations avec les citoyens va poursuivre la consultation générale et les auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029* aujourd'hui, après les avis touchant les travaux des commissions jusqu'à 12 h 50 et de 14 heures à 18 h 05, et le mardi 7 octobre, de 9 h 45 à 12 h 10, à la salle Louis-Joseph-Papineau.

La Commission de l'économie et du travail va entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 101, la Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail, aujourd'hui, après les affaires courantes jusqu'à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30, et le mardi 7 octobre, de 9 h 45 à 12 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

La Commission des finances publiques va entreprendre les consultations particulières et les auditions publiques du projet de loi n° 112, la Loi favorisant le commerce des produits et la mobilité de la main-d'oeuvre en provenance des autres provinces et des territoires du Canada, le mardi 7 octobre, de 9 h 45 à 12 h 25, à la salle Marie-Claire-Kirkland.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Y a-t-il consentement pour déroger à l'article 143 du règlement concernant l'horaire des travaux des commissions? Consentement.

Nous serions à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Affaires du jour

Affaires prioritaires

Reprise du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

La période des affaires étant... la période des affaires courantes, pardon, étant terminée, nous allons maintenant passer aux affaires du jour. Et, aux affaires du jour, nous avons... Aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée reprend le débat, ajourné le 1er octobre 2025, sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par Mme la cheffe de l'opposition officielle, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme la députée des Mille-Îles, M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, Mme la députée de Bourassa-Sauvé et Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 5 h 29 min 45 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole restant est la suivante : 9 h 24 min 58 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 h 49 min 24 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 2 h 42 min 6 s au deuxième groupe d'opposition, 1 h 13 min 44 s au troisième groupe d'opposition, 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prête à céder la parole au prochain intervenant et je cède la parole à la députée de Bonaventure.

Mme Catherine Blouin

Mme Blouin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, hier, j'ai présenté la vision de notre gouvernement, une vision claire, cohérente, qui repose sur quatre piliers, que je vous rappelle : économie, efficacité, sécurité et identité.

J'ai insisté sur l'importance des régions, qui sont le moteur du Québec par leurs ressources, par leurs projets énergétiques et leur vitalité culturelle, pour ne nommer que ça.

J'ai abordé la question de l'identité et de mon mandat d'adjointe à la Francophonie, parce que le français, c'est notre langue, notre culture, notre patrimoine, mais aussi un levier de développement qui nous distingue en Amérique du Nord et nous relie à des millions de francophones.

J'ai aussi rappelé le plan d'action en francophonie canadienne 2025-2028, qui mobilise plusieurs ministères et organismes pour renforcer la coopération avec les communautés francophones, un plan qui soutient nos entreprises, qui valorise l'offre en français, développe les réseaux d'entrepreneurs et démontre que le français, c'est une langue d'avenir, d'innovation et de découverte.

• (11 h 40) •

Enfin, j'ai évoqué la signature récente de deux accords de coopération, avec le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, qui visent à consolider notre identité comme État francophone non seulement au Québec, mais aussi à l'échelle du Canada ainsi qu'à l'international.

Je suis donc rendue à aborder un autre axe de notre plan d'action, c'est-à-dire l'économie. On le sait, on traverse une période marquée par l'incertitude partout dans le monde, et malheureusement le Québec n'est pas épargné. Et c'est pour ça que notre gouvernement a choisi d'agir avec une vision claire, c'est-à-dire faire des régions du Québec les piliers d'une relance durable et verte.

Un exemple concret qui illustre bien cette orientation, c'est le partenariat annoncé en août dernier avec Hydro-Québec, la nation micmaque et l'Alliance de l'énergie de l'Est. C'est un projet qui vise à développer l'immense potentiel éolien de l'est du Québec, et, Mme la Présidente, je m'en réjouis particulièrement parce que ça se passe chez nous. Alors, on parle ici d'un projet colossal, jusqu'à 18 milliards de dollars d'investissements, 20 milliards si on considère la ligne de transport, avec jusqu'à 6 000 mégawatts de capacité installée. Alors, pour vous donner une idée, ça représente d'alimenter la ville de Montréal au complet. Alors, c'est une entente majeure et assurément la plus importante de ma région et du Bas-Saint-Laurent également.

Et ça, c'est sans compter les retombées directes pour nos communautés, c'est-à-dire des milliers d'emplois, de la formation pour notre main-d'oeuvre, une diversification des revenus locaux et un rôle de leadership pour la Gaspésie dans la transition énergétique du Québec.

C'est un partenariat qui s'inscrit dans une stratégie encore plus vaste, celle de développer plus de 10 000 mégawatts de nouvelle capacité éolienne d'ici 2035 en collaboration avec les Premières Nations et les régions. Alors, la Gaspésie sera au coeur d'une transformation majeure qui place nos régions comme moteur de prospérité.

Et, sur ce point, j'aimerais rappeler les mots de notre premier ministre. Il a annoncé que notre gouvernement déposera, dès cet automne, un projet de loi pour accélérer le... le déploiement, pardon, des projets économiques et énergétiques stratégiques pour le Québec. Alors, qu'est-ce que ça signifie, ça, concrètement : raccourcir les délais, alléger les processus administratifs, garder des standards élevés, bien sûr, en matière de développement durable et, enfin, le faire en partenariat avec les Premières Nations et les Inuits.

Nous avons déjà un modèle vraiment inspirant chez nous, dans ma région, donc, le grand projet éolien de l'alliance de l'Est en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent. En fait, c'est un projet où maires, préfets, communautés autochtones sont partenaires dans l'actionnariat. Alors, ça, c'est un projet qui montre que, quand les régions travaillent ensemble avec les Premières Nations, on peut bâtir des projets exemplaires pour tout le Québec. J'ai d'ailleurs toujours beaucoup de fierté quand le premier ministre nomme ce modèle d'affaires de chez nous en exemple.

Donc, le Québec, grâce à ses régions, sera un chef de file de la transition énergétique en Amérique du Nord. Nos entreprises, nos collectivités, nos jeunes pourront bénéficier de cette transformation qui va générer des revenus et aussi une grande crédibilité internationale.

Par exemple, une région comme la mienne, historiquement connue pour ses paysages, ses ressources, son volet touristique, devient un pôle stratégique en matière d'énergie.

Alors, on ne parle plus de régions éloignées, parce que trop longtemps les régions se sont senties à l'écart, ont eu l'impression que les grands projets étaient surtout réservés à Québec ou à Montréal. Eh bien, ce n'est plus le cas, Mme la Présidente. Notre gouvernement démontre très clairement que les régions sont le coeur du Québec.

Et, avant de conclure, j'aimerais aussi rappeler que la vision de notre gouvernement passe aussi par le fait de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, et, le premier ministre l'a dit, on va continuer de le faire. Mais, juste en guise de rappel, quand on a donné 2 000 \$ par année aux aînés à faibles revenus, on a apporté un vrai soulagement à des retraités qui n'ont pas la chance de voir leurs revenus augmenter. Quand on a plafonné les hausses des tarifs à 3 %, on a protégé directement le pouvoir d'achat des familles. Quand on a offert deux heures gratuites dans le stationnement des hôpitaux, on a soutenu les proches aidants, entre autres. Quand on a remboursé les lunettes des enfants, quand on a baissé les taxes scolaires dans plusieurs régions, ce sont des familles entières qui en ont bénéficié. Et on va continuer, Mme la Présidente, à aider les Québécois, et ça, je suis vraiment très fière de ça.

Donc, en conclusion, Mme la Présidente, comme vous pouvez le constater, notre gouvernement a une vision claire et ambitieuse pour le Québec. On a des actions concrètes sur plusieurs plans, toujours dans l'intérêt des Québécois. Alors, on poursuit le travail, Mme la Présidente. Merci beaucoup.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole au député de Nelligan.

M. Monsef Derraji

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Quel plaisir, reprendre la parole dans ce salon rouge, pour parler de ce qui vient de se passer, parce que c'est très important. Le premier ministre a décidé de fermer le Parlement pendant

deux semaines, le proroger pour qu'on puisse commencer plus tard et pour pouvoir reprendre le contrôle de l'agenda législatif.

Pour les gens qui nous écoutent, il a le droit de le faire. Mais ce que je vais faire dans les premières minutes, c'est parler du contexte, le contexte d'un gouvernement en fin de régime, un gouvernement qui vit une crise, crise avec les finances publiques, aucun budget ou presque, je pense, un seul budget qui n'était pas déficitaire; les missions essentielles de l'État, on le voit quotidiennement dans nos bureaux de comté... en ce qui touche au réseau de l'éducation et au réseau de la santé; échec en matière économique, la filière batterie tombe, projet après projet, on ne voit plus aucune direction, l'échec de Northvolt avec la perte de plusieurs millions de dollars; et, bien entendu, l'échec de SAAQclic.

Ce n'est pas tout, et vous allez comprendre le pourquoi de ce discours du premier ministre cette semaine, des députés caquistes qui quittent le navire, des députés qui lui demandent de réfléchir à son avenir. Ils demandent à réfléchir... ils demandent au premier ministre à réfléchir par rapport à son avenir, s'il doit rester chef de la CAQ ou pas et, bien entendu, premier ministre. Les régions délaissées, ça sort de la bouche de deux députés et deux régions. Et ce contexte a poussé le premier ministre à changer le narratif. Je ne vais pas parler de sondages, mais c'est ça, le contexte.

Un gouvernement en fin de régime, parce que c'est le deuxième mandat de M. le premier ministre, il reste à peine neuf mois, mais ce que j'entends de la part du premier ministre et des collègues, la plupart des collègues caquistes, c'est que, écoutez, vous devez nous faire confiance, parce que ce qu'on va vous promettre aujourd'hui, c'est ce qu'on n'a pas fait pendant sept ans, mais on va le réaliser en neuf mois. Je ne sais pas c'est... quel Québécois, aujourd'hui, va acheter le plan caquiste.

Alors, Mme la Présidente, je pense que le premier ministre, qui vit une crise à l'intérieur de son caucus mais aussi une crise avec la population québécoise... les gens se posent tous la question : Pourquoi, cette fois-ci, on va croire le premier ministre? Quelle est l'assurance que ce qu'ils vont faire va régler les choses?

Alors, Mme la Présidente, j'ai quelques dossiers que... le temps que j'ai, parce que je peux parler pendant des heures et des heures, mais, pendant le temps que j'ai, je vais parler de quelques dossiers, premièrement, mes dossiers, mais je vais démontrer que ce gouvernement de fin de régime a perdu la boussole, a perdu complètement le sens de la gouvernance.

Parlons de SAAQclic, que les Québécois, maintenant, suivent et connaissent par coeur. Le gouvernement avait tous les moyens de bien gérer l'argent des contribuables. Le gouvernement avait des alertes, recevait des informations de la part de la SAAQ. Malheureusement, l'information véhiculée aux membres de la Commission de l'administration publique, où des collègues siégeaient, l'information envoyée à la ministre des Transports n'a pas été envoyée aux élus des oppositions. Alors, Mme la Présidente, quand on voit ce qui se passe avec la SAAQ, c'est clairement... dans la tête des Québécois, le gouvernement a failli à sa tâche de bien gérer la plus importante transformation numérique de l'État québécois. Ça, c'est un fait.

• (11 h 50) •

Maintenant, parlons de d'autres enjeux, Mme la Présidente. J'ai devant moi une décision du tribunal. Ce n'est pas une... ce n'est pas un résumé d'une demande syndicale, c'est une décision du Tribunal administratif du travail qui demande au gouvernement d'agir en matière des contrôleurs routiers. Je suis content que le ministre, l'actuel ministre, que je ne peux pas blâmer, que je ne peux pas lui dire qu'il n'a rien fait... il vient d'arriver, et je lui ai dit hier, il s'est ramassé avec le merdier, le fouillis, mais la décision, elle est là. Il doit donner suite à cette décision, parce que c'est inacceptable de laisser les contrôleurs routiers dans leurs postes, confinés, et il le sait, Mme la Présidente. Les contrôleurs routiers jouent un rôle extrêmement important en matière de sécurité routière, et il le sait.

Alors, Mme la Présidente, je pense que le premier ministre, s'il voulait être cohérent et aider son ministre des Transports, qui vient de commencer, c'est lui donner l'autorisation d'aller de l'avant avec les recommandations du Tribunal administratif du travail. Si le gouvernement veut être cohérent en matière de sécurité, il doit sortir les contrôleurs routiers de leur confinement, parce qu'ils peuvent faire plus en matière de sécurité. Et c'est ça que je demande au premier ministre : Soyez cohérent.

Le ministre des Transports, le pauvre, il vient de commencer, je salue son courage, il vient d'arriver au ministère des Transports, mais il y a beaucoup de problèmes dans ce ministère. Et, quand on parle que l'une des priorités du premier ministre, c'est la sécurité, bien, M. le premier ministre, invitez votre ministre des Transports à une bonne bière. Prenez une bonne décision. Ramenez sur les routes les contrôleurs routiers. C'est anormal.

Donc, Mme la Présidente, j'espère que le gouvernement va agir dans ce sens, parce que ça ne date pas d'aujourd'hui. Et souvenez-vous, Mme la Présidente, j'ai déposé un projet de loi pour agir contre les «Chauffeur inc.» Ça, c'est de la concurrence déloyale par rapport à nos entrepreneurs qui travaillent fort et qui paient leur dû à l'État québécois. Donc, j'espère que le ministre des Transports, lui aussi, va agir par rapport au phénomène de «Chauffeur inc.», parce que c'est un phénomène réel.

J'ai déposé aussi une pétition. La pétition, malheureusement, a été refusée par le gouvernement. Encore une fois, je ne peux pas blâmer le ministre actuel des Transports, il n'était pas là, mais je compte sur lui d'agir et de convaincre le premier ministre, parce que, si le premier ministre veut être cohérent en matière de sécurité, il doit agir sur ramener les contrôleurs routiers sur nos routes, agir sur le phénomène des «Chauffeur inc.» et arrêter l'anarchie dans le secteur de la... du transport et du camionnage au Québec, parce qu'il y a beaucoup d'enjeux, mais malheureusement, il n'y a pas d'interlocuteur.

Donc, ça, Mme la Présidente, c'est un élément qui est extrêmement important dans mes dossiers que je surveille, à savoir tout ce qui touche le phénomène des chauffeurs illégaux, les «Chauffeur inc.», l'enjeu majeur des contrôleurs routiers, que je tiens à saluer parce qu'ils font un travail exceptionnel. Et malheureusement, ils ont perdu beaucoup de temps avec ce gouvernement, malgré la décision du tribunal qui date du mois de mars dernier. Donc, encore une fois, j'espère

que le gouvernement caquiste va donner suite à ce jugement extrêmement détaillé, avec beaucoup de bonnes recommandations, et passer à l'action. Et c'est quoi, passer à l'action? C'est une des recommandations où... le souhait du premier ministre, agir en matière de sécurité.

Alors, Mme la Présidente, ça, c'est le volet du transport. J'ai aussi un dossier que je qualifie d'un dossier extrêmement économique et très important, c'est le dossier de l'énergie. Et, quand je vois le premier ministre, qui a passé des semaines et des semaines, des mois et des mois, à privilégier l'entreprise étrangère, notre cheffe parlementaire l'a mentionné hier, à un certain moment on se demandait : Est-ce qu'on doit être Suédois pour rencontrer le gouvernement caquiste? Parce que, pour les entreprises québécoises, bonne chance. Si vous cherchez des blocs d'énergie, si vous cherchez de l'énergie supplémentaire pour soit améliorer votre productivité, soit croître un peu votre production, pas de chance, on le réserve, on réserve les blocs d'énergie pour les autres. Le Québec d'abord, on l'oublie. Mais, Mme la Présidente, finalement, après sept ans, le gouvernement se réveille pour penser à l'entreprise québécoise en matière d'énergie, et ça, moi, je le trouve inacceptable. Et c'est pour cela que j'ai commencé mon intervention en disant la chose suivante : Comment les Québécois, aujourd'hui, vont croire le gouvernement caquiste, qui a passé les sept dernières années à ne pas se préoccuper de ces vrais enjeux, et que soudain, aujourd'hui, il nous annonce quatre priorités, et, ces priorités, il reste deux sessions pour cette fin de régime, parce que l'élection, c'est l'année prochaine. Donc, la question qui se pose : Comment on va croire le premier ministre, aujourd'hui, et sur quelle base?

Alors, Mme la Présidente, je l'ai mentionné dans mes dossiers, que ce soit le transport ou l'énergie, deux dossiers hyperimportants pour les Québécois parce que ça touche les régions et ça touche aussi l'avenir économique du Québec.

Maintenant, parlons un peu d'une question extrêmement importante. Avec le fiasco SAAQclic, on a parlé beaucoup de l'imputabilité et que des gens doivent payer. Mme la Présidente, hier, on parlait avec beaucoup de gens, on se demande qui a payé. Il n'y a personne. Donc, le premier ministre ferme le Parlement pendant deux semaines, nous convoque un peu plus tard, prononce un discours pour changer le narratif. Pour moi, c'est un échec. Il ne sert à rien, ce discours. Il avait beaucoup d'opportunités, le premier ministre : quatre conseils de ministres, quatre conseils, quatre conseils pour envoyer un message clair. C'est parce qu'au moment de sa comparution devant le juge Gallant il a été témoin que, lui-même, ce qu'il disait, qu'il n'a pas reçu l'information... Mais c'est qui, ces gens qui ne lui ont pas donné l'information? J'en suis sûr et certain que le premier ministre, au fond de lui-même, il sait c'est qui, ces gens. Elle est où, l'imputabilité? Les Québécois ont déjà perdu 500 millions de dollars dans ce projet. Et je l'ai rappelé hier, on ne parle même pas de la livraison 3, il n'y aura pas d'autre livraison parce qu'il n'y aura... il n'y a plus de budget, malheureusement. Donc, à l'intérieur de la SAAQ, il va y avoir deux systèmes.

Et parlons de la situation du déficit cumulé à l'intérieur de la SAAQ. Elle est de l'ordre de 500 millions. C'est le dernier chiffre que j'ai, Mme la Présidente. J'espère que le ministre des Transports va faire une sortie publique pour nous annoncer le chiffre, pour qu'on ne soit pas choqués, l'année prochaine, quand le montant sera de 700 ou 800 millions de dollars.

Alors, Mme la Présidente, j'ai le premier ministre qui vit une crise, une crise à l'intérieur de son caucus, une crise à l'externe aussi, parce que les Québécois ne le croient plus, et il n'a pas parlé de l'imputabilité. Si le premier ministre veut changer le narratif, je m'attendais du premier ministre qu'il y ait des gens qui vont perdre leur poste, il y ait des gens qui vont payer le prix. Pourquoi? Parce qu'ils n'étaient pas à la hauteur de la charge publique qu'on leur a donnée. Et, quand je dis, «il y a des gens qui doivent payer», Mme la Présidente, c'est que les Québécois qui voient aujourd'hui l'État dilapider leur argent, que ce soit dans le scandale SAAQclic ou dans le projet Northvolt, où les Québécois ont perdu presque 1 milliard, les gens se demandent : Ça sert à quoi, un gouvernement? Un gouvernement qu'on nous a vendu, au début, un gouvernement de comptables, ça veut dire c'est des gens... des gestionnaires, des gens qui savent compter. Mais il y a un vieux sage qui m'a dit que ce n'est pas tous ceux qui savent compter qui savent bien gérer. Et on parlait aussi des compteux, au lieu d'être comptables.

Mais, Mme la Présidente, je m'attendais d'un premier ministre plus d'efficacité et parler plus d'imputabilité, parce que, si le premier ministre a décidé de proroger la Chambre et de prononcer un discours d'ouverture en vue de changer le narratif, c'est parce qu'il avait besoin, il sait très bien que la population québécoise a perdu le lien de confiance, et le lien de confiance est brisé. C'est ça, ce qui se passe maintenant. Et je le vois, les gens avec qui je parle, les gens qui nous contactent, les gens qui nous envoient des e-mails : les gens, ils ont complètement perdu la confiance dans ce gouvernement.

• (12 heures) •

Et la liste, elle est très longue. Si je prends juste les interventions de la CAQ en matière économique, la liste dépasse le milliard. C'est rendu, Mme la Présidente, pour votre information, que les gens, maintenant, utilisent les pertes de SAAQclic comme unité de mesure. Genre, un SAAQclic, c'est l'équivalent de 500 millions. Si nous avons perdu, dans la filière batterie, 1 milliard ou 1,5 milliard, c'est trois SAAQclic. Si c'est 2 milliards, c'est quatre SAAQclic. C'est rendu que c'est plus facile, maintenant, parler en SAAQclic, qui est l'équivalent de 500 millions, parce que la liste, elle est longue en termes de pertes économiques.

Et je sais que le premier ministre n'aime pas ce genre de discours, parce que ce qu'il dit sur la place publique : Parlez-moi des bonnes choses qui marchent... Oui, on veut que ça marche, tout le monde veut que ça marche au Québec. On veut que la création de richesse soit à la hauteur pour qu'on se donne les moyens d'avoir des bons services publics, un bon système de santé, aussi au niveau de l'éducation. Mais quand on voit, Mme la Présidente, que ce que ce gouvernement a fait depuis le début, c'est dilapider l'argent public, c'est démontrer un gouvernement interventionniste, un gouvernement qui distribue les subventions, un gouvernement qui distribue les prêts, pardonnable dans plusieurs cas... et on se demande : Est-ce qu'il y a un capitaine, au Québec, qui gère l'argent des contribuables? C'est l'argent des Québécois, Mme la Présidente. Et malheureusement, sur ce point, la CAQ a failli à cette mission de bien protéger l'argent des Québécois.

Alors, encore une fois, il n'y a pas de nouveau dans ce discours. Malheureusement, pour les gens qui avaient des attentes très élevées. Le premier ministre, il a annoncé des choses qu'il aurait dû faire il y a sept ans. Le plus comble... le comble de tout cela, c'est qu'il nous annonce qu'il veut accélérer les projets économiques, mais je recule. Il n'y a même pas quatre ans, ils ont mis en place un projet de loi, ils ont mis tout dedans, pour accélérer les projets économiques, mais ils se sont rendu compte plus tard que les mêmes projets qu'ils ont mis en place, ils n'ont pas pu atteindre l'objectif de les accélérer, mais qu'est-ce qu'on fait? On va réaccélérer ce qu'on voulait accélérer il y a quatre ans.

Mme la Présidente, qui va croire les caquistes aujourd'hui? C'est la question sur toutes les tribunes. Comment on va croire, aujourd'hui, les caquistes dans leurs paroles? Ils avaient sept ans. Ils avaient une bonne équipe et ils avaient une bonne majorité. Ils pouvaient tout faire, Mme la Présidente, mais ils n'ont pas réussi. Ils ont échoué, et on se donne un nouveau discours, et on change le narratif, et on essaie de contrôler l'agenda, et on sort l'artillerie lourde, des messages à droite et à gauche.

Mais malheureusement, moi, je fais confiance à la... je fais confiance au peuple québécois. Les gens sont très intelligents, ils ont compris une chose certaine, c'est un gouvernement de fin de régime. Malheureusement, nous avons perdu huit ans. Nous avons perdu aussi beaucoup d'argent. Et, quand on regarde l'état des services publics lamentable, où les listes d'attente s'allongent, l'accès à la première ligne devient de plus en plus difficile, l'état de l'école publique, on se demande : L'argent dilapidé et le déficit cumulé de plusieurs milliards de dollars, ça a aidé qui, au bout de la ligne? Donc, Mme la Présidente, nous sommes dans une société démocratique. Les Québécois seront appelés à l'urne l'année prochaine, et j'en suis sûr et certain, qu'ils feront le bon choix.

Motion formulant un grief

Avant de terminer, j'ai une motion de grief que je vais déposer :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence de toutes mesures visant le développement de transports collectifs structurants dans le discours inaugural.»

Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Votre motion est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Avant de poursuivre, j'ai une annonce à faire. En plus du débat de fin de séance annoncé hier, je vous informe qu'un autre débat de fin de séance se tiendra aujourd'hui. Le premier débat portera sur une question adressée par Mme la députée des Mille-Îles à Mme la ministre responsable de l'Habitation concernant l'absence complète de l'enjeu du logement dans le discours d'ouverture du premier ministre, et le deuxième débat portera sur une question adressée par M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve à M. le ministre du Travail concernant un projet de loi projeté de la CAQ.

Je suis maintenant prête à entendre un prochain intervenant. M. le ministre, la parole est à vous.

M. Samuel Poulin

M. Poulin : Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est un réel plaisir pour moi d'intervenir aujourd'hui concernant le discours d'ouverture du premier ministre, qui a été prononcé il y a quelques jours, qui vient tracer la feuille de route de notre gouvernement pour la prochaine année, il faut le dire, il faut le mentionner, une feuille de route qui est alignée sur les priorités des Québécois, les priorités des Beaucerons. On aura la chance d'en parler tout à l'heure.

Je vois mon collègue le député de Beauce-Nord avec qui je travaille, évidemment, en équipe pour la Beauce depuis déjà plusieurs années. Je suis convaincu qu'il est d'accord avec moi que, lorsqu'on parle du ménage, de l'efficacité, des syndicats, de la sécurité, de la laïcité, on parle à ce que les gens de la Beauce souhaitent, mais ce qu'ils nous parlent également sur le terrain. Alors, je pense que nous sommes très, très bien alignés.

J'aurai évidemment la chance de vous parler dans les prochaines minutes de mes nouvelles fonctions. J'ai eu le privilège d'être nommé, il y a 21 jours, ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises, également ministre responsable de la Jeunesse, alors un poste que je retrouvais après avoir été adjoint parlementaire du premier ministre en 2018-2022.

Alors, on pourra discuter de tout ça dans les prochaines minutes, mais, tout d'abord, vous ne serez pas surprise, Mme la Présidente, je veux vous parler d'économie, l'économie du Québec, qui est actuellement extrêmement fragile, taux de chômage chez les jeunes à 15 %, j'aurai la chance d'y revenir, mais également en ce qui concerne les tarifs de l'administration américaine, des tarifs qui sont toujours en vigueur, Mme la Présidente, dans plusieurs secteurs. On parle de l'acier, on parle de l'aluminium, on parle de l'industrie du bois, où l'administration américaine nous dit que, le 14 octobre, il y aurait une augmentation de 10 %, mais également tout ce qui concerne la deuxième ligne, que j'appelle nos compagnies de transport, qui se sont fait couper plusieurs voyages, également nos entreprises dans le domaine informatique, dans le domaine du marketing.

Alors, il y a aussi une deuxième ligne, Mme la Présidente, qui souffre sur le plan économique présentement, en plus de nos exportateurs, en plus du secteur manufacturier. Je dois vous avouer, Mme la Présidente, et je suis convaincu que c'est ça pour l'ensemble de mes collègues... Vous savez, on est un caucus très présent dans les régions du Québec, très présent auprès de nos PME, très présent auprès de nos chambres de commerce, d'Accès PME, des différentes personnes qui y sont, et tout ce que les gens nous disent, Mme la Présidente, c'est certainement qu'il n'y a pas de possibilité, avec l'administration américaine, d'avoir de la prévisibilité pour l'an prochain. Alors, ça fait en sorte qu'il y a des investissements au Québec qui sont sur pause.

Alors, j'entends, des fois, les oppositions nous reprocher, avec Investissement Québec, d'aider nos entreprises, alors que, si Investissement Québec n'était pas là, Mme la Présidente, il n'y en aurait pas, d'investissements dans les entreprises présentement. Pas d'investissements en entreprise, pas de taxes et impôts pour payer quoi? Santé, éducation, places en services de garde, n'est-ce pas? Alors, quand l'économie va bien, Mme la Présidente, on est capables de supporter notre tissu social, au Québec. Alors, le rôle d'Investissement Québec, dont, on le répète souvent, la moyenne au bâton est excellente, notamment auprès des petites et moyennes entreprises au Québec... ça nous permet, avec ces revenus-là, de financer les grandes missions de l'État.

Et, Mme la Présidente, évidemment, je suis sur le terrain, comme l'ensemble de mes collègues, là, qui ont des PME, des petites et moyennes entreprises. Soit dit en passant, au Québec lorsqu'on parle de PME, c'est en bas de 250 employés, Mme la Présidente, il y en a plus de 250 000. Alors, c'est du monde. D'ailleurs, 95 % des interventions d'Investissement Québec se sont faites dans des entreprises de moins de 250 employés, puis 40 % de ce 95 % là, c'est des entreprises de 20 employés et moins. Donc, arrêtez de nous dire qu'on aide juste la grande entreprise. Ce n'est pas vrai, Mme la Présidente. Le narratif, il ne marche pas. Vous pouvez toujours nommer les deux, trois mêmes, ça ne fonctionne pas. On en a, des succès, Mme la Présidente, dans toutes les circonscriptions du Québec, y compris chez les oppositions.

J'étais chez Marc Marine, à Gatineau, la semaine dernière, entreprise dans le domaine de la soudure, qui investit énormément. Investissement Québec est partenaire. J'étais, d'ailleurs, sur l'île d'Orléans avec ma collègue de Charlevoix—Côte-de-Beaupré pour rencontrer la chambre de commerce, qu'on appuie à travers son développement. Évidemment, en Beauce, on en a énormément, Abritek, Manac, et j'en passe, que l'on supporte. On en a tous.

Évidemment, vous n'entendez pas ces noms d'entreprises là dans les médias. Savez-vous pourquoi, Mme la Présidente? Parce que c'est des deals qui ont fonctionné. Alors, ce qui fonctionne, on n'en entend pas parler, et les défis qu'on rencontre, bien, ça, c'est normal, on en parle davantage dans les médias, mais tout ça pour vous dire, Mme la Présidente, qu'on demeure extrêmement préoccupés par la situation économique des prochains mois, notamment dans le cadre du renouvellement de l'entente de libre-échange, dont on ne connaît pas encore tous les pourtours, les contours et l'ensemble du contenu.

On est préoccupés, évidemment, sur la gestion de l'offre, qui est extrêmement importante pour les régions du Québec, Mme la Présidente. C'est dans nos rangs, dans nos municipalités, le modèle de ferme familiale qu'il faut absolument préserver. Alors, on va être extrêmement attentifs et on demande à nouveau au gouvernement fédéral, à Dominic LeBlanc et à l'ensemble des intervenants de ne pas sacrifier la gestion de l'offre.

Également, Mme la Présidente, l'aide aux entreprises. Je crois à l'aide responsable, je vous en parlais, mais il y a des fonds à Ottawa. Moi, j'accompagne, évidemment, des entreprises chez nous, parce que, vous savez, la Beauce, plus de 65 % de nos entreprises exportent aux États-Unis, dans certains cas, c'est plus de 90 % de leur marché qui est du côté américain. On a un fonds stratégique de 5 milliards d'Ottawa, c'est les contre-tarifs qui ont été retournés, et un autre fonds qui peut permettre jusqu'à 1 million pour les PME. Ça, c'est de l'argent, présentement, qui est sur la table, que nos entreprises peuvent aller chercher, et notre devoir à nous, évidemment, est de les accompagner et de les aider.

• (12 h 10) •

Maintenant, le premier ministre l'a bien dit, on a l'intention de déposer un projet de loi qui va cibler des projets qui sont stratégiques pour le Québec, qui sont stratégiques pour les régions du Québec. On veut évidemment aussi travailler sur le portefeuille. Je vous parle des PME, je vous parle de l'économie parce que, quand l'économie va bien, tout va bien, mais on est conscients que le coût de la vie est extrêmement difficile pour les Québécois. On a évidemment l'enjeu du logement, l'enjeu de l'épicerie. On a aboli le prix plancher, Mme la Présidente, qui a ramené de la compétition, notamment en Chaudière-Appalaches, dans la Capitale-Nationale, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Outaouais, lorsqu'on parle de l'essence, mais on est conscients, Mme la Présidente, que ça peut être extrêmement difficile pour les Québécois présentement. On compte s'y attaquer, le premier ministre l'a dit. Le ministre des Finances a reçu des instructions claires pour voir jusqu'où on pouvait aller sans évidemment sacrifier le retour à l'équilibre budgétaire, qui est très important pour nous, mais ça se fait parallèlement, Mme la Présidente, à cibler, évidemment, tout ce que l'on peut agir lorsqu'on parle de bureaucratie. Vous savez, on peut nous reprocher bien des choses, là, rien n'a été parfait dans les sept dernières années, mais rappelons-nous, Mme la Présidente, qu'il a fallu faire des choix dans le contexte de la crise sanitaire, qu'on a traversé également une augmentation de population fort importante en termes de migrants et d'immigrants, sans compter aussi, également, les feux de forêt, nos... tribunal en matière de violence conjugale.

Alors, on a investi beaucoup dans les missions de l'État. On a également investi beaucoup dans le programme québécois des infrastructures. Je parlerai de la Beauce tout à l'heure, et des investissements que nous avons faits, et des répercussions qu'il y aura dans les prochaines années. Mais tout ça pour vous dire qu'on a fait des choix, dans les dernières années, non seulement pour rattraper les investissements sur le plan des infrastructures, mais également pour protéger le portefeuille.

Je me souviens des taxes scolaires, moi, qui étaient démesurées dans certains centres de services scolaires; on l'a réglé. Je me souviens des tarifs de garde, 20 \$ par jour selon le salaire des parents; on l'a réglé. Je me souviens des tarifs dans les stationnements d'hôpitaux, 30 \$, 35 \$, 45 \$ par jour, des gens s'empêchaient d'aller voir leurs proches malades, Mme la Présidente; on l'a réglé. Alors, évidemment... Puis le permis de conduire à 25 \$ aussi, hein, quand on respecte les limites de vitesse, il reste à 25 \$. C'est mon cas. Alors, tout ça pour vous dire, Mme la Présidente... le dernier, en tout cas. Tout ça pour vous dire, Mme la Présidente, qu'il est important de mettre ça en lumière, parce que ça a toujours été une priorité pour notre formation politique. Et on l'a toujours dit : Le retour à l'équilibre budgétaire ne se fera pas sur le dos des contribuables, ce qui avait été fait par Martin Coiteux à l'époque, Mme la Présidente, qui a repris du service aujourd'hui au sein du Parti libéral du Québec. Alors, pour nous, de notre côté, ça n'en fait pas partie.

Je veux également, dans cette feuille de route, Mme la Présidente, vous parler des syndicats. Vous savez, dans le fil de notre histoire, les syndicats ont évidemment contribué de façon importante aux conditions de travail des

travailleurs. Et je pense qu'il y avait des syndicats au début des années 2000, et ce ne sont plus les mêmes syndicats, aujourd'hui, que nous avons en 2025. Sans compter sur le fait qu'on est dans des enjeux économiques extrêmement importants. Ce sont des cotisations des membres qui servent à aller à Dubaï, des cotisations des membres qui servent à contester des lois qui ont été dûment votées pour l'Assemblée nationale.

Et j'ai toujours fait une différence, et je la fais toujours, entre les syndiqués et les syndicats. Et je pense que le Québec est mûr pour cette réforme. On a des conflits de travail qui s'éternisent, des enfants qui manquent de l'école, du transport en commun qui ne se donne pas pour des gens malades. On a eu, chez nous, un conflit de travail, je sais que tout n'est pas noir et blanc, mais qui a empêché, pendant des mois, à des enfants d'avoir accès à leurs cours de natation, Mme la Présidente, ce n'est pas banal, ce n'est pas facile.

Alors, comme gouvernement qui a bien l'intention... qui fait le bilan des sept dernières années, mais qui a bien l'intention de réformer et de mettre des choses en place, je pense qu'il est tout à fait louable, responsable de ne pas exclure les syndicats du débat public, mais plutôt de mettre des solutions sur la table. Et je sais que notre collègue le ministre du Travail proposera quelque chose d'important, de costaud, qui va marquer l'imaginaire du Québec, mais qui va également donner le rythme aux grandes réformes que notre gouvernement souhaite faire.

La sécurité, Mme la Présidente, on pourrait penser que la sécurité, là, c'est seulement un enjeu dans les grands centres. Ce n'est pas vrai. Vous parlerez au député de Beauce-Nord, Mme la Présidente, qui a vécu des choses extrêmement difficiles, la députée de Bellechasse également, à Saint-Malachie, hein, je ne me trompe pas, des éléments extrêmement difficiles où on avait de jeunes qui se faisaient enrôler par des organisations criminelles avec des destins les plus tragiques, Mme la Présidente. Je parle de la Beauce et de Bellechasse.

Alors, les enjeux de sécurité, les enjeux du crime organisé, Mme la Présidente, ce n'est pas un enjeu qui est uniquement à Montréal et Laval, mais on a raison de préoccuper... d'être préoccupé quand, dans les derniers jours, dans un café, dans un Starbucks, se produit ceci, là. De mémoire d'homme, je n'ai pas vu ça très, très souvent, Mme la Présidente, et surtout pas à ce rythme-là.

Alors, c'est une priorité pour notre gouvernement. Je pense qu'on salue tous la nomination du nouveau ministre de la Sécurité publique. Le Québec est un des endroits les plus sécuritaires au monde, mais il doit le demeurer. Et c'est pour cette raison-là qu'en matière de loi et l'ordre je pense qu'on aura, encore une fois, des priorités qui seront alignées sur celles des Québécois.

Parlons d'identité nationale, Mme la Présidente, de laïcité. Là, encore une fois, ce n'est pas un enjeu qui est seulement à Montréal ou en périphérie. Le Québec a changé, Mme la Présidente. Et évidemment, même dans les régions du Québec, notamment lorsque certains groupes... et on le sait, là, que ce n'est pas une majorité de Québécois, puis on le sait qu'il ne faut pas stigmatiser un groupe plus qu'un autre, mais, lorsque des gens font le choix de pratiquer l'islam radical, qu'ils font le choix de ne pas être en cohésion avec les valeurs québécoises, notamment de l'égalité entre les femmes et les hommes, il est de notre devoir de ne pas rester les bras croisés, Mme la Présidente, et, oui, de déposer une nouvelle loi sur la laïcité qui vient exactement prendre en compte les nouvelles réalités québécoises. Puis ces réalités-là, Mme la Présidente, je le rappelle, je le vis chez nous, en Beauce, où ça a changé, où on a différents éléments qui ne sont plus les mêmes, comme ils étaient avant.

Alors, de rappeler non seulement l'égalité entre les femmes et les hommes, de rappeler le fait que nos jeunes filles et nos jeunes garçons peuvent avoir les mêmes droits, les mêmes objectifs, que le cursus scolaire doit être respecté... On verra la loi, Mme la Présidente, je l'attends comme tout le monde. On a vu une proposition de nos membres, en fin de semaine, qui parlait du visage découvert dans l'espace public. On a dit que, comme gouvernement, nous allions l'analyser, Mme la Présidente.

Alors, ce sont des éléments qui sont fort importants et qu'on se fait parler partout à travers les régions du Québec. Alors, je salue ce leadership-là, un leadership qu'on ne retrouve pas dans toutes les formations politiques mais qui est certainement aligné, encore une fois, sur les priorités des Québécois.

Puis je veux vous parler aussi parallèlement d'immigrants puis de capacité d'accueil, parce qu'il faut faire la différence, Mme la Présidente, entre des travailleurs étrangers temporaires dans des usines, qui sont très importants dans nos régions et dont le gouvernement fédéral a diminué de 20 % à 10 % dans les entreprises... et qui a également joué sur le renouvellement à l'intérieur de 12 mois... et il y a les demandeurs d'asile, Mme la Présidente, qui sont venus, y compris chez nous, mettre de la pression sur le logement, sur l'accès aux services de santé, sur les places en services de garde.

Alors, encore une fois, on est un gouvernement responsable, avec les nouvelles réalités qu'on n'avait pas il y a sept ans, Mme la Présidente, qu'on n'avait pas il y a sept ans, qui se sont accentuées avec le temps, de mentionner... de mettre notre balle au jeu, de faire un débat public, qui, je pense, est responsable et modéré, de dire quels seront les nouveaux seuils d'immigration au Québec, alors que le gouvernement fédéral a complètement perdu le contrôle, dans les dernières années, sur le nombre de demandeurs d'asile. Encore une fois, les gens chez nous, Mme la Présidente, nous en parlent énormément. On sait que ça a un enjeu également sur la survie du français, ça a un enjeu sur les valeurs du Québec. Alors, je pense que nous sommes encore une fois très, très bien alignés.

Les régions, Mme la Présidente. Je suis entouré de députés des régions du Québec qui, au caucus, se lèvent à tous les jours pour défendre les régions. Je pense qu'on n'en a jamais fait autant, Mme la Présidente.

Tout à l'heure, notre collègue parlait de la couverture cellulaire et d'Internet haute vitesse. Couverture cellulaire, le chantier est en cours, là. J'ai annoncé, chez nous, une tour à Saint-Benjamin. Je sais que mes collègues, Bellechasse, la Beauce, notamment, ont annoncé d'autres tours de cellulaire. Mais, si on parle d'Internet haute vitesse, là, moi, je me souviens d'une époque où les fédéraux promettaient ça élection après élection puis je me souviens d'un moment où nos PME dans nos rangs, en Beauce, n'étaient même pas capables d'envoyer leurs factures, Mme la Présidente. C'est ça, la réalité qu'on a vécue pendant des années. Puis, grâce au leadership de notre collègue député d'Orford, ministre de

la Cybersécurité, et aussi, il faut le dire, du premier ministre, on a réussi, Mme la Présidente, à couvrir, sur le plan d'Internet haute vitesse, l'ensemble des régions du Québec.

Alors, quand les gens décident de se lever de bonne heure puis de nous dire qu'on ne s'est pas occupé des régions, là, je pense, Mme la Présidente, qu'il ne faut pas oublier ce moment marquant, ce moment fort important. Je ne l'avais pas vu, le député d'Orford, je le salue, qui a eu un leadership incroyable. Alors, ça, il faut... il faut le mettre de l'avant également.

Sans compter le programme québécois des infrastructures. Et j'y viens, au comté de Beauce-Sud, Mme la Présidente, parce que c'est extraordinaire, ce qui se passe dans le comté de Beauce-Sud en termes d'investissements dans les sept dernières années.

On a un complexe multisports qui nous permet d'accueillir les Jeux du Québec l'an prochain. Être choisi, c'est une chose; les accueillir, c'en est une autre. J'avais encore lundi dans mon bureau... Oui, on peut en être fiers. Sans le complexe multisports, 36 millions de notre gouvernement, plus 7 millions pour la piste d'athlétisme et les plateaux sportifs, nous n'aurions pas eu les Jeux du Québec, Mme la Présidente. C'est noir ou blanc, c'est comme ça. Et je sais une chose, c'est qu'on travaille à accueillir tout ce beau monde là en 2027. Alors, c'est bien du travail. Et je suis un allié de l'organisation, que j'ai rencontrée déjà à quelques reprises, et on a une feuille de route ensemble pour pouvoir atteindre nos objectifs. Alors, les Jeux du Québec, l'année prochaine... en 2027, en fait, ce sera un enjeu fort important.

• (12 h 20) •

On a agrandi l'urgence à l'Hôpital de Saint-Georges, Mme la Présidente, présentement. Encore une fois, c'est quoi, les années 60, 70, qu'on n'avait pas agrandi l'urgence à l'Hôpital de Saint-Georges? On le fait, notamment deux blocs sanitaires, mais également un meilleur espace pour les gens qui sont hospitalisés.

On parlait des jeunes, tout à l'heure, puis de la santé mentale. Je trouve ça important, parce que, oui, on voit un taux de chômage à 15 %, on sait qu'il y a des enjeux en matière de santé mentale, mais nous, on a ouvert, à Saint-Georges, la première aire ouverte en Chaudière-Appalaches, Mme la Présidente, et ça, c'est important, parce que ça permet à nos jeunes d'avoir accès à des services rapides, notamment en termes de santé mentale et de santé physique. On a ouvert la première maison des aînés et, si on ne l'avait pas, je ne sais pas ce qu'on ferait en termes d'aide pour nos aînés dans la région, sachant la demande qui est si nombreuse. On a ouvert la première Maison Gilles-Carle, on a rencontré des défis, j'ai inauguré le nouvel endroit, parce qu'on s'est retourné les manches, on n'a pas peur de ça, en Beauce, nous, de se retourné les manches quand arrivent des défis, on ouvre une nouvelle Maison Gilles-Carle dans les prochaines semaines.

On a investi sur nos routes, les gens me le disent, 173, 108, 204. Il y a des travaux présentement à Saint-Prospère, à Notre-Dame-des-Pins et, et, et, c'est important de pouvoir le mentionner, La Guadeloupe, c'est l'année prochaine. On n'a pas à s'inquiéter, je m'en suis assuré. Le pont Perrault, réhabilitation, c'est important. Je vois le député de Beauce-Nord qui fait la route de la Beauce, sur laquelle le député travaille, travaillait, travaille et travaillera, je passe les constats, sur ce dossier-là, bien, on l'a rénové, le pont Perrault. Si on ne l'avait pas, on mettait un barrage entre nous deux, ça n'avait pas de bon sens. Alors, ça, on l'a fait et on a couvert les dépassements de coûts.

En matière de transport, j'ai annoncé qu'on lancera une étude pour un second pont à Saint-Georges. Je suis le seul, depuis des années, qui dit que c'est important. J'aurai un nouveau conseil municipal dans les prochaines semaines avec qui je vais travailler. On va évidemment publier le tout parce qu'il faut connaître le coût. Et moi, j'y crois. Le prolongement de l'autoroute 73, on est en négociation active pour le tracé avec les propriétaires de terrains et l'UPA. Ça l'a amené des départs... des retards, mais il faut être en mesure de pouvoir s'entendre sur le tracé.

Je parlais d'économie tout à l'heure. On a mis en place la cellule économique Beauce-États-Unis, on a aidé des centaines d'entreprises. On a aussi amené Techniques policières à Saint-Georges, Mme la Présidente. En région, ça change des vies, ça, c'est bon pour notre cégep, c'est bon pour notre économie. Alors, j'ai inauguré les locaux, 1,8 million de notre gouvernement. Encore une fois, ça a été tout un travail. Les CPE à Saint-Honoré, La Guadeloupe, Notre-Dame-des-Pins et Saint-Georges, et je vois ma collègue, qui était ministre de la Famille jusqu'à tout récemment, on va inaugurer dans les prochains jours le premier CPE préfab, et je me permets de saluer l'excellente collaboration que j'ai eue la ministre parce qu'elle a eu un leadership, hein? Oui, faut le dire, elle a un leadership, elle a lancé un appel d'offres, elle s'est retourné les manches puis elle s'est assuré que ça marche au Québec, et on a travaillé ensemble, ce qui fait que le premier CPE préfab non seulement il est en Beauce, il est fabriqué par une entreprise de la Beauce, en plus, Mme la Présidente. Alors, vous me permettez d'être fier. Et je veux remercier à nouveau la députée de Verchères pour sa précieuse collaboration.

Logement abordable, j'ai inauguré Saint-Prospère. Encore une fois, on est venus couvrir les dépassements de coûts, puis j'aurai d'autres annonces prochainement à ce niveau, et j'en passe, Mme la Présidente, parce que le temps est ce qu'il est.

Je veux vous parler de mes nouvelles fonctions, PME et jeunesse. Alors, l'allègement réglementaire, Mme la Présidente. J'ai l'intention de déposer un projet de loi et je vois le député de Marguerite-Bourgeoys, que je salue, avec qui ce sera probablement un grand plaisir de travailler ou avec les membres de son équipe en ce qui a trait à l'allègement réglementaire des entreprises. Je souhaite arriver avec des mesures significatives dans les prochaines semaines et prochains mois. Les barrières commerciales, la semaine prochaine, on siègera ici, à l'Assemblée nationale, sur un projet de loi fort important pour diminuer les barrières commerciales entre le Québec et les autres provinces. On a beaucoup de travail à faire, il n'y a rien de gagné, il n'y a rien d'accompli, alors il faut absolument pousser le tout encore plus loin. Et je travaillerai avec l'ensemble des formations politiques à ce niveau-là parce qu'en matière économique, dans des moments extrêmement troubles, il faut se tenir ensemble.

J'ai la responsabilité également de l'achat local, évidemment, des boissons alcoolisées, un plaisir de la vie, mais également de travailler avec l'industrie, qui est tellement, mais tellement importante, et toute la révision des

programmes pour nos petites, moyennes entreprises dans différents secteurs d'activité. Alors, on est au travail depuis 21 jours. Comme je dis à mon équipe, on a un compteur, et il faut vouloir agir rapidement et aider, évidemment, nos moyennes entreprises, je l'ai dit, petites et moyennes, je l'ai dit, il faut s'enlever du chemin des entrepreneurs, Mme la Présidente. Il faut trouver une façon de laisser nos entrepreneurs libérer leur créativité à son maximum. Et je sais que je peux compter sur mes collègues députés pour pouvoir y travailler.

Et je conclurai. Ministre responsable de la Jeunesse, on a un plan d'action extraordinaire, 500 millions sur cinq ans. On va aider à rénover nos infrastructures jeunesse, on va aider nos carrefours jeunesse-emploi, on va aider la santé mentale des jeunes, Mme la Présidente, et surtout, surtout garder en priorité que le Québec de demain, il est aussi maintenant. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le ministre. Je cède maintenant la parole au député des Îles-de-la-Madeleine.

M. Joël Arseneau

M. Arseneau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Écoutez, cette semaine, on a vu le premier ministre, après avoir reporté le retour à la Chambre ici de deux semaines... nous a présenté ses nouvelles priorités qui ressemblent étrangement aux priorités qu'il avait il y a sept ans, mais qu'il n'a pas pu mettre en oeuvre. Donc, il fait un constat, un constat d'échec, un constat que l'on partage, mais, évidemment, ça demeure un constat qui est assez peu éloquent lorsque l'on arrive à un an du prochain rendez-vous électoral et essentiellement qu'on nous dit : Bien, sur un très grand nombre d'éléments, et d'enjeux, et de dossiers extrêmement importants pour la population du Québec, nous allons changer, nous allons faire mieux, nous allons faire davantage. Mais évidemment la question est de savoir si le gouvernement actuel est le mieux placé pour corriger le tir, pour réparer les pots qu'il a lui-même cassés. Et évidemment, là-dessus, je laisse la population en être juge, mais nous avons nos propres conclusions, et évidemment qu'elles sont très sévères envers ce gouvernement, parce qu'il a un réel déficit de crédibilité.

On a parlé, par exemple, d'économie. On a parlé de revoir l'approche économique, l'approche économique qui a été développée au cours des sept dernières années sur l'idée que l'on pouvait se fier au pif de Pierre Fitzgibbon, par exemple, ou que c'était la moyenne au bâton qui était importante, alors que, dans bien des dossiers, c'est trois prises et le retrait immédiat. Et on est rendus à la septième manche, non pas d'un match de neuf manches, mais d'un match de huit manches, évidemment, après presque deux mandats complets.

Alors, on peut se dire que, sur le plan économique et de la saine gestion des fonds publics, on ne peut faire l'économie d'un examen des investissements qui ont été faits et de l'approche gouvernementale sur l'idée d'attirer des grandes entreprises de l'étranger pour venir investir ici et créer, supposément, des emplois bien payants, alors que ça n'a définitivement pas été payant pour les Québécois d'investir dans des projets.

Évidemment, dans la filière batterie, il y a Northvolt et il y en a une panoplie d'autres aussi, où on voit qu'essentiellement, plutôt que d'avancer sur le plan économique, le Québec a reculé. Et le gouvernement lui-même nous a précipités dans un déficit historique de 14 milliards de dollars, dont les correctifs sont à venir et peuvent être, évidemment, extrêmement dramatiques pour que le Québec puisse continuer à opérer ses principales missions, notamment certaines des missions qui ont été identifiées dans le discours d'ouverture par le premier ministre lui-même.

Parlons, par exemple, de la sécurité. Le gouvernement, nous dit-il, a comme principale... une de ses principales fonctions, d'assurer la sécurité des Québécois. Comment peut-on annoncer une telle priorité le mardi et, le lendemain, se rendre compte que l'on est en train de couper dans l'administration de la justice, notamment dans les procureurs du DPCP, qui ne peuvent pas mener à terme leurs causes et qui vont voir des ententes à rabais négociées avec des criminels ou encore carrément des gens se sauver avec des peines bonbons ou tout simplement être libérés parce que le temps s'est écoulé, parce qu'on n'a pas su gérer ces dossiers-là sur le plan judiciaire en temps utile, avec, comme vous le savez, là, l'arrêt Jordan, qui est une menace sur le système qui n'est pas suffisamment efficace et qui n'est... qui est loin d'être optimal? Et ces choses-là, elles sont bien concrètes.

• (12 h 30) •

Autre élément de sécurité, on dit, par exemple, qu'on va sévir, mais, lorsqu'il est question de le faire dans un dossier bien concret, qui traîne depuis le mois de mars, c'est-à-dire le contrôle routier, sachant le problème qu'on a dans l'industrie du camionnage avec les «Chauffeur inc.» et des gens qui se foutent carrément des règles et des lois au Québec, mais que ces contrôleurs routiers là, par ordre du Tribunal administratif du travail, sont confinés dans leurs postes de contrôle en sachant très bien que beaucoup de camionneurs se promènent comme au far west, sachant qu'il n'y a pas de shérif, et ce dossier-là n'avance pas, on sait très bien qu'à l'heure actuelle seuls les contrôleurs routiers peuvent sévir contre les camionneurs délinquants, même contre les contrebandiers, contre ceux qui vont faire du trafic de contrebande ou encore de matériel volé, bien, voire de drogue, on ne peut pas, à l'heure actuelle, intervenir.

Il y a 70 % des opérations des contrôleurs routiers qui sont sur pause depuis le mois de mars, depuis sept mois, et c'est 8 millions de dollars que le Trésor public a perdus. On me racontait d'ailleurs que, dans un poste de pesée pas loin de Québec... que seulement pour les mois de janvier et février, avant l'interruption des opérations, dans la patrouille, on avait pu intercepter 16 camionneurs en état d'ébriété, pour les deux mois, les deux premiers mois de l'année, seulement pour la région de Québec, mais, depuis mars, il n'y a plus de contrôle. On laisse aller les choses.

Alors, Mme la Présidente, il est clair que, sur le plan de la sécurité sur nos routes, il y a eu des accidents, également, dont on pourrait parler, on a vu une situation se dégrader tout simplement parce qu'il n'y a plus de surveillance, il n'y a plus de contrôle. Et le gouvernement se traîne les pieds et ne met pas en place les solutions qui s'imposent, à savoir

donner les moyens à ses contrôleurs routiers de se protéger et de faire respecter leur autorité. Il faut leur procurer une arme, et ça, la solution, elle est indiquée, parce que c'est déjà appliqué en Ontario, c'est déjà appliqué au Nouveau-Brunswick, et ça doit être appliqué au Québec si on veut enfin espérer faire respecter nos lois, d'autant plus que ces gens-là, ces contrôleurs-là ont une formation essentiellement policière à l'École nationale de police de Nicolet, vous le savez, et ils ont à peu près toutes les compétences pour exercer leur rôle, pourvu qu'ils soient protégés.

On a également parlé d'immigration. Je voudrais revenir brièvement là-dessus parce qu'essentiellement, une fois qu'on a constaté que le gouvernement caquiste, dès 2018, disait : Il faut en prendre moins, de ces immigrants, et en prendre soin, favoriser, donc, leur intégration avec des taux, des seuils d'immigration qui étaient aux alentours de 35 000 à 40 000 personnes, on a gonflé ces taux-là immédiatement, ces seuils-là. On a laissé le gouvernement fédéral agir, en menaçant parfois d'aller en référendum pour pouvoir aller rapatrier l'ensemble des pouvoirs, et, à chaque fois, on a reculé. À chaque fois, on a laissé le fédéral prendre ces décisions qui allaient toujours dans le sens de davantage d'immigration, d'immigration temporaire, par des moyens qui ne respectent pas essentiellement l'entente ou qui détournent l'entente sur l'immigration avec le Québec, pour se rendre compte aujourd'hui que ça constitue effectivement un enjeu extrêmement important pour la prestation des services publics au Québec, en santé, services sociaux, et ainsi de suite.

Et là j'entends, dans le discours du premier ministre, qu'essentiellement on déplore, on dénonce l'immigration incontrôlée qui nous est imposée par le gouvernement fédéral, mais quelle est la solution? En fait, c'est une espèce d'aveu d'impuissance. C'est également un aveu que cette troisième voie que proposait le gouvernement de la Coalition avenir Québec pour pouvoir s'assurer que le Québec soit respecté dans toutes ses compétences et dans toutes ses ambitions à l'intérieur de la fédération, bien, c'est une impasse absolument totale.

C'est un recul sur le plan, bien entendu, de l'immigration, on vient de le mentionner, on a le même constat, mais sur le plan de la protection de la langue française, sur le plan de l'identité également, parce qu'on voit que certaines de nos lois qui ont été adoptées sont maintenant contestées, et elles le seront encore, devant la Cour suprême, et, vraisemblablement, on aura ce débat à savoir si, encore une fois, la Cour suprême penchera du même bord, ce qu'à peu près toutes les analyses nous permettent de deviner ou d'anticiper.

On a peu, peu parlé... parce qu'on pourrait parler longuement de ce qu'il y avait, dans ce discours d'ouverture, mais on peut noter aussi les éléments qui étaient manquants aux priorités gouvernementales. Je mentionne quand même la santé, c'est un dossier que je connais bien, et de résumer l'ensemble des problèmes d'accès aux services de santé dans l'ensemble du territoire québécois au bras de fer actuellement en cours entre Québec et les médecins sur la base de la révision de la rémunération des médecins, c'est très mal comprendre l'ensemble des enjeux liés aux soins de santé au Québec.

L'organisation des soins est à revoir de fond en comble. La structure supplémentaire qu'on a créé à Santé Québec, qui a centralisé de façon historique les décisions, qui ne sont pas rendues non plus, là, eu égard, par exemple, aux services de santé dans nos régions... On avait des gens, pas plus tard que ce matin, du Bas-Saint-Laurent, de Trois-Pistoles, de Pohénégamook, qui nous disaient : On est en attente depuis deux mois, avec le couperet au-dessus de la tête, à savoir si nos services de CLSC, nos services d'urgence seront ou non coupés, parce qu'on sait que Santé Québec a fait des commandes aux CISSS pour pouvoir sabrer dans les dépenses. Donc, les décisions sont centralisées, ne sont pas prises, et surtout pas de façon transparente et claire, de façon à donner une prévisibilité. On a réussi à gagner certaines batailles de mobilisation, notamment dans la région de Fortierville, mais il faut continuer d'affirmer que les Québécois ont le droit d'être soignés pour des services de base sur l'ensemble du territoire. C'est une question d'équité, c'est une question d'universalité des soins de santé qui doivent être disponibles, par exemple les services d'obstétrique qui, dans certains endroits, sont coupés d'une semaine à l'autre sans savoir vraiment, là, si on pourra avoir un suivi de grossesse adéquat et sécuritaire.

Et ça, c'est une situation qui devait être corrigée avec le projet de loi n° 15, avec un seul employeur unique, Santé Québec, qui devait mieux répartir les ressources parce qu'on demandait aux employés, aux professionnels une plus grande flexibilité. Qu'est-il advenu de ce système plus performant, plus humain, plus efficace et décentralisé qu'on voulait créer? C'est absolument le contraire qui s'est produit.

On pourrait parler des aînés, dont on n'a pas soufflé mot, toutes les problématiques liées à la maltraitance, tout ce qui a trait aux CHSLD. Il y a un rapport du Protecteur du citoyen qui démontre, encore aujourd'hui, à quel point les services dans les CHSLD sont déplorables, qu'on parle de la nourriture, par exemple, où il y avait un rapport, récemment, qui indiquait à quel point les questions de salubrité étaient en jeu.

On devrait parler également des familles. Il y a encore des dizaines de milliers de familles qui sont en attente de places en service de garde et qui ne peuvent pas, dans le cas des mères en particulier, retourner au travail et contribuer au développement de leurs communautés et du Québec par la force du travail parce qu'elles doivent demeurer à la maison, parce qu'elles n'ont pas d'autre possibilité. C'est un point extrêmement important. Les objectifs ambitieux qui avaient été fixés n'ont jamais été rencontrés. Et là l'avenir apparaît bien sombre parce qu'on n'a aucun plan sur la conversion réelle des places en service de garderie, en service de garde. On n'a aucune cible, maintenant, pour la création des places en CPE.

Je pourrais vous parler également de l'itinérance ou... la crise sévit dans l'ensemble du Québec, qui n'est pas sans lien non plus avec la crise du logement, deux phénomènes qui sont extrêmement, extrêmement dévastateurs et catastrophiques, non seulement à Montréal, mais c'est présent à Gatineau, à Québec, dans des villes comme Chicoutimi, Saguenay, ville de Saguenay, à Saint-Jérôme, et ainsi de suite, jusque dans ma communauté. Et, aux yeux du gouvernement, ça ne fait pas partie des priorités, ce phénomène d'accès à la propriété qui est interdit aux jeunes générations. On n'a pas de plan à cet égard, ce qui est évidemment absolument lamentable.

• (12 h 40) •

Donc, Mme la Présidente, je terminerai en disant que, les régions, plusieurs des membres du caucus des députés de la partie gouvernementale ont exprimé leur déception de voir que le gouvernement avait abandonné les régions.

Est-ce qu'on a entendu parler de projets pour le développement régional, de décentralisation, de davantage de pouvoirs dévolus aux municipalités, de sabrer véritablement dans les contrôles, et de façon rigoureuse et, je dirais, précise? On a tout simplement dit qu'après avoir vu la bureaucratie augmenter de 10 000 effectifs chez les fonctionnaires, d'avoir vu le nombre de fonctionnaires tripler par rapport à l'augmentation de la population, on allait tenter de faire mieux, sans préciser aucun détail sur le plan de match. De façon générale, le discours d'ouverture, évidemment, c'est du réchauffé. Et, nous, ce qu'on va proposer, comme opposition, c'est des propositions qui vont permettre de redonner confiance et espoir en l'avenir pour la population du Québec. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je reconnais maintenant le député de La Peltrie. La parole est à vous.

M. Éric Caire

M. Caire : Merci, Mme la Présidente. C'est un privilège de prendre la parole sur la politique générale du gouvernement, Mme la Présidente. D'entrée de jeu, par contre, j'aimerais peut-être faire un aparté, parce que j'ai entendu mon collègue de Nelligan faire plusieurs allusions au projet SAAQclic, et je l'invite vraiment à la prudence, parce qu'à mon avis il est probablement le seul à ne pas écouter les travaux de la commission Gallant, là. Il n'a certainement pas écouté le témoignage de Robert Poëti, il n'a certainement pas écouté le témoignage de Laurent Lessard ou de notre collègue de Pontiac, pour tenir les propos qu'il a tenus tout à l'heure. Et j'espère qu'on n'est pas, du côté du Parti libéral, en train de créer un narratif. Dépendamment des conclusions du rapport, si ça fait notre affaire, on est contents; si ça ne fait pas notre affaire, ah! bien, on vous l'avait dit. J'espère que ce n'est pas ça, la stratégie, Mme la Présidente, parce que la commission Gallant fait un excellent travail.

Ceci étant dit...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : ...quel est l'appel au règlement?

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : M. le... Je reconnais maintenant le leader.

M. Lévesque (Chapleau) : ...collègue a fait, c'était factuel, et on a le droit d'exprimer les faits ici, en cette Chambre...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Bon, je...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : S'il vous plaît! S'il vous plaît! Je demande à tout le monde d'être prudent dans les propos. Alors, M. le député, veuillez être prudent dans vos prochains propos, s'il vous plaît.

M. Caire : Oui, Mme la Présidente. Et j'espère que mon collègue de Nelligan le sera, lui aussi, dans ses prochains propos. Donc, Mme la Présidente, mon collègue de Nelligan va être ma muse aujourd'hui, parce qu'il a posé une question : Pourquoi on va faire confiance à ce gouvernement? Là, évidemment, il est parti dans une envolée lyrique qui lui appartient, mais je vais répondre à sa question sur les chantiers qui ont été annoncés par le premier ministre, notamment sur l'économie. Et je suis content que mon collègue de Marguerite-Bourgeoys soit là pour l'entendre, parce que lui et moi, on a déjà eu un échange là-dessus. Mais ce gouvernement a un bilan qui parle de lui-même en économie, et je m'explique.

Au niveau de la réduction du fardeau fiscal des contribuables, en gros, là, c'est 1 milliard qu'on a remis dans les poches des Québécois par des baisses d'impôt, par des réductions des tarifs des services de garde. On se souvient de la taxe, l'odieuse taxe famille du Parti libéral, hein, dont on disait que ça prenait ça pour assurer la pérennité de notre... nos systèmes de garde. On a réduit ça, et je pense que le réseau se porte bien quand même. Alors, c'est la preuve que c'était juste une stratégie pour aller piger encore plus dans la poche des Québécois. Même chose sur les taxes scolaires, hein, on va se rafraîchir la mémoire. C'est ce gouvernement qui a harmonisé la taxe scolaire, ce qui a représenté, pour des milliers de familles, une baisse du fardeau fiscal. On a, évidemment, le 2 000 \$ aux aînés qu'on a donné. Alors, je peux vous dire que les aînés sont très contents, très contents d'avoir ce 2 000 \$ qui les aide à boucler le budget, Mme la Présidente.

Et, malgré ça, malgré ça... puis ça, c'est le débat que j'ai eu avec le député de Marguerite-Bourgeoys, la dette du Québec, par rapport au PIB, a diminué. Et ça, je trouvais ça très drôle, parce que le député de Marguerite-Bourgeoys, il me disait, dans notre échange : C'est épouvantable, la dette du Québec, elle va monter à 40 % par rapport au PIB, c'est la preuve que vous n'êtes pas bons, c'est la preuve que vous ne savez pas gérer. Mme la Présidente, je disais : Oui, mais vous souvenez-vous que, sous le gouvernement du premier ministre Couillard, elle était de 43 %? On va diminuer le fardeau de la dette, malgré les mesures qu'on... que je viens... dont je viens de parler, là, on va diminuer la dette, le poids de la dette du Québec de 3 % par rapport à un gouvernement qui, lui, n'a pas eu à affronter une pandémie, hein, lui a gouverné dans une période plutôt prospère, contrairement au premier mandat de ce gouvernement, qui, effectivement, a dû faire

face à la pandémie. Et, malgré ça, malgré ça, on va diminuer la dette du Québec par rapport au PIB. Et, malgré ça, on a diminué le fardeau fiscal de tous les Québécois.

Alors que, du côté du Parti libéral, la philosophie, c'était plutôt poches profondes, hein, on se souvient, là, je veux dire, c'était fou, là, tout était sujet à aller chercher de l'argent dans les poches des... même les baux de villégiature, Mme la Présidente. Moi, là, j'ai entendu parler... la première fois que j'ai entendu parler des baux de villégiature, c'est quand mes citoyens m'ont dit : Ce n'est pas des farces, le montant que le gouvernement me demande a triplé, ils ont triplé même ça. Ils étaient créatifs, par exemple, là, il faut le dire. Le gouvernement libéral, quand c'était le temps d'aller piger dans la poche des contribuables, là, eh, tabarouette, il avait une imagination débridée, c'était extraordinaire.

Alors, nous, qu'est-ce qu'on a fait? Bien, on a pris une mesure anti-poches profondes, on a dit : Bien, on va geler l'augmentation des tarifs, on va mettre ça à 3 %. Bien, ils ont trouvé le tour de s'opposer à ça, évidemment, parce qu'eux autres, ils se disent, tu sais : Si un jour, on revient aux affaires, ce serait le fun qu'on puisse recommencer à aller piger dans le portefeuille des Québécois. Gardons-nous de ça, Mme la Présidente, mais sait-on jamais.

Et en plus... Et, encore là, je vais citer le député de Marguerite-Bourgeoys, parce qu'il dit : Le gouvernement du Québec a été décoté. Il y a trois agences de notation, il y en a deux sur trois qui ont gardé la cote du Québec. Ça, il oublie de le mentionner.

Alors, Mme la Présidente, dans ce contexte-là, je vais répondre à la question du député de Nelligan : Pourquoi faire confiance à ce gouvernement, parce que ce bilan-là parle pour ce gouvernement. Ce bilan-là dit aux Québécois que ce gouvernement est capable de naviguer à travers une crise, baisser vos impôts, diminuer la dette puis vous donner des services, Mme la Présidente. C'est ça que ce gouvernement a fait.

Quand on était dans l'opposition, Mme la Présidente, la CAQ s'est donné une dimension identitaire. Un des mandats que le premier ministre s'est donnés, avec la CAQ, c'est de protéger, de défendre et de promouvoir l'identité des Québécois. Et ça aussi, ça a donné des débats assez épiques. Je me souviens du premier ministre Couillard, quand on parlait de défendre la langue française, quand on parlait d'intégration des immigrants, qui, lui, appelait ça souffler sur les braises de l'intolérance. Quand on posait des questions sur leur bilan plus que douteux en matière d'intégration des immigrants, nous, on soufflait sur les braises de l'intolérance parce qu'on défendait l'identité québécoise, parce qu'on défendait la langue française, parce qu'on défendait nos coutumes, parce qu'on défendait nos valeurs, parce qu'on défendait notre culture. Ça, ça s'appelait, pour le Parti libéral, souffler sur les braises de l'intolérance. Résultat des courses, au niveau des francophones, le résultat des libéraux, c'est un petit peu en bas de la crème à café, en termes de pourcentage.

Et là, Mme la Présidente, le premier ministre a posé une excellente question à Pablo Rodriguez, à laquelle il va devoir répondre, parce qu'on a adopté la loi n° 21. Et je vous signale que la loi n° 21 est une loi qui a été largement approuvée par le peuple québécois, largement approuvée par le peuple québécois. Mais il va falloir que le chef du Parti libéral nous dise : Est-ce qu'il va reconduire la clause dérogatoire? Est-ce qu'il va empêcher Ottawa et tous ceux qui veulent, je dirais, contrer la laïcité, au Québec... Cette valeur-là qui est une valeur fondamentale pour les Québécois. Est-ce que lui va la défendre? J'ai hâte d'entendre la réponse.

Mais, en attendant, en attendant, Mme la Présidente, je vais encore une fois répondre à la question du député de Nelligan. En termes d'identité, de protection de nos valeurs, de notre culture, de notre mode de vie, de notre façon d'être, de notre façon d'exister, pourquoi les Québécois devraient nous faire confiance? Loi n° 21 sur la laïcité, c'est comme ça qu'on vit, au Québec. Puis on n'a pas peur de se lever ici, en Chambre, puis de dire à tout le monde : C'est comme ça qu'on vit, au Québec. Vous aimez ça? Vous êtes les bienvenus. Vous n'aimez pas ça? Il ne manque pas d'endroits dans le monde. Vous avez le choix des cadeaux.

• (12 h 50) •

Autre chose, la loi n° 96. La loi n° 96 : au Québec, on parle français, on parle notre français, mais on parle français. Puis, cette langue-là, cette culture là, on souhaite la partager. Et la loi n° 96 vient dire ça.

Autre réalisation, sur l'intégration des immigrants, on a déposé et adopté une loi là-dessus : comment, au Québec, on fait l'intégration, comment on va intégrer les immigrants, comment on va additionner ces contributions-là, sans perdre de vue d'où on vient, qui on est et où on s'en va. Et tous ceux qui veulent participer à ça sont les bienvenus, ceux qui veulent participer à ça. Ceux qui ne veulent pas participer à ça, ceux qui ont d'autres objectifs, ça, c'est autre chose. Et ça aussi, le Parti libéral va devoir répondre à cette question-là : Est-ce qu'il est d'accord avec ça? Est-ce qu'il est d'accord pour défendre l'identité québécoise, la culture québécoise, les valeurs québécoises? Pas de façon timorée, là, pas avec des grandes théories, mais quand il arrive le temps de poser des gestes concrets. Et il y en aura un qui devra être posé très bientôt parce qu'il va y avoir une refonte ou, je dirais, une suite à la Loi sur la laïcité, et il y aura un projet de loi sur une première constitution du Québec. Bien, ça va être intéressant de voir la réponse du Parti libéral, ça va être intéressant de voir si le parti de Jean Lesage est encore le parti de Jean Lesage. Sont-ils les héritiers de Jean Lesage ou sont-ils les héritiers de Jean Charest? Ça, ça va être intéressant, Mme la Présidente, d'avoir des réponses à cette question-là.

Sur la loi et l'ordre. Bien, Mme la Présidente, ce gouvernement s'est engagé, encore là, une fois... Comment on répond à la question : Est-ce qu'on peut faire confiance au gouvernement? Ce gouvernement, dans les premiers gestes qui ont été posés : gestes de transparence sur la nomination des chefs de police, Sûreté du Québec, police de Montréal. Un des premiers gestes qu'on a posés, le bracelet antirapprochement. Je pense qu'on était la septième nation au monde à l'utiliser, là, je me risque, là, mais peut-être pas. Mme la Présidente, on a été précurseurs. On n'a pas eu peur d'oser. On n'a pas eu peur de poser des gestes forts. Pourquoi? Pour protéger les femmes, pour assurer la sécurité des femmes, parce que, les féminicides, on trouve ça totalement inacceptable. La sécurité de nos concitoyens en général, on trouve ça totalement inacceptable. Et donc on a démontré qu'on était engagés là-dessus. On l'a démontré. Bien, on va continuer, Mme la Présidente. On va continuer.

Ce gouvernement-là va s'engager. Parce qu'aujourd'hui on fait face à quoi? On fait face à de la violence dans nos rues, on fait face à des gangs, le phénomène des gangs de rue qui prend de l'ampleur. Ça, ça vient avec quoi? Ça vient avec de la vente de stupéfiants, de la prostitution et toute la criminalité qui entoure ces groupes-là.

Et j'entendais... on entendait... On a eu la chance, au dernier congrès, d'entendre un spécialiste là-dessus qui disait la pluralité des groupes criminalisés qui se développent. Avant ça, tu avais la mafia, tu avais les motards criminalisés puis nos produits locaux, là, nos criminels bien de chez nous. Mais aujourd'hui ce n'est plus ça, là. Je veux dire, il y a un éventail de groupes criminels associés à différents aspects du crime. Et ça, c'est... Les Québécois, c'est inacceptable, on ne veut pas ça. Puis il faut réagir, puis il faut réagir maintenant. Puis le mandat de ministre... du ministre de la Sécurité publique, c'est de réagir maintenant. Mais on a déjà agi.

Alors, pourquoi faire confiance à la CAQ? Bien, je l'ai dit, et je rajouterai que c'est la CAQ qui a augmenté de façon significative les effectifs policiers. Le mandat qui a été donné à l'École nationale de police du Québec, c'est de former plusieurs centaines de nouveaux policiers. Parce que, contrairement à d'autres, nous, on ne pense pas qu'il faut désarmer les policiers, puis on ne pense pas qu'il faut leur enlever des moyens, puis on ne pense pas qu'il faut faire en sorte que nos policiers soient de moins en moins capables d'agir. Il faut qu'ils soient de plus en plus capables d'agir. Il faut qu'ils agissent mieux. Il faut qu'ils aient plus d'outils parce que, justement, la criminalité, aujourd'hui, s'est diversifiée. Le travail des policiers s'est complexifié. Ils vont avoir besoin de d'autres sortes de professionnels. Ils vont devoir être entourés de d'autres sortes de professionnels pour répondre à d'autres sortes de problématiques. Mais le gouvernement s'est déjà engagé.

Donc, à la question du député de Nelligan, pourquoi faire confiance à ce gouvernement, bien, je le répète, parce que ce gouvernement a changé la transparence sur la nomination des chefs de police pour s'assurer que c'est sur la base de la compétence et de l'efficacité, a adopté le bracelet antirapprochement, a augmenté les effectifs policiers, et d'autres mesures qui ont été prises aussi, Mme la Présidente, notamment au niveau budgétaire.

Alors, Mme la Présidente, je pense que le passé est garant de l'avenir et que les Québécois ont, au contraire, toutes les raisons de faire confiance à ce gouvernement pour ramener la loi et l'ordre au Québec.

Mme la Présidente, le temps file. Ça va vite, pareil, hein? Quand on s'amuse...

L'efficacité de l'État. Vaste chantier. Je vais faire un petit peu, un petit peu d'histoire. C'est l'avantage d'avoir de la neige sur le toit, Mme la Présidente, on a vu deux, trois affaires. Et j'écoutais mon collègue du Parti québécois, là, faire une litanie de reproches. C'est correct. C'est... Ça fait partie du travail. Mais on oublie que le parti, le... À l'époque, le gouvernement du Parti québécois a commandé le rapport Lemaire. Levez la main ceux qui se souviennent du rapport Lemaire. OK. Ah! ce n'est pas pire. Il y en a. Il y en a. Mme la Présidente, les constats qui ont été faits en 1998 dans le rapport Lemaire sont inchangés. Le gouvernement du Parti libéral n'a... du Parti québécois. Bien, du parti... Votre tour s'en vient, soyez patients. Le Parti québécois n'a rien fait. Ils avaient un rapport. Qu'est-ce qu'ils ont fait avec? Ils ont trouvé une tablette. Et ça, c'était... Le Parti libéral était bon là-dedans, hein? Un problème, un rapport, une tablette. Tu sais, je me souviens de ça, c'était... c'était un beau pattern.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Un instant. M. le leader adjoint de l'opposition officielle, s'il vous plaît.

M. Beauchemin : ...le député n'a pas appris l'humilité dans les derniers mois, là. Je vous demande de...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Non. Un instant! Un instant, s'il vous plaît!

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Non, un instant, s'il vous plaît, je suis debout, on ne vous entend pas. Alors, j'aimerais que vous ayez... que vous me disiez l'appel au règlement, s'il vous plaît.

M. Beauchemin : Je vous demande de le rappeler à l'ordre et de rester respectueux.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : M. le leader du... M. le leader adjoint du gouvernement, je vais vous entendre, là, mais rapidement, s'il vous plaît.

M. Lévesque (Chapleau) : Encore une fois, Mme la Présidente, c'est factue. Et évidemment les faits sont têtus. Donc, voilà.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Mon rôle, ici... Mon rôle, ici...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Je vous ai entendu. Mon rôle, ici, c'est que ça se passe dans les règles, et je demande à tout le monde, quand vous avez des interventions, de les faire avec respect et avec toujours dans l'esprit que les travaux se déroulent bien.

Donc, M. le député, je vous invite, avec prudence, à continuer votre débat.

M. Caire : Je vous entends, Mme la Présidente, et donc je serai extrêmement prudent, comme vous me connaissez, mais je vais quand même parler de la réingénierie de l'État. On se souvient-tu de ça? La réingénierie de l'État, ça, c'était... Puis c'était un gouvernement minoritaire. Ça, je pense que ça a éveillé certaines consciences au niveau de l'ancien gouvernement du premier ministre Charest, qui avait fait le constat, effectivement, que l'État québécois n'était pas efficace, hein? Puis là il a lancé un vaste chantier de la réingénierie de l'État, sur lequel il a reculé, mais à une vitesse hallucinante. En fait, il reculait plus vite qu'il avançait, pour être bien honnête, ce qui fait que, quand on est arrivés au gouvernement en 2018, qu'est-ce que le Parti québécois avait fait en matière d'efficacité de l'État? Rien. Qu'est-ce que le Parti libéral avait fait en matière d'efficacité de l'État? Rien fois deux.

Alors, Mme la Présidente, contrairement à ces deux formations politiques, qu'est-ce que nous, on a fait? Bien, mon collègue, qui était à l'époque ministre délégué à l'Économie, a déposé pas un, deux projets de loi pour procéder à de l'allègement réglementaire. Et aujourd'hui, Mme la Présidente, aujourd'hui, la présidente du Conseil du trésor a eu le mandat de revoir l'ensemble des programmes, chose qui avait été demandée à Pierre Moreau à l'époque. Je me souviens, j'étais dans l'opposition : Qu'est-ce que vous faites en matière de révision des programmes? Devinez quoi? Rien.

• (13 heures) •

Alors, ce parti, lui, a posé des gestes en déposant des projets de loi pour réduire l'allègement réglementaire. Ce parti a travaillé à améliorer l'efficacité de l'État dans un contexte extrêmement difficile, qui n'avait rien à voir avec celui du Parti libéral. Donc, oui, je pense qu'on peut faire confiance à ce gouvernement pour remplir les mandats et les chantiers proposés par le premier ministre, et donc je voterai en faveur de la politique générale du gouvernement.

Débats de fin de séance

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci. Il est présentement 13 heures, donc nous passerions maintenant aux débats de fin de séance. Alors, les députés qui sortent du salon rouge, j'aimerais que vous le fassiez en silence, s'il vous plaît. Maintenant, le premier débat portera sur... On me rappelle que c'est la ministre des Affaires municipales pour le premier débat. Donc...

Une voix : ...

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Je vais suspendre les travaux quelques minutes. Merci.

(Suspension de la séance à 13 h 01)

(Reprise à 13 h 02)

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Maintenant, le premier débat portera sur une question adressée par Mme la députée des Mille-Îles à Mme la ministre responsable de l'Habitation concernant l'absence complète de l'enjeu du logement dans le discours d'ouverture du premier ministre.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 310 du règlement, le député qui a soulevé le débat et le ministre qui lui a répondu ont chacun un temps de parole de cinq minutes, et la députée a ensuite droit à une réplique de deux minutes.

Mme la députée, je vous cède la parole pour une durée de cinq minutes.

Accès au logement

Mme Virginie Dufour

Mme Dufour : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, effectivement, ce matin, j'ai mentionné que c'était très décevant de ne pas entendre un seul mot sur le logement dans le discours du premier ministre, mais ce n'était pas étonnant, parce que, dans les faits, quand on regarde le passé, bien, le gouvernement caquiste a passé son premier mandat à nier la crise du logement. Et, ce faisant, malheureusement, niant une crise, bien, il n'y avait pas d'action, et donc, en négligeant et en ne prenant aucune action, bien, ça a finalement contribué à empirer la crise qu'on connaît aujourd'hui. Il a fallu attendre, comme je le disais, attendre le deuxième mandat pour qu'enfin des actions correctrices commencent à arriver, mais trop peu trop tard.

Et, ce matin, j'ai posé une question en Chambre à la ministre de l'Habitation, et elle m'a parlé de la Stratégie québécoise en habitation qui a été déposée l'an dernier, et qu'elle va faire un bilan sous peu. Elle est toute nouvelle ministre, là. Elle vient d'arriver. Donc, je comprends, là, qu'elle n'a peut-être pas encore en tête toutes les actions qui sont dans ce plan. Mais moi, ce que je peux dire, c'est que, l'an dernier, quand le plan est sorti... Et la plupart des acteurs en habitation, quand le plan est sorti, ils ont dit : Tout ça pour ça, c'est plutôt mince. Il n'y a effectivement pas grand-chose pour améliorer, notamment, la productivité.

Et c'est l'enjeu, là, de la question que j'ai posée ce matin, parce que, si on fait du logement une priorité... Et là je ne parle pas juste de logement social ou abordable. Ça, c'est important. La ministre l'a dit, la seule façon de régler la crise, c'est de construire plus, mais pas juste de construire des logements abordables. Il faut construire plus de tous types de logements. L'ancienne ministre de l'Habitation l'a dit à maintes reprises. Mais le problème, c'est qu'il n'y a pas d'action pour améliorer le bilan de la productivité dans le domaine de la construction résidentielle.

Quelques chiffres, Mme la Présidente. On a vu... Mon Dieu! J'en ai parlé dans ma question. Mais il y a actuellement 11 000... bien... Ah non! En fait, je vais revenir sur la productivité. La productivité dans l'industrie de la construction a reculé de 10,8 %, selon Statistique Canada. Ça, c'est énorme. Un autre chiffre, le taux de postes vacants en construction est passé de 2,2 %, à l'arrivée de la CAQ en 2018, à 4,8 % en 2023. Et ça, ça se traduit par 11 000 postes vacants actuellement dans l'industrie. C'est beaucoup. C'est beaucoup, et je dois dire que c'est plus élevé que dans le reste des... dans les autres industries du Québec.

Donc, la pénurie de main-d'oeuvre est pire en construction aujourd'hui, en 2025, mais, si je vous dis, Mme la Présidente, que l'APCHQ prévoit que 25 % de la main-d'oeuvre actuelle, 25 % de la main-d'oeuvre actuelle en construction va prendre sa retraite d'ici 10 ans, 25 %, moi, je suis très, très, très préoccupée. Ce n'est pas pour rien que j'en ai fait un point de presse ce matin, j'ai posé une question en Chambre et je reviens avec un débat de fin de séance. Et je n'arrêterai pas d'en parler, Mme la Présidente, parce que c'est vraiment inquiétant. Je ne sais pas comment on va construire, dans le futur, des logements si on ne change pas nos façons de faire. Et, je l'ai dit ce matin, si on ajoute à ça qu'Hydro-Québec prévoit 35 000... prévoit l'embauche de 35 000 travailleurs pour ses projets d'expansion, des travailleurs de la construction... Ils vont les prendre où quand il n'y en a plus? Il n'y en a déjà pas qui sont disponibles pour la construction résidentielle. C'est extrêmement inquiétant.

Et là, bien, on peut faire... Ça fait que, là, on sait qu'on est en déficit de main-d'oeuvre, on est en déficit de logements. Il faudrait en construire davantage, mais la productivité décline. Le premier ministre aime ça se comparer à l'Ontario. Bien, la réalité, c'est que c'est plus long construire une maison au Québec, pas mal plus long construire une maison au Québec qu'en Ontario. Les coûts de construction ont augmenté deux fois plus vite au Québec, récemment, là, deux fois plus vite au Québec que dans le reste du Canada. On ne s'en sortira pas si on ne s'attaque pas directement à la productivité de l'industrie de la construction en changeant complètement les façons de faire. Et ce n'est certainement pas des formations, des formations qui sont offertes pour finalement former des gens qui vont rénover leurs sous-sols qu'ils vont régler la situation.

Donc, Mme la Présidente, je veux... j'aimerais sincèrement que ça devienne une priorité pour le gouvernement que de régler l'enjeu de la productivité dans l'industrie de la construction. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée. Je cède maintenant la parole à la ministre des Affaires municipales, qui remplace la ministre... J'étais un petit peu confuse quand je vous ai vue, Mme la ministre. Donc, vous remplacez la ministre de l'Habitation. À vous la parole pour cinq minutes.

Mme Geneviève Guilbault

Mme Guilbault : Oui. Merci, Mme la Présidente. Bien, tout à fait, la ministre de l'Habitation travaille sous l'égide de notre ministère commun des Affaires municipales et de l'Habitation. Donc, elle et moi sommes symbiotiques, d'une certaine façon, et certainement symbiotiques dans l'importance, je pense, de reconnaître le bilan colossal de notre gouvernement en matière d'habitation.

Et quelle est la raison pour laquelle on est ici en ce moment, Mme la Présidente? Vous l'aurez peut-être noté comme moi à travers le discours de ma collègue des Mille-Îles, que ce soit à la période des questions ou dans les cinq minutes introductives, qu'est-ce qu'on nous reproche exactement ce matin? Des paroles, Mme la Présidente. On est ici parce que le Parti libéral se plaint de paroles qui auraient manqué sur l'habitation. Bien, Mme la Présidente, entre les paroles et les actions, il y a une énorme différence. Et, si le Parti libéral s'époumone sur des paroles, nous, on se concentre sur les actions, Mme la Présidente, les actions. Et ce n'est pas les actions qu'on nous reproche, c'est les paroles, ce matin. Alors, il y a là tout un problème, quant à moi, parce que parler, c'est bien beau, mais agir, c'est encore mieux. Mais ça se reflète dans les bilans respectifs, Mme la Présidente.

Depuis 2018, on a investi en logement 6,9 milliards de dollars, 6,9 milliards de dollars, Mme la Présidente, en sept ans. Le Parti libéral, auquel appartient la députée des Mille-Îles qui nous interpelle aujourd'hui, a investi, en 15 ans, 3,5 milliards de dollars. Alors, faites le calcul, Mme la Présidente. Ça ne s'invente pas, là. 3,5 milliards versus 6,9, c'est pratiquement la moitié en 15 ans au lieu de sept ans, donc, le double. Autrement dit, ça leur a pris deux fois plus de temps investir deux fois moins que nous. Et ça, c'est de l'arithmétique pure. Donc, quand on vient nous dire aujourd'hui : Là, vous auriez dû peut-être faire un discours différent avant-hier, Mme la Présidente, permettez-moi de dire que je ne suis pas certaine qu'ils ont les bonnes priorités aux bonnes places.

Qu'à cela ne tienne, l'important, c'est de démontrer non seulement la hauteur des investissements de 6,9 milliards, mais de quelle façon ça se décline, ça, Mme la Présidente : 4,1 milliards pour des logements abordables, logements abordables — oui, il y a le logement, mais il y a la notion de logement abordable qui est une notion à part entière — 1,1 milliard en soutien direct au loyer, près de 500 millions pour rénover nos HLM, des habitations à loyer modique, et 429 millions pour améliorer le crédit d'impôt de solidarité. Alors, c'est quoi ça, Mme la Présidente, si ce n'est pas un bilan?

• (13 h 10) •

On est arrivés, nous, en 2018, et il y avait 15 000 logements dans le programme AccèsLogis, vous vous souvenez tous du programme AccèsLogis, qui était le programme des libéraux, donc, 15 000 logements qui étaient bloqués là-dedans, donc, des logements théoriques, des paroles, comme aime tellement le Parti libéral, donc, des paroles. Le Parti libéral dit : Il y a 15 000 logements AccèsLogis, 15 000 logements. Mais il y en a-tu un qui est sorti de terre? Est-ce que ces logements-là se construisaient? Non. C'était bloqué dans la machine. Alors, au-delà de la conférence de presse pour les annoncer, quand nous, on est arrivés puis qu'on s'est penchés là-dessus, on a dit : Bon, bien, qu'est-ce qui arrive avec les 15 000 unités AccèsLogis? Ça fait que, là, on a fait du ménage là-dedans.

On a innové. On a réinventé les programmes. On les a réorientés. On les a rendus beaucoup plus efficaces et surtout beaucoup plus axés sur les résultats. Alors, ces 15 000 unités là, elles ont été soit construites, au moment où on se parle, soit sont en construction ou soit elles ont été réorientées vers des programmes nettement plus efficaces qu'on a réformés. On a réformé, on a innové.

Et, au-delà des 15 000 unités qu'on a, en quelque sorte, débloquées, on s'est engagés à livrer 11 700 logements de plus que ces unités-là, 11 700 logements. Et, au moment où je vous parle, Mme la Présidente, on en a livré 12 000. Donc, non seulement on a respecté notre cible de 11 700, mais on l'a même dépassée de 300 unités. On est à 12 000. Et on a, au moment où on se parle, en plus, 10 400 unités de plus qui sont en construction à différentes étapes, donc, qui vont, dans les prochains mois, prochaines années, voir le jour et pouvoir abriter des gens, parce qu'au-delà des chiffres qu'on dit ici, que ce soient des investissements ou des unités de logement, c'est des êtres humains, c'est des familles, des pères, des mères, des enfants, des aînés, des gens qui ont un toit sur leur tête parce qu'enfin est arrivé, il y a sept ans, un gouvernement qui s'est dit : Arrêtons d'obséder sur les paroles et les discours, comme c'est le cas du Parti libéral, mais posons les actions pour que ces logements-là existent, voient le jour, sortent de terre, qu'il y ait une porte, des murs, puis qu'on puisse loger des Québécois dans ces logements-là. Et c'est exactement ça qu'on a fait, Mme la Présidente.

On a aussi déposé — la précédente ministre de l'Habitation, c'est elle qui a fait tout ce ménage-là, d'ailleurs, et l'actuelle ministre va aller dans le même sens de continuer de réformer puis d'être de plus en plus efficace — une stratégie d'habitation, qu'on a déposée au mois d'août 2024, pour laquelle on rendra compte bientôt de la première année d'existence, un bilan, encore là, reluisant. Et autant de Québécois qui ont enfin un toit sur leur tête grâce à la CAQ, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la ministre. Maintenant, je redonne la parole à la députée de Mille-Îles pour votre droit de réplique pour deux minutes.

Mme Virginie Dufour (réplique)

Mme Dufour : Merci, Mme la Présidente. Alors, j'ai bien entendu la ministre parler de paroles versus d'actions. Et elle a dit aussi que c'était mathématique, alors je vais faire des mathématiques avec elle.

3,5 milliards, qu'elle a dit que le gouvernement libéral avait investis en logement, 6,9 milliards, son gouvernement. Ça, c'est ce qu'elle a dit. Mais elle a oublié de dire qu'il y avait eu un apport phénoménal du fédéral dans ce 6,9 milliards, ce qu'il n'y a pas eu dans le 3,5 milliards précédemment. Elle a aussi oublié de faire la mathématique de la hausse des coûts de construction, qui ont doublé entre un et l'autre. Alors, si on le fait au prorata, il y en a moins, d'argent qui a été investi, parce que le fédéral a mis presque la moitié de ces sommes. Alors, sans le fédéral, on peut dire qu'il ne se serait pas construit grand-chose au Québec sous la CAQ.

D'ailleurs, j'avais démontré que le nombre d'unités qui a été construit à chaque année en moyenne durant le mandat de la CAQ était sensiblement moins élevé que celui qui avait été construit à l'époque du Parti libéral. Mais c'est sûr qu'on a oublié ce qui s'est construit dans le passé. Mais les groupes en habitation, eux, n'ont pas oublié ce qui s'est fait dans le passé et reconnaissent qu'il s'est construit beaucoup de logements sous le Parti libéral. Et vous savez quoi? Il n'y en a aucun qui s'est construit, en termes de logement social, sous le gouvernement de la CAQ. Depuis 2018, il n'y a pas eu de logement social qui s'est construit. On fait du logement abordable, mais on ne fait plus de logement social. Alors, ça, c'est la réalité du gouvernement actuel.

Et, cette réalité-là, qu'est-ce que ça amène? Bien, ça mène vers une hausse fulgurante de l'itinérance, un premier recul, en 50 ans, de l'accès à la propriété. Il y a eu des mises en chantier, malheureusement, qui ont été faméliques pendant plusieurs années. Ça, c'est la réalité, Mme la Présidente, du bilan caquiste en habitation. Alors, c'est mathématique, comme l'a dit la ministre des Affaires municipales. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, Mme la députée.

Nous allons maintenant procéder au deuxième débat, qui portera sur une question adressée par M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve à M. le ministre du Travail concernant un projet de loi projeté par la CAQ.

M. le député, je vous cède maintenant la parole pour une durée de cinq minutes.

Réforme du régime syndical

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Très apprécié. Je suis content de retrouver mon collègue le ministre du Travail. On a eu un bel échange hier sur ce dossier-là. On a eu des échanges ce matin aussi sur un autre sujet. Il me fait travailler beaucoup, le ministre du Travail. Il me garde en santé, il me garde en forme, il me garde avec l'acuité intellectuelle au maximum, je pense, et, pour ça, je le remercie. Le bout où je le remercie un peu moins, par contre... Je commence toujours par des fleurs avec M. le ministre. Le bout où je le remercie un peu moins, c'est le contenu qui s'en vient devant nous.

Comme vous le savez, Mme la Présidente, j'ai coulé, j'ai révélé un document, un projet de loi qui est travaillé en ce moment par le gouvernement, qui est travaillé sans l'accord des partenaires, hein? Ni les patrons ni les syndicats n'ont été impliqués dans ce travail-là, alors que, d'habitude, un gouvernement... Le ministre a donné l'habitude aussi, comme tous ses prédécesseurs, d'ailleurs, de travailler des grosses réformes en droit du travail de manière consensuelle,

de manière collégiale, en soumettant, notamment au CCTM, hein, le Comité consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, des idées de réformes. On l'avait fait dans la réforme de la santé-sécurité au travail, on l'a fait dans toutes... à peu près toutes les réformes qu'on a travaillées ensemble, le ministre et moi. Celle-ci, elle n'est pas soumise à discussion, Mme la Présidente. Celle-ci, elle est déjà écrite, la loi. On la connaîtra très certainement la semaine prochaine. Les paris sont ouverts. Ce ne sera pas mardi, parce qu'elle n'était pas au feuilleton aujourd'hui. Mercredi, peut-être jeudi. Au plus tard au retour de la semaine de circonscription, à la fin octobre, j'en suis convaincu, on aura une belle surprise d'Halloween avec cette réforme-là.

Cela étant dit, le ministre, donc, n'a pas travaillé avec les partenaires. Pourquoi? Parce que ce qu'il nous apprête à nous livrer est un cauchemar administratif. L'essentiel de mon échange tournait alentour de ça. Ça va être très compliqué d'appliquer cette réforme-là.

Mais je vais concentrer le cinq minutes que j'ai avec M. le ministre aujourd'hui sur d'autres aspects, parce que le ministre n'arrête pas d'utiliser l'exemple d'assemblées à 1 heure et 2 heures du matin pour justifier son projet de loi.

Or, moi, là, j'en ai fait, des... j'en ai organisé, des votes, que ce soient des votes réguliers, ou des votes de grève, ou des assemblées annuelles. J'ai été dans le mouvement syndical, dans le mouvement associatif, dans le mouvement étudiant. Je sais à quoi ça ressemble, une assemblée étudiante, une assemblée syndicale, une assemblée communautaire. Tu veux que le monde vienne. Tu n'organises pas une assemblée en pleine nuit. La seule raison pour laquelle il pourrait y avoir une assemblée en pleine nuit dans le domaine syndical, Mme la Présidente, c'est s'il y a des travailleurs et des travailleuses qui sont sur un chiffre de nuit. Vous ne ferez pas une assemblée en pleine journée, parce qu'ils sont en train de dormir. Donc, j'espère qu'on va permettre aux syndicats de faire des assemblées de nuit pour ceux qui ont des chiffres de nuit puis qui ont envie d'aller voter sur leur convention collective, parce que le document que j'ai révélé n'était pas tout à fait clair à cet aspect-là.

Ensuite, il n'a qu'un seul exemple à nous livrer, puis c'est le fameux vote sur la ratification de la convention collective... de l'entente de principe, plutôt, par les syndicats de profs de Montréal, si je ne me trompe pas, pendant le conflit. Bien, il y a une chose qui s'appelle la question préalable, la demande du vote. Si l'assemblée a duré jusqu'à 1 heure du matin... Puis j'en ai présidé, aussi, des assemblées, Mme la Présidente. N'importe qui, n'importe quand, peut aller au micro puis dire : Je demande qu'on passe au vote. C'est très simple. La salle vote, puis on procède. Mais, si ça a duré jusqu'à 1 heure, 2 heures du matin, c'est qu'il n'y a personne qui est allé au micro pour demander ça. Ça veut dire qu'ils avaient besoin de discuter encore.

Je ne comprends pas comment le ministre va vouloir appliquer ça. Il va mettre des heures limites dans son projet de loi : Une assemblée syndicale ne peut pas excéder 9 heures le soir, 9 h 15, 9 h 30? On va aller préciser exactement c'est quoi, à la minute près, la durée de l'assemblée générale? Si l'assemblée générale vote... Si les membres présents votent pour continuer l'assemblée, ils auront-tu le droit ou ils vont être en conflit de légalité avec le projet de loi du ministre?

Il faut comprendre, là. Les gens... Il y a 8 453 accréditations syndicales au Québec. Il y a des milliers d'assemblées à chaque année. Alors, de prendre un exemple, de manière erronée, en plus, pour dire : Il faut tout changer, il faut tout révolutionner, je ne trouve pas ça correct, parce que la réalité, c'est que c'est plein de bénévoles, de gens qui veulent faire fonctionner leur démocratie locale et qui la font bien fonctionner. Puis là on est en train de vouloir comme un peu noircir un tableau qui n'a pas besoin de l'être puis qui n'a pas lieu de l'être.

L'autre aspect qui est utilisé ad nauseam par le gouvernement, c'est la fameuse loi n° 21, contestée par la Fédération autonome de l'enseignement. Mais, disons-le d'emblée, si, demain matin, la Fédération autonome de l'enseignement se retire, la contestation va continuer. Il y a plusieurs groupes qui la contestent. Ils ont regroupé ensemble les poursuites. Ça fait que, même si la FAE, demain matin, se retirait, la poursuite va continuer. Ça ne changera absolument rien. Elle va aller en Cour suprême pareil, cette loi-là. C'était écrit dans le ciel. On l'avait dit. C'est ça qui est en train d'arriver.

C'est normal que des organisations syndicales poursuivent des lois. Il y en a eu plein dans le passé. Il y a eu l'équité salariale. Il y a des poursuites, en ce moment, sur le travail supplémentaire obligatoire. Il y a des poursuites sur des lois spéciales. L'arrêt Saskatchewan, que le ministre connaît très bien, bien, c'est l'issue d'une poursuite syndicale. C'est normal, c'est des organisations qui sont dans la cité, qui évoluent, qui ont des choses à dire, puis les membres ont des choses à dire à cet égard-là.

• (13 h 20) •

Alors, j'espère que le ministre va s'armer de meilleurs arguments si jamais il veut aller de l'avant avec son projet de loi, parce que moi, j'en ai des pas pires à lui servir. La suite des choses, là, elle n'est pas écrite, puis le ministre, il a encore l'espace pour retirer son projet... en fait, pour ne pas le déposer et nous éviter un mélodrame québécois et de la chicane, alors qu'on est supposés de se serrer les coudes dans la guerre tarifaire de M. Trump. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole au ministre du Travail. M. le ministre, je vous rappelle que vous avez cinq minutes.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. À mon tour, il faut certainement que je souligne la civilité et le respect qui guident nos discussions, mon collègue d'Hochelaga-Maisonneuve et moi, et que j'anticipe poursuivre de la même façon dans l'avenir.

Les syndicats au Québec ont, continuent et continueront de jouer un rôle social important. N'eût été du coulage, auquel a contribué mon collègue d'Hochelaga-Maisonneuve, j'ai et j'avais une rencontre, le 25 septembre, avec les grandes

centrales syndicales, puis après ça les syndicats sectoriels, donc, CSN, FTQ, CSQ, CSD, puis ensuite l'APTS, la FIQ, la FAE et d'autres de la fonction publique.

C'est important pour moi de partager des bonnes pratiques qui ont été mises en place suite à des cas qui ont été révélés sur la place publique. Puis il y a des cotisations qui ont, malheureusement, été utilisées de façon incompatible avec la volonté des salariés. On pense à des contestations judiciaires d'une loi qui concerne la laïcité, un principe auquel adhère la majorité des Québécois, sans l'expression de la volonté des syndiqués. Est-ce que les cotisations peuvent ou doivent servir à ça? Il y a eu des participations à des mouvements sociaux. Tout ce qu'on dit, c'est que la transparence est un atout pour tout le monde.

Puis ce n'est pas tous les syndicats qui sont concernés de la même manière. Puis j'ai échangé avec des leaders syndicaux qui ont des pratiques... qui ont modernisé leurs pratiques, mais il y a encore beaucoup trop de cas de mauvaise utilisation des cotisations syndicales. C'est au-delà de 1,5 milliard de dollars par année. Il y a eu encore, hier, dans mon propre comté, le syndicat des cols blancs de la ville de Trois-Rivières, avec le Syndicat canadien de la fonction publique, une fraude. Il y a des enquêtes, mais ce serait un montant de 200 000 \$.

Il y a eu aussi, malheureusement, un sentiment d'opacité qui s'est développé dans la gestion des cotisations, qui demeure, et c'est pour ça que l'imputabilité puis la transparence s'imposent. Il y a eu des dépenses déraisonnables, vous le savez. Puis je n'aime pas y faire référence, mais, le voyage à Dubaï de la présidente ainsi que certains et certaines de ses collègues de la FTQ, est-ce que les salariés syndiqués sont à l'aise avec ça? Il y a eu des cas de vol de temps, donc, des maisons de représentants syndicaux qui étaient rénovées, et les cotisations syndicales étaient utilisées à des fins, dans des contextes de même, inappropriées. Il y a eu aussi des frais de repas excessifs. Il y a eu de l'achat de boissons impliquant de l'alcool, des montants relativement exorbitants.

Donc, tout ce qui nous intéresse, ce n'est pas que les syndicats transmettent des informations au gouvernement, ce n'est pas que les syndicats fassent des redditions de comptes au gouvernement, mais qu'ils soient transparents, qu'ils soient imputables. C'est ça, notre intention. Évidemment, par respect pour les parlementaires, je ne pourrai pas aller dans le contenu du projet de loi, qui pourrait... qui sera déposé d'ici quelques semaines, mais ça a été important, pour nous, d'identifier les bonnes pratiques, de s'en inspirer et de dialoguer. Puis la porte est tout le temps ouverte avec les centrales syndicales.

Ce n'est pas, comme on a constamment répété, de museler les syndicats. Ce n'est pas d'interdire aux syndicats de contester la constitutionnalité, par exemple, de la Loi sur la laïcité. C'est de dire : Faites-le, vous êtes tout à fait autorisés à le faire, mais obtenez l'assentiment, par exemple, d'une majorité des salariés syndiqués qui sont dans vos unités d'accréditation syndicale. La même affaire pour participer à des activités de politique partisane.

Puis, quand je réfère à la gouvernance, c'est s'assurer que les votes de grève soient pris dans un contexte où il y a des conditions favorables à l'expression de la volonté des salariés. Une grève, ça a des impacts sur les syndiqués, les enfants, les familles. C'est important que les votes soient pris de la façon la plus démocratique possible. Alors, on aura sûrement l'occasion d'en rediscuter. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le ministre. Donc, maintenant, M. le député, je vous cède à nouveau la parole, pour votre droit de réplique, pour deux minutes.

M. Alexandre Leduc (réplique)

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. D'abord, là, un fait, là, le Code du travail, l'article 47.1, j'ai vu ça circuler sur les réseaux aujourd'hui, précise déjà : «Une association accréditée doit divulguer chaque année à ses membres ses états financiers. Elle doit aussi remettre gratuitement au membre qui en fait la demande une copie de ces états financiers.» C'est déjà dans la loi. C'est déjà la pratique, Mme la Présidente.

Moi, là, je suis tanné qu'on prenne quelques cas. Je ne suis pas en train de contester la véracité. Je les ai lus, les articles de journaux. Je les ai dénoncées aussi, ces affaires-là. Je ne suis pas en train de contester ça. Je suis en train de dire qu'il y a 8 400 conventions collectives au Québec. Puis M. le ministre me parle de 1,5 milliard de cotisations syndicales. Il a-tu fait le calcul des cas de fraude, là? C'était... c'était quoi, le pourcentage que ça représentait sur 1,5 milliard? Des fraudes, il y en a partout. Il y en a dans les organismes publics, il y en a dans les entreprises, il y en a... Il y en a partout, de la fraude. Pourquoi, tout à coup, là, tout à coup, on cible le milieu syndical, puis là il faut faire le grand ménage, comme si tout était tout croche dans ce milieu-là? Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai. C'est des gens qui travaillent bénévolement, la plupart du temps, pour faire vivre leur démocratie.

On nous donne des leçons sur telle dépense, telle dépense, Mme la Présidente. Faut-il rappeler le scandale, il y a deux ans, sur les cocktails de financement des ministres, où est-ce qu'on négociait que tu pourrais avoir ton deux minutes avec le ministre si tu payais ton 100 \$ pour venir au cocktail? Ça nous donne des leçons sur la gestion des finances de l'organisme. Moi, je pense qu'il faudrait peut-être réfléchir un peu à ce qui a été fait comme pratique.

Ce qu'on veut, du côté du gouvernement, là, c'est réduire... peut-être pas museler, mais réduire beaucoup l'expression des syndicats. On est tannés, du côté du gouvernement. Puis c'est pareil dans les autres partis de droite, dans les autres pays. On veut arrêter que les syndicats se prononcent sur le RQAP, sur le régime forestier, sur l'assurance chômage, sur l'immigration, sur le salaire minimum. On ne veut plus qu'ils parlent de ça. On ne veut plus qu'ils nous dérangent.

Bien, c'est dommage, c'est des travailleurs. Ils ont des choses à dire. Ça les concerne, eux aussi, c'est des citoyens. Puis le travailleur, c'est un citoyen. Il a des choses à dire sur l'espace public. Il va continuer à le dire. Affaiblir le milieu syndical, c'est affaiblir la classe moyenne, puis, au Québec, on en a besoin, de notre classe moyenne forte, puis c'est à travers l'appareil syndical qu'on va en sortir. Merci.

La Vice-Présidente (Mme D'Amours) : Merci, M. le député. Ceci met fin aux débats de fin de séance. Et je suspends les travaux jusqu'à 14 h 30. Merci.

(Suspension de la séance à 13 h 28)

(Reprise à 14 h 31)

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Alors, bon après-midi à toutes et à tous. Donc, je vous invite à prendre place, nous allons poursuivre nos travaux.

Affaires prioritaires

Poursuite du débat sur la motion du premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement et sur les motions formulant un grief

Alors, aux affaires prioritaires, à l'article 1 du feuillet, l'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture et sur la motion de M. le premier ministre proposant que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement ainsi que sur les motions de grief présentées par Mme la cheffe de l'opposition officielle, Mme la cheffe du deuxième groupe d'opposition, Mme la députée des Mille-Îles, M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne, Mme la députée de Bourassa-Sauvé, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques et M. le député de Nelligan.

Avant de donner la parole au prochain intervenant, je vous informe que 6 h 48 min 28 s ont été utilisées dans le cadre de ce débat. La répartition du temps de parole restant est la suivante : 8 h 39 min 21 s au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 h 30 min 59 s au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 2 h 42 min 6 s au deuxième groupe d'opposition, 59 min et 3 s au troisième groupe d'opposition, 20 minutes aux députés indépendants et 60 minutes au représentant du gouvernement pour sa réplique.

Je suis maintenant prêt à céder la parole à un prochain intervenant et je reconnais M. le député de Marguerite-Bourgeoys.

M. Frédéric Beauchemin

M. Beauchemin : Merci beaucoup, M. le Président. Donc, on est ici aujourd'hui pour donner la réplique au discours inaugural du premier ministre. En fait, la question est entière : Pourquoi donc ce discours inaugural? Il faut comprendre que les Québécois sont insatisfaits. Il faut comprendre que les Québécois sont insatisfaits envers le gouvernement de la CAQ. Il y a un bris de confiance qui s'est installé, dans le peuple québécois, face au gouvernement actuel. Il y a un mécontentement, même, dans les rangs caquistes, M. le Président, même dans les militants. Ils ont eu, au gouvernement, sept députés, depuis 2022, qui ont quitté la CAQ : députés de Jean-Talon, de Chicoutimi—Le Fjord, Arthabaska—L'Érable, Terrebonne, Saint-Jérôme, Abitibi-Est et Rimouski, sept au total, M. le Président.

Donc, on s'entend qu'il y a eu tous ces départs. Il y a eu, évidemment, tous les soubresauts à cause de la commission Gallant, actuellement, sur le scandale de SAAQclik. Et donc il y a eu des façons de faire qui font en sorte qu'aujourd'hui on est rendus à donner les répliques pour le discours inaugural du premier ministre, qui, lui, a décidé d'y aller «all in» avec, finalement, les promesses qu'il nous a élaborées plus tôt cette semaine.

Mais, avant même de se rendre là, il y a eu un remaniement. Qu'est-ce que ça a fait, le remaniement? Parce que c'est un petit peu l'excuse qui nous avait été donnée : On fait un remaniement, les gens vont... les nouveaux ministres vont avoir besoin de temps pour s'habituer à leurs dossiers. Mais ça fait depuis la fin de la session passée, là, qu'on le sait que ça ne va pas bien à la CAQ. On sait tout ça. Donc, est-ce que c'est parce que, justement, à la commission Gallant, il allait y avoir des témoignages importants, dont celui du premier ministre? Est-ce la performance des élus, lors de cette commission, qui a été l'élément déclencheur, à savoir si on allait faire une prorogation, si on allait faire un remaniement? Je pense que poser la question, c'est d'y répondre, M. le Président.

Mais on dirait même que, dans le discours inaugural du premier ministre, on était en retour en 2018. Malheureusement, il y a un bilan associé à cette période de sept ans, et, même si on recycle les mêmes promesses qui ont été faites en 2018, force est de constater que depuis sept ans... et à terme, lorsque le gouvernement caquiste aura terminé son deuxième mandat, il y aura eu 100 milliards de dette, 96,9 milliards de dette ajouté à l'endettement québécois, il y aura eu sept déficits consécutifs. Évidemment, les gens, ici, qui nous écoutent savent très bien... les gens qui ont une expérience dans les marchés obligataires savent très bien qu'il y a une agence de crédit qui est importante dans le monde des obligations, c'est Standard & Poor's. Et, quand Standard & Poor's parle, les financiers écoutent. Et Standard & Poor's a décoté le Québec, une première en 30 ans. Donc, je peux comprendre que le député de La Peltrie, pour lui, il n'accorde pas plus d'importance à cette agence-là qu'aux autres, mais ce n'est pas ce que les professionnels font.

Donc, on a eu du réchauffé. Mais ce n'est pas parce qu'on répète encore une fois les mêmes promesses sept ans après, avec sept déficits consécutifs à terme, avec une dette qui sera augmentée de 100 milliards que soudainement la confiance va revenir. Au contraire, les Québécois ont perdu confiance. La crédibilité du gouvernement a été totalement effacée.

Il y a eu quand même les quatre priorités mentionnées par le premier ministre. Je vais en faire un tour d'horizon rapidement puis je vais revenir pour focuser sur les deux qui, pour moi, touchent plus mes dossiers. Le premier ministre a parlé, évidemment, de l'économie. Il a essayé de nous vendre sa capacité de bon gestionnaire. Dois-je rappeler les décisions

choquantes, peut-on dire, du gouvernement de la CAQ, comme les Kings de Los Angeles, les Espaces bleus, une utilisation douteuse du fonds d'électrification des transports, SAAQclic, Northvolt. M. le premier ministre nous parle de sa capacité de gestionnaire, mais il y a pour 1,4 milliard, comme ça a été rapporté ce matin dans les journaux, 1,4 milliard, juste en erreurs liées au ministère de l'Économie, de l'Innovation, Énergie, 1,4 juste avec ce ministère-là. On ne parle pas des autres ministères. On ne parle pas de ce qui se passe avec SAAQclic. On ne parle pas des chèques électoralistes.

Le premier ministre veut jouer avec l'argent des Québécois. Bon, bien, le résultat des courses, c'est que... le déficit historique qui a été de 13,6 milliards, une décote qui a suivi et qui... Les entreprises, malheureusement, depuis, s'écroulent sous la paperasse administrative imposée par la CAQ à nos entrepreneurs. 2,4 milliards de plus par année, M. le Président. Ce n'est pas moi qui le dis, là, c'est le FCEI, une étude approfondie qui a démontré que, depuis que ce gouvernement est là, nos PME paient 2,4 milliards de plus par année en paperasse. Là, on se pète les bretelles, on dit : On va déposer un cinquième projet de loi. On en a déposé quatre à date qui n'ont même pas bougé l'aiguille, M. le Président. Est-ce que les Québécois vont vraiment croire qu'un cinquième essai... Au baseball, là, ça ferait déjà un essai qu'ils seraient out.

Le premier ministre nous a parlé de la taille de l'État. On va se rappeler qu'en 2018, évidemment, la promesse était d'en couper 5 000, postes, mais ce que la CAQ a décidé de faire, c'est d'en ajouter 10 000. Juste pour qu'on comprenne les choses en perspective, on va ajouter plus de gens qui vont livrer des services en proportion de ce que c'était avant. On va réduire le nombre de cadres, etc., et c'est ce qu'on fait. J'ai même entendu l'ancienne présidente du conseil dire ça.

La réalité, M. le Président, c'est qu'en pourcentage il y a eu une augmentation de 33 % de plus de cadres, des patrons de patrons, des directeurs à l'intérieur de la machine, 33 % de plus, et 21 % de plus de gens qui livrent les services. Dans aucune entreprise sur terre, ça marche, ces ratios-là, M. le Président. Dans aucune entreprise sur terre, c'est légitime d'agir ainsi, puis je vais vous dire pourquoi, parce que, normalement, on doit avoir une économie d'échelle quand on est en croissance, ou, quand on n'est pas en croissance, on devrait justement être plus serrés sur nos dépenses, mais normalement, on n'a pas besoin d'ajouter plus de patrons que d'employés. Normalement, les patrons devraient être capables d'en faire plus avec plus de moyens. C'est ça, la logique. Le gouvernement de la CAQ, c'est l'inverse de la logique, plein de nouvelles structures. Évidemment, ça n'a rien donné. Donc, ça, c'était la taille de l'État.

• (14 h 40) •

Loi et l'ordre, c'est vrai qu'il existe quand même un sentiment comme quoi que, bon, évidemment, il y a de la violence, même si le fait qu'à Montréal et au Québec, par rapport au reste de la planète, on est relativement bien, mais c'est comme si le premier ministre découvrait soudainement, là, OK, que c'est important, cette histoire-là. C'est comme si pour... du jour au lendemain, là, c'est devenu une priorité. C'est comme s'il voulait se tasser à droite parce que ça a peut-être marché, ces lignes-là, aux États-Unis. La réalité, M. le Président, c'est que, s'il était sincère dans ses approches là-dessus, il n'aurait pas fait des coupes dans tous nos services reliés à l'ordre au Québec.

On a atteint, en identité, une paix sociale au Québec. Notre chef l'a admis, on l'a dit, on est en symbiose avec les Québécois là-dessus. Puis c'est important de nommer les choses et faire le débat sainement au Québec. Malheureusement, quand on est en perte de contrôle comme au gouvernement puis qu'on voit une autre formation politique qui est en train de faire des gains, bien, qu'est-ce qu'on va faire là-dessus? On va aller jouer avec cette corde sensible, faire une surenchère identitaire, puis c'est exactement ce qu'on voit actuellement entre le PQ et la CAQ.

Alors, moi, je trouve ça un peu triste de voir que ces quatre priorités-là, qui sont du réchauffé de la part du premier ministre, finalement, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, M. le Président.

Donc, ce que je disais, c'est que j'allais focuser sur les deux points qui touchent plus mes dossiers. Bien, tout à l'heure, j'ai entendu, puis c'était quand même assez loufoque, le ministre délégué à l'Économie nous parler d'Investissement Québec, comme quoi Investissement Québec a eu une bonne performance. Wow! 0,3 % de rendement l'an passé, Investissement Québec, puis on se pète les bretelles pour dire : C'est une bonne performance, ça.

Investissement Québec, ça fait partie de notre REER collectif. Ça fait partie de ce qui nous appartient à nous tous. Dans chacun de vous, dans vos REER personnels, même vous, M. le Président, auriez-vous investi dans une action boursière qui vous donnerait 0,3 % de rendement? La réponse, c'est non. Comment se fait-il que ce gouvernement-là accepte d'avoir une performance aussi médiocre sur l'actif collectif des Québécois, le REER collectif des Québécois? Comment se fait-il qu'on se pète les bretelles? Comment se fait-il qu'on a le courage de venir dire en Chambre, ici, M. le Président, comme quoi c'est une bonne performance? C'est un signe patent comme quoi qu'on ne comprend pas l'économie. C'est un signe, évidemment aussi, très clair comme quoi le gouvernement n'est plus crédible en économie.

J'entendais le député de La Peltrie qui, de toute évidence, a une énergie incroyable, nous rappeler les déficits, le ratio dette-PIB, mais il mélange tous les chiffres, M. le Président. Il faut comprendre, OK, que ça va faire, à terme, huit ans que la CAQ est au pouvoir et que... Là, je vais vous donner un chiffre très précis qui vient du ministre des Finances lui-même, que le ratio dette nette-PIB, lorsque nous avons quitté, en octobre 2018, donc l'année fiscale 2018-2019, le ratio dette nette-PIB était de 40 %, et on a entendu le ministre des Finances le dire hier, 43 %. Bon, correct, je pense qu'il s'est peut-être égaré, ce n'est pas la fin du monde, mais je veux juste rappeler les faits, et les faits sont vraiment fatigants, là, parce que c'est dans ces pages de son propre budget. Donc, 40 % de ratio dette-PIB lorsque le Parti libéral a quitté le pouvoir. Et on se pète les bretelles, après huit ans, dire qu'on est à 40 %. On a fait quoi, avec la CAQ? Du surplace encore, M. le Président. C'est ça, la réalité, on a fait du surplace.

Donc, en ce qui me concerne, c'est malheureux, mais j'entends aussi le ministre de La Peltrie... le député de La Peltrie nous dire que : Pour nous, c'est important, le retour à l'équilibre. J'entendais le député... le ministre délégué à l'Économie dire exactement la même chose, que c'est important pour eux, le retour à l'équilibre budgétaire. Mais je veux juste dire une chose, c'est qu'après que la pandémie a été officiellement annoncée comme terminée, on a eu le premier déficit record, auquel il y avait une loi d'attachée qui disait que tu n'avais pas le choix, quand tu fais un déficit, tu es

obligé de déposer un plan de retour à l'équilibre budgétaire automatique en dedans de cinq ans. Puis là, soudainement, il y a eu un nouveau règlement, une nouvelle loi qui est passée, puis là la CAQ se donne un an de plus. Pourquoi? Parce que c'est important, le retour à l'équilibre budgétaire? De toute évidence, les gestes démontrent totalement autrement.

Donc, en ce qui me concerne, le legs caquiste en finances publiques va toujours rester sept déficits consécutifs à terme, une augmentation de la dette de 100 milliards, une décote historique, des catastrophes comme Northvolt, Taiga, Lion, Flying Whales, et j'en passe, 2,4 milliards de paperasse par année pour nos PME, une incapacité d'avoir de la prévisibilité sur notre énergie, un capharnaüm complet avec l'immigration, on joue avec les Québécois là-dessus, l'accès à la main-d'oeuvre extrêmement difficile, zéro gain de productivité.

Ça, mes chers collègues, là, zéro gain de productivité, c'est notre avenir à tous qui est en jeu. C'est notre standard de vie qui est en jeu. Ne pas comprendre que ça, c'est d'une importance capitale remet en cause le fondement même du transfert intergénérationnel auquel nous faisons face. On se doit d'avoir un retour à une productivité positive pour l'ensemble du Québec, M. le Président. Nos enfants puis nos petits-enfants vont nous le demander. Sinon, on passera à l'histoire comme la génération perdue, celle qui aura définitivement saccagé l'avenir des prochaines générations. Et ce gouvernement-là a eu six ans consécutifs de zéro gain de productivité, une première dans l'histoire économique du Québec, M. le Président.

On parle tout le temps, évidemment, à la CAQ, du PIB par habitant, mais ce qu'il est important de comprendre, c'est qu'il y a eu de l'inflation au Québec. Donc, je veux juste vous donner des chiffres, parce que, des fois, les chiffres sont fatigants, mais c'est la réalité. Entre 2022 et 2024, il y a eu 14,1 % d'inflation, le revenu disponible par habitant a augmenté de 9,1 %. Donc, le revenu disponible par ménage, net de l'inflation, a été moindre que l'inflation. C'est donc une diminution du pouvoir d'achat de 3,5 % à 5 %, dépendamment de quelle période spécifique, entre ces deux dates-là, on veut parler. C'est du recul. C'est moins dans les poches des citoyens, M. le Président.

Pendant ce temps-là, en Ontario, bien, évidemment, le pouvoir d'achat a fait mieux, mais... Le premier ministre veut toujours se comparer avec le PIB, mais le PIB incluant l'inflation, donc, évidemment, on a eu une plus grosse inflation au Québec qu'en Ontario. Ça aide la comparaison que le premier ministre veut faire, mais, si on la faisait nette de l'inflation, on le verrait bien que ça ne marche pas, son affaire.

Il y a eu plein de projets, M. le Président, qui ont été annoncés, des projets de loi qui ont été faits, plusieurs ont été passés par bâillon, mais ce qu'on remarque puis ce que tous les Québécois ont remarqué, c'est le côté d'intervention de ce gouvernement-là, et le gouvernement s'en vante, dans notre économie. M. le premier ministre mentionne 25 000 interventions. Probablement, là-dedans, là, il y a plusieurs compagnies qui ont eu comme une vingtaine, puis une trentaine, puis une cinquantaine d'interventions, parce qu'ils n'ont pas fait 25 000 interventions avec 25 000 compagnies indépendantes, ça, je peux vous le dire, M. le Président. Mais ça reste encore que le gouvernement joue à choisir les gagnants, comme Northvolt, comme Lion, comme Taiga, comme Flying Whales, et j'en passe. Est-ce que les Québécois peuvent faire confiance encore une fois à ce gouvernement-là? En nous disant, justement, hier : On va vouloir prendre des risques mieux calculés, on joue à la loterie, M. le Président, avec l'argent des Québécois. Ce gouvernement joue à la loterie. Donc, poser la question, c'est y répondre.

M. le Président, on veut mettre l'accent sur l'intelligence artificielle, mais, pourtant, lorsqu'on a commencé dans cette législature — ChatGPT est sorti en novembre, décembre 2022 — j'ai rejoint M. Fitzgibbon, à l'époque, de façon indépendante, par rapport à... et je lui ai dit : Pierre, il faut qu'on se parle, on doit le faire de façon transpartisane, cette histoire-là. On doit donner l'heure juste aux Québécois, parce que les Québécois en ont peur. On doit adopter une politique d'ouverture pour qu'on puisse voir les bénéfices pour notre société, et les Québécois en ont peur. Les Québécois, à l'époque, en avaient peur. On a joué un petit peu la politique avec moi, qui était tout nouveau, à l'époque, c'est correct, ça fait partie de la game, puis on a décidé de faire une espèce de petit comité d'experts qui allait arriver avec des recommandations-cadres. OK, «fine». La recommandation-cadre est arrivée 14 mois plus tard, M. le Président, puis saviez-vous quelle était la recommandation numéro un? On devait faire une loi-cadre. Ah bien! Regarde donc ça, toi. Ça fait déjà deux ans et demi qui s'est passé, puis il n'y a rien qui a été fait par ce gouvernement-là. Donc, qu'on ne vienne pas me dire que l'intelligence artificielle est une priorité au gouvernement de la CAQ, les gestes démontrent autrement. Encore une fois, la crédibilité de la CAQ est en jeu.

• (14 h 50) •

L'autre priorité que le premier ministre voulait discuter avec nous, c'était l'efficacité de l'État. Bien, écoutez, j'en ai parlé brièvement tout à l'heure, là, mais 5 000 postes, c'était supposé être l'objectif de coupes, puis on en a finalement ajouté 10 000. Ça ne tient pas la route, là. La situation en éducation, la situation dans les hôpitaux, c'est très difficile, mais lorsqu'on ajoute plus de patrons, en pourcentage, qu'on ajoute de gens qui livrent des services, en pourcentage, on fait erreur. Puis pourquoi qu'on agit comme ça? On a posé la question à plusieurs reprises, on n'est même pas capable d'avoir une réponse du gouvernement, M. le Président.

On se doit d'avoir une idée claire des orientations, mais là ce qu'on comprend, c'est qu'il n'y a plus personne qui gouverne. C'est libre à la machine de décider elle-même ce qu'elle veut faire, et la machine a augmenté le nombre de cadres de 33 %, tandis que les gens qui livrent les services, ça a été augmenté de 21 %, 22 %. C'est l'inverse de la logique, M. le Président, l'inverse. Comme je disais tout à l'heure, là, il n'y aura aucune entreprise, dans le monde privé, aucune entreprise, qui agirait de la sorte parce que tous les actionnaires et/ou propriétaires ou entrepreneurs de ces entreprises-là auraient de la misère à rendre des comptes aux banquiers, aux actionnaires, aux gens qui leur prêtent de l'argent, aux gens de confiance de ces entreprises-là.

Puis là, si je peux faire le parallèle, c'est très simple, à qui le gouvernement doit avoir la confiance? On doit avoir la confiance des Québécois, mais le lien de confiance, il est brisé parce que le gouvernement de la CAQ ne gère pas bien l'État, ne gère pas bien l'économie. Bien, ce morceau d'information là, une augmentation de 33 % des cadres,

pendant qu'il y a eu 21 % seulement d'augmentation des gens qui livrent les services, c'est l'inverse de la logique. Donc, c'est normal que les Québécois souhaitent la fin du régime caquiste, c'est normal que les Québécois veuillent un changement, parce que, quand on paie de nos poches les impôts et les taxes au gouvernement, et que c'est totalement mal géré, et qu'il n'y a aucun contrôle des finances publiques, c'est ça que ça va donner. Les gens n'ont pas l'impression d'en avoir pour leur argent. C'est malheureux, mais c'est ça, la réalité.

Donc, force est de constater que, dans la situation actuelle, ce n'est vraiment pas mieux depuis les sept dernières années, puis je ne vois pas en quoi une année de plus fera quoi que ce soit qui va être différent, parce qu'on a une machine étatique encore plus lourde. On a une économie qui est fragile. On n'a pas de productivité et aucun plan solide dans ce sens, un gouvernement qui est en perdition. Le PM est le seul responsable de cette faillite, M. le Président, faillite de confiance envers les citoyens du Québec. C'est lui, le responsable.

Motion formulant un grief

Je vais déposer une motion de grief, M. le Président, et je vais terminer là-dessus :

«Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour sa mauvaise gestion des finances publiques qui a mené à un déficit historique et à la première décote en 30 ans.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le député de Marguerite-Bourgeoys. Votre motion, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Je reconnais maintenant M. le ministre de l'Environnement.

M. Bernard Drainville

M. Drainville : Merci beaucoup. M. le Président, toujours un privilège de se lever en cette Chambre, au sein de cette auguste Assemblée. Je salue les collègues. Puis je le dis avec sincérité, M. le Président, il faut toujours prendre un moment pour s'arrêter, pour réaliser que nous sommes... Nous comptons parmi les 125 Québécoises et Québécois qui représentons la nation en cette... en ce Parlement, et donc c'est une immense responsabilité que nous avons, et c'est un grand honneur qui nous est fait, un honneur dont j'essaie d'être digne, et dont nous essayons tous d'être dignes, n'est-ce pas, jour après jour, peu importe notre famille politique.

Une dernière année du gouvernement, M. le Président, avant la prochaine élection, une dernière année, donc, qui commence avec ce discours d'ouverture de notre premier ministre, sur lequel je vais revenir, donc, pour partager un certain nombre de réflexions et puis présenter, dans le fond, un peu une vision, oui, gouvernementale, mais aussi un petit peu personnelle, M. le Président. Quand on a le privilège de se lever en cette Chambre, on a la chance de pouvoir colorer, par nos valeurs, par notre parcours, par notre analyse, les grandes orientations qui sont les... qui sont celles de notre famille politique et, dans ce cas-ci, celles de notre gouvernement. Donc, je vais revenir, donc, sur les quatre grands thèmes que le premier ministre a abordés dans son discours d'ouverture, c'est-à-dire : économie et portefeuille, l'efficacité de l'État, la sécurité de nos concitoyens et l'identité, bien entendu, notamment les valeurs qui font de nous une nation.

Sur l'économie, M. le Président, moi, je trouve qu'il y a un mot qui relie plusieurs des projets, des grands projets, que nous souhaitons mettre de l'avant au sein de cette vision économique, et je pense que c'est le mot «souveraineté». Parce que, quand je regarde... quand je prends un pas de recul, puis je regarde un peu l'horizon, puis j'essaie de voir la forêt, là, donc se décoller des arbres, voir un peu la forêt et le portrait général qui se présente à nous, je pense que le mot «souveraineté» est très pertinent.

D'abord, la souveraineté que j'appellerais géostratégique. C'est un peu technique comme terme, mais rapidement, on se rend compte qu'il est le juste reflet de la réalité, c'est-à-dire qu'on est pris avec un voisin qui a soudainement changé profondément sur plusieurs aspects, qui remet en question, donc, le partenariat que nous avons avec lui, le partenariat historique que nous avons avec lui. Alors, il y a un élément de géographie puis il y a également, évidemment, un rapport stratégique au monde, qui est influencé par ce changement de cap de notre voisin américain et qui a une influence, bien entendu, sur les relations que nous avons avec les autres parties du monde, par exemple, la Chine. J'y reviendrai.

Alors, souveraineté géostratégique, souveraineté économique aussi, M. le Président. Je pense qu'il y a, dans notre vision économique, une part importante de souveraineté économique. Et le troisième aspect, je dirais, la souveraineté énergétique. Alors, permettez-moi de développer un petit peu sur ces trois aspects.

D'abord, sur la souveraineté géostratégique, on se rend compte, bien entendu, qu'on a des intérêts, notamment économiques, qu'il nous faut protéger. Nous comptons sur le voisin du Sud pour assumer une partie de cette responsabilité, une part importante, dirions-nous, avec des alliances comme l'OTAN, comme NORAD, et là on se rend compte que notre voisin du Sud n'est plus tout à fait fiable pour assurer notre souveraineté territoriale. Et donc, avec raison, le gouvernement du Canada a décidé qu'il fallait reprendre notre défense nationale, au sens canadien du terme, en main.

Et puis moi, quand je regarde le Québec, à l'intérieur de cette nouvelle orientation qui a été portée par l'actuel premier ministre, et qui l'a mené au pouvoir, je me dis, le Québec, on a un rôle très important à jouer et on a des cartes gagnantes, déterminantes à jouer dans ce nouveau contexte géostratégique. Et là je pense, bien entendu... je m'en excuse d'avance, mais je pense, bien entendu, à ce qui se passe du côté de Lévis — M. le Président, je suis le député de Lévis, je vais toujours bien commencer par mon comté — à ce qui se passe au Chantier Davie. C'est extraordinaire, pas juste pour Lévis, pas juste pour la région de Québec, Chaudière-Appalaches, pas juste pour le Québec, mais aussi, je dirais, pour le Canada.

• (15 heures) •

Et on a la chance aussi de devenir, dans les faits, un joueur mondial dans ce nouveau contexte géostratégique, et je parle, en particulier, de la fabrication de brise-glaces. M. le Président, c'est quand même formidable qu'on va fabriquer, juste de l'autre côté du fleuve, un brise-glace polaire, le Polar Max, un contrat de 3 milliards, basé sur un design irlandais... pardonnez-moi, finlandais, design finlandais, que nous avons acquis comment, M. le Président? Qu'on a acquis lorsque le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Investissement Québec, a participé avec Davie à l'acquisition du chantier d'Helsinki. Ce n'est pas le gouvernement canadien qui a fait cet investissement, quoiqu'on l'aurait souhaité, qu'il participe — malheureusement, pour des raisons qui leur appartiennent, ils ne l'ont pas fait — mais on a fait preuve d'une grande audace et, je dirais, oui, d'une grande vision stratégique, comme État québécois puis comme gouvernement québécois, en étant... en devenant partenaires de Davie et en achetant le chantier d'Helsinki, premier fabricant de brise-glaces au monde. Plus de la moitié des brise-glaces qui sont actuellement en circulation sur la planète ont été fabriqués à Helsinki. Et nous, Québécois, sommes dorénavant actionnaires de ce chantier et, en devenant actionnaires avec Davie, on a acquis le design du Polar Max, le brise-glace polaire qui sera fabriqué à 70 % ici, au Québec, de l'autre côté du fleuve, et qui va contribuer, j'y reviens, à la souveraineté géostratégique du Québec, du Canada, parce qu'évidemment, avec un brise-glace comme celui-là, on peut aller à peu près n'importe où, y compris, bien entendu, je dis... je dirais même surtout, bien entendu, dans l'Arctique pour affirmer la souveraineté de notre peuple et dire à ceux qui ont des velléités sur le territoire : Nous sommes là avec nos bâtiments, nos navires, notre défense.

Alors, on voit le lien, M. le Président, qui se fait, là. Nouveau contexte de menace à notre souveraineté territoriale, québécoise et canadienne, et la construction d'un bâtiment ultramoderne qui va nous permettre, oui, d'assurer la sécurité et la souveraineté, mais aussi de créer des emplois extraordinaires. Ça participe, M. le Président, d'une vision économique où on dit : On va moins exporter vers les États-Unis. On est frappés par des tarifs très élevés — l'acier, 50 %, l'aluminium, 50 % — on va essayer de compenser cette perte économique en créant davantage de richesse économique et industrielle ici, au Québec, en fabriquant notamment des brise-glaces.

Et les brise-glaces, ce n'est que le début, parce que le fédéral a déjà annoncé qu'il voulait investir dans différents programmes militaires, et évidemment, M. le Président, que nous serons présents, «nous» étant, oui, Davie, mais, bien sûr, les autres chantiers maritimes, aussi, du Québec, M. le Président. Parce qu'il ne faut pas oublier, quand on parle du naval, là, on parle du chantier Forillon, à Gaspé, on parle du chantier... du chantier, dis-je bien, de Les Méchins, on parle du chantier de Matane, on parle du chantier de L'Isle-aux-Coudres, on parle aussi de plus en plus des ambitions de la région de Sorel-Tracy de redevenir aussi un lieu de construction navale. Alors, il découle de cette volonté et de cette renaissance du naval au Québec des retombées industrielles un peu partout en région. Alors, ça, c'est notre souveraineté géostratégique qui va s'affirmer grâce, notamment, aux investissements du gouvernement fédéral.

Et nous, nous disons au gouvernement fédéral : Nous sommes prêts, comme Québécois, à faire notre part et à prendre le relais de certains de ces programmes, pas juste dans le naval, parce qu'on a... dans le domaine de l'aviation, on a Bombardier, on a CAE qui fabrique des simulateurs, simulateurs pour des avions, mais ça peut être des simulateurs pour des bâtiments militaires dans le domaine du naval. On parle beaucoup de flotte de sous-marins, là, bien, CAE pourrait très bien concevoir les simulateurs pour les sous-marins de la future flotte canadienne, pourquoi pas.

On a des entreprises dans le domaine métallurgique qui vont pouvoir possiblement fabriquer des composantes des futurs bâtiments militaires pour lesquels le fédéral va donner des contrats milliardaires, M. le Président. D'ailleurs, vous avez vu ça passer, la nouvelle agence canadienne d'approvisionnement militaire, ils vont la créer, ils en ont confirmé l'annonce aujourd'hui, on parle de milliards de contrats. Alors, le Québec va être présent parce qu'on a des entreprises, et ça va, évidemment, bénéficier à notre économie, notamment à notre économie régionale.

Ensuite de ça... Alors, ça, c'était la souveraineté géostratégique, mon Dieu! Souveraineté, maintenant, économique. Alors, M. le Président, on est en concurrence avec la Chine. On est en concurrence avec la Chine. Ils contrôlent une bien trop grande part des minéraux critiques et stratégiques, et ça procède d'une vision qu'ils se sont donnée, là. Tout ça, ce n'est pas arrivé par hasard, c'est une vision très délibérée, là, de mettre le grappin, là, sur une série de minéraux, des terres rares, le lithium. Alors là, on n'a pas le choix, il faut, comme monde libre et démocratique, puisque nous en sommes, développer ces ressources critiques et stratégiques pour ne plus dépendre de la Chine et s'assurer qu'on a, dans la chaîne d'approvisionnement, tout ce dont nous avons besoin pour fabriquer cet équipement militaire, notamment. Et le Québec regorge, M. le Président, regorge de minéraux critiques et stratégiques dont nous avons absolument besoin. J'ai parlé du lithium... du lithium, dis-je bien, je pourrais parler du nickel, du graphite, du cobalt et de beaucoup d'autres, et on en a besoin. On en a dans notre sous-sol, et, oui, il faut développer ces ressources. Il faut les développer correctement, mais il faut les développer.

Troisième aspect, la souveraineté énergétique. M. le Président, on a fait le choix sage et visionnaire de développer nos énergies vertes sur notre territoire. Puis la présence du député de Marguerite-Bourgeoys m'offre l'occasion de nous rappeler le choix structurant, le choix historique de Robert Bourassa. Puis moi, je ne suis pas gêné de parler d'un homme comme Robert Bourassa, parce que Robert Bourassa, il n'a pas juste été un premier ministre qui a fait des choses exceptionnelles, comme la Baie-James, par exemple, mais c'était aussi un grand nationaliste, un grand nationaliste qui croyait à la nation québécoise et qui, à un moment donné, a été confronté au choix... à un choix déterminant, et il a fait le choix de poursuivre ce que Duplessis avait commencé avant lui en développant les grands ouvrages sur la Côte-Nord, alors il a dit : On va y aller avec la Baie-James, avec un partenariat avec les nations autochtones. Et donc nous, de la CAQ, et c'est ce que le gouvernement a déclaré par la voix de notre premier ministre, nous allons continuer dans ce chemin avec l'extraordinaire chantier qui va mener à des investissements de 200 milliards de la part d'Hydro-Québec, 200 milliards dans les énergies vertes pour créer de la richesse puis pour continuer à miser sur les énergies vertes, parce que c'est ça, notre force, c'est le grand atout que nous avons.

Alors, le plan économique, M. le Président, quand vous regardez ça, là, on sait où est-ce qu'on s'en va, c'est clair. On va essayer, comment dire, d'arrimer puis d'amener chez nous, au Québec, le plus d'investissements possible dans

les grands programmes que le fédéral va annoncer. On va développer notre sous-sol, nos ressources d'une façon correcte, en respectant, notamment, les exigences environnementales, et on va aussi développer, continuer à développer nos énergies vertes. Alors, ça, c'est l'économie.

• (15 h 10) •

Puis, avec l'économie, le PM a dit... notre premier ministre a dit : Il faut aussi créer de la richesse, oui, mais aussi redonner aux Québécois qui souffrent, actuellement, de la hausse du coût de la vie. Alors, on va travailler aussi pour améliorer, augmenter, renforcer le pouvoir d'achat des Québécois. Et on a déjà fait un bon bout, il l'a noté. Quand on parle, par exemple, du 2 000 \$ qu'on a donné aux personnes de 70 ans et plus, qui se poursuit, là, qui est récurrent, là, qui est un crédit d'impôt, là, qui est renouvelable, là, ça fait une grosse différence, ça, M. le Président. La taxe famille, qu'on a abolie, là, la taxe famille... Puis là, après avoir dit du bien des libéraux, il faut bien que je dise aussi la vérité, M. le Président, c'est... qu'est-ce que tu veux, ils ont laissé les tarifs de CPE exploser. Nous autres, on les a ramenés à un tarif unique. Ce faisant, on a redonné de l'argent aux familles. Même chose avec la taxe scolaire, même chose avec le plafonnement des tarifs.

Alors, nous autres, on n'est pas gênés, M. le Président, comme caquistes, de dire qu'à un moment donné, avec les taxes et les impôts, on peut se permettre d'en redonner aux citoyens qui les paient, ces taxes et ces impôts-là. C'est leur argent, alors qu'on puisse leur donner un petit peu d'oxygène une fois de temps en temps, c'est très bien, et le premier ministre nous dit qu'il veut continuer dans cette voie. Bon. Alors, ça, c'est la première orientation des quatre.

La deuxième, c'est l'efficacité. Alors, M. le Président, je suis bien placé pour en parler, c'est le mandat que m'a donné le PM. Il m'a dit : Bernard, l'environnement, c'est important; je ne te demande pas de diminuer les niveaux d'exigence, je ne te demande pas de toucher à la rigueur de notre système d'évaluation environnementale, mais peux-tu voir comment on pourrait être plus efficaces, comment on pourrait s'assurer que les processus qui sont en place travaillent mieux pour le citoyen et fassent en sorte qu'on atteigne l'équilibre voulu entre l'environnement et l'économie, mais d'une manière plus rapide? Pour que les projets se fassent, oui, plus rapidement parce qu'on en a besoin, parce qu'il faut, encore une fois, compenser pour le fait qu'on est frappés par les Américains, par des tarifs qui ont, qui vont avoir un impact sur notre économie, il faut combler un vide, d'une certaine façon, qui est créé par cette punition économique que Trump nous impose, alors il faut créer davantage de richesse, d'activité économique sur notre territoire. Est-ce possible d'aider sans compromettre les exigences environnementales?

Puis je pense qu'on peut le faire. Il y a du travail qui avait été fait par mon honorable prédécesseur, qui est juste ici aujourd'hui, que je salue, le député de Deux-Montagnes, si vous ne l'aviez pas reconnu, M. le Président, et moi, je poursuis avec du travail qui, je l'espère, pourra donner des résultats et pourra nous permettre de réduire la... comment dire, le temps que prennent les évaluations environnementales, sans brûler les étapes, en respectant, bien entendu, un système rigoureux qui est parmi les plus exigeants au monde.

Puis on va travailler sur l'allègement du fardeau administratif, etc., mais être plus efficaces, M. le Président, ça ne veut pas dire être moins bons. Être plus efficaces ne veut pas dire être... faire dans la précipitation, ce n'est pas vrai, ça. On se remet en question, on trouve des nouvelles façons de faire, on atteint le même objectif, mais on y va en pensant en dehors de la boîte puis en trouvant des nouvelles façons de faire. Alors, ça, c'est l'efficacité, ça.

Le troisième chantier que notre premier ministre nous a présenté dans son discours d'ouverture, c'est celui de la sécurité, M. le Président. Alors, vous êtes un député sur l'île de Montréal, ce n'est pas vous que je vais devoir convaincre qu'il y a, depuis un certain nombre de... depuis un certain temps, toutes sortes de phénomènes, puis toutes sortes d'épisodes, puis toutes sortes d'événements qui créent de l'inquiétude et créent de l'insécurité. Et puis moi, je pense... puis là-dessus je ne pense pas qu'on s'obstinerait bien, bien longtemps, vous et moi, je pense que d'assurer la sécurité sur un territoire, c'est une mission fondamentale d'un État. Et l'État québécois va en faire plus pour assurer la sécurité de nos concitoyens dans les prochains mois, avec le nouveau ministre de la Sécurité publique, qui provient des rangs policiers, comme vous le savez, qui connaît bien la réalité du terrain puis qui va nous arriver avec des mesures qui, nous l'espérons, contribueront à accroître la sécurité et à diminuer, donc, l'insécurité de nos concitoyens face aux gangs de rue, face au crime organisé, face aux fraudeurs, face aux prédateurs.

Puis on a déjà posé des gestes, soit dit en passant, M. le Président. On a fait beaucoup de choses pour mieux protéger les femmes. Moi, je vous rappelle, quand j'étais à l'Éducation, une des choses qu'on a faites, on s'est assurés que, dorénavant, quand des adultes ont des comportements répréhensibles face aux enfants, dorénavant, il n'y aura plus de clause d'amnistie. Si tu poses un geste qui remet en question la sécurité physique ou psychologique d'un enfant, ce n'est pas vrai qu'à cause de la convention collective la faute que tu as commise sera effacée après six mois, un an, deux ans, trois ans, c'est terminé. Et non seulement on s'assure que ce ne soit pas effacé, mais le dossier va suivre, aussi, l'employé. Ça fait que, si tu changes d'emploi, de centre de services scolaire, le centre de services scolaire doit, par la loi, appeler ton employeur précédent puis faire venir le dossier pour s'assurer qu'on ne s'apprête pas à embaucher quelqu'un qui ne va pas veiller sur la sécurité de nos enfants. Or, ça, personne ne se souvient de ça, M. le Président, qu'est-ce que vous voulez, ce n'est pas grave, mais c'est le genre de mesure qu'on a mise en place, puis c'est un filet de sécurité, dans le fond, qui permet d'accroître la sécurité des élèves dans nos écoles. C'est une contribution, je dirais, à ce système de protection qu'on a mis en place pour davantage de sécurité, en particulier chez nos enfants.

Et puis — je dois me diriger vers la conclusion, sinon je vais me faire faire des gros yeux par le whip — le quatrième et dernier thème, M. le Président, et non le moindre, l'identité. M. le Président, moi, je suis un nationaliste, je suis un fier Québécois. Puis on est tous des fiers Québécois, ici, je n'en doute aucunement, mais on a des façons différentes de l'exprimer. Puis nous, du côté de la CAQ, on n'est pas gênés de poser des gestes qui renforcent notre langue, qui renforcent nos valeurs, qui renforcent notre laïcité. Ça fait sept ans qu'on le fait. Et puis le premier ministre nous dit : Savez-vous quoi? On va continuer à le faire, en dépit du bruit ambiant, en dépit des quolibets, des calomnies, hein, de

tous les petits maux qu'on subit habituellement quand on ose se tenir debout et dire : Il y a des valeurs au Québec, comme l'égalité entre les hommes et les femmes, qui ne sont pas négociables et que nous allons protéger.

Alors, on l'a fait avec 21, on l'a fait avec la loi sur la langue, première grande réforme depuis la Charte de la langue française, on l'a fait... si vous me permettez, encore une fois, de souffler dans ma trompette, on l'a fait avec le projet de loi n° 94, qui instaure un véritable régime de laïcité très costaud au sein de l'école publique québécoise, dans la foulée de Bedford, hein, le projet de loi n° 94, qui est en commission parlementaire, c'est la réponse à ce qui s'est passé à Bedford. Et là le premier ministre nous annonce que notre collègue le ministre de la Laïcité va effectivement déposer un certain nombre de propositions qui vont venir renforcer encore davantage la laïcité au Québec et qui vont nous protéger, notamment, contre la montée, oui, d'un certain intégrisme religieux. Oui, il existe, oui, il faut le nommer, et ce serait bien qu'on entende un peu plus souvent nos gens de l'opposition officielle le dire, le nommer. Ils ont un malaise avec l'identité, M. le Président, mais ils ne devraient pas.

• (15 h 20) •

L'égalité entre les hommes et les femmes, ça n'a pas de couleur, ça n'a pas de langue, c'est un principe universel. Entre hommes et femmes, ça veut dire entre garçons et filles. De souhaiter que la science soit enseignée dans nos écoles et que ce ne soit pas l'endoctrinement religieux qui prenne sa place, c'est très bien, il faut s'en assurer. Et les députés libéraux devraient se joindre à nous là-dessus, cesser d'être gênés sur ces enjeux-là, arrêter de tourner autour du pot puis, à un moment donné, se lever, là, debout, puis dire : Regardez, on va l'appuyer, la laïcité, puis pas juste le principe, dans son expression concrète, dans le quotidien, dans le fonctionnement des institutions, notamment des écoles. Je les appelle à plus de courage sur la question de la laïcité, M. le Président.

Alors, on va continuer, M. le Président, à affirmer ce qui fait de nous des Québécois, toutes origines confondues, la nation québécoise dans toute sa richesse, dans toute sa diversité, dans toutes ses multiples origines, mais qui est réunie par un certain nombre de valeurs communes qui font de nous ce que nous sommes, qui font de nous la nation que nous sommes.

Il n'y a qu'un Québec dans le monde, M. le Président, puis c'est chez nous. Puis, en étant députés ici, nous en sommes les gardiens. Nous sommes les gardiens de la nation québécoise. Nous en sommes les représentants. Il n'y en a pas, un deuxième Québec ailleurs dans le monde, alors on a une responsabilité historique de s'assurer que le voyage se poursuit pour nos enfants et nos petits-enfants. On a hérité, M. le Président, de 400 ans d'histoire, comme Québécois, sans oublier, bien entendu, l'histoire des peuples autochtones qui nous ont précédés, mais on a, nous, à assurer cet héritage, on a à s'assurer qu'il soit transmis aux générations futures. C'est ça, la responsabilité que nous avons, M. le Président. Et nous, à la CAQ, je pense qu'on n'est pas pires, là-dedans, depuis sept ans. Puis, savez-vous quoi, on va continuer avec fierté et courage. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le ministre de l'Environnement. Nous poursuivons le débat. Je reconnais Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce.

Mme Désirée McGraw

Mme McGraw : Merci, M. le Président. Alors, je suis très heureuse, aujourd'hui, à mon tour, de prendre la parole dans le cadre du débat sur le discours d'ouverture du premier ministre le 30 septembre dernier.

Et tout d'abord, comme notre cheffe parlementaire l'a très bien dit hier, après sept ans de promesses non livrées, souvent recyclées sans cesse, le premier ministre sert aux Québécois du bon vieux réchauffé qui ne répond pas du tout aux besoins actuels. Pendant ce temps, les Québécoises et les Québécois sont très insatisfaits. Les militants caquistes doutent, et même des députés quittent le navire. Le gouvernement de la CAQ est en perte de crédibilité totale avec la prorogation, un remaniement ministériel sans impact réel, des départs de figures importantes au sein du gouvernement, et tout ceci continue un ensemble de signes... constitue un ensemble de signes indiquant un gouvernement épuisé et en fin de régime.

Pendant que la CAQ recycle ses vieilles recettes, notre formation politique met de l'avant une vision claire et des priorités en phase avec les vraies préoccupations des Québécois et des Québécoises : économie, emploi, transition énergétique, logement, coût de la vie, éducation, santé, services sociaux. Donc, c'est vraiment une mauvaise gestion, et des finances publiques, et des services publics, et de l'économie québécoise. La CAQ a brisé le contrat social avec les Québécois. Bien qu'on paie les plus... les impôts les plus élevés en Amérique du Nord, on n'en a pas pour nos services. C'est un bris du contrat social, M. le Président : l'éducation est sacrifiée, la priorité numéro un qui a été indiquée par le premier ministre est reléguée à une note en bas de page, alors qu'on vit la pire rentrée depuis longtemps; la santé est en crise, M. le Président, une accumulation de réformes ratées et d'annonces vides, infrastructures délabrées, personnel à bout de souffle; habitation ignorée, crise de logement réelle mais sous-estimée par le gouvernement, une génération qui est en train de perdre espoir, qui est en train de perdre l'accès à la propriété, et les loyers explosent; mauvaise gestion des finances publiques, M. le Président.

En matière d'économie, la CAQ a fait toute une gestion hasardeuse avec nos finances publiques. En effet, le premier ministre a joué une carte... une partie de poker avec l'argent des Québécois, je cite Northvolt, Flying Whales, et le gouvernement s'est enlisé dans le gaspillage SAAQclac, chèques électoraux, Espaces bleus, et j'en passe. Le Québec se retrouve avec le plus grand déficit de son histoire, presque 14 milliards de dollars, une décote de crédit et un climat d'incertitude économique. Au moment même où on a besoin d'être forts, M. le Président, bien, on se trouve dans une position de faiblesse, M. le Président. Alors, c'est tout un héritage qui est lourd, de la CAQ.

On a devant nous un gouvernement qui bloque plutôt qu'il ne libère. Paperasse excessive — mon collègue de Marguerite-Bourgeoys en a parlé — entrave aux entreprises, aux travailleurs étrangers, mauvaise gestion de l'État. La

CAQ avait promis de réduire l'État, mais le résultat : 10 000 fonctionnaires de plus et de nouvelles structures bureaucratiques inefficaces, et je cite Santé Québec, Mobilité Infra Québec, etc. Aussi des bébelles coûteuses, ministères et agences créées sans résultat tangible, Cybersécurité, Santé, Infrastructures. Un gouvernement qui dépense sans résultats. Après sept ans à alourdir le processus et engraisser l'appareil, la population ne croit plus à la capacité de la CAQ d'assainir la gestion.

Donc, mauvaise gestion des services, mauvaise gestion des finances publiques, mauvaise gestion de l'économie. Et, en tant que nouvelle porte-parole en matière de commerce, tant au niveau interprovincial qu'à l'international — c'est un nouveau rôle qu'on a créé parce qu'on voulait souligner, justement, l'importance du commerce, que c'est vraiment une priorité, pour notre formation — je... donc, dans cette capacité-là, nouvelle capacité, je tiens à souligner le manque de leadership par la CAQ face à la plus grande menace pour notre économie, c'est la guerre commerciale. Et justement nos coffres de guerre sont vides, M. le Président. On fait face à une guerre commerciale, et nos coffres de guerre sont vides et ils sont vides à cause de la mauvaise gestion de la CAQ. Donc, peu importe de ce que le gouvernement va faire en réponse... parce qu'on est très en retard, en réponse aux tarifs de Donald Trump, nous sommes déjà en retard, nous sommes déjà dans une position de vulnérabilité, de faiblesse. Nous sommes déjà en retard à la ligne de départ. Et, par ces mauvaises décisions, nous sommes dans une position de vulnérabilité, de faiblesse au moment même où nous avons besoin de toutes nos forces, M. le Président.

En commerce, on sait que les enjeux sont nombreux, et on voit que ce gouvernement n'est pas à la hauteur du défi. Le président Trump nous frappe à coups répétitifs de tarifs après tarifs, et, pendant ce temps, la CAQ cherche la chicane avec les syndicats et les immigrants. Dans son discours, le premier ministre n'a rien proposé pour contrer les tarifs à court terme, les tarifs qui étranglent le Québec. Sa priorité numéro un est censée d'être l'économie, M. le Président, mais aucune initiative immédiate, parce qu'il y a urgence d'agir, M. le Président, aucun négociateur en chef n'a été nommé. Qui va défendre le Québec dans cette guerre commerciale?

• (15 h 30) •

Encore dans le discours du premier ministre, il n'y a presque rien sur la situation difficile que vivent nos PME et nos entreprises en raison de la pression de l'administration américaine. Surtout, plus personne à la CAQ n'a de crédibilité. Le premier ministre nous a mal représentés à Washington. Il a voulu faire des concessions en aéronautique et en aluminium avant même le début des négociations, et surtout il n'a toujours pas nommé, comme j'ai dit, un négociateur en chef, contrairement à nous, à notre approche, notre approche libérale, lorsqu'on était au gouvernement en 2018, lors du premier mandat de Trump. Est-ce que le premier ministre, c'est le négociateur en chef? Parce qu'à date c'est mal géré. On n'est pas bien représentés, M. le Président.

Que fait encore... Qui fait encore confiance à la CAQ pour bien gérer la crise tarifaire? Personne. La plus récente menace de Trump sur le bois d'oeuvre affectera notamment notre industrie forestière et du meuble, un coût pour nos usines, nos scieries et nos détaillants. Quelle réponse de la CAQ? Rien pour l'instant. Leur approche est tellement brouillonne qu'ils ont dû jeter aux poubelles leur projet de loi sur le régime forestier. Le gouvernement peine à positionner clairement le Québec comme un véritable leader en matière de commerce interprovincial et international. Il réagit souvent aux enjeux commerciaux plutôt que d'adopter une vision stratégique à long terme.

Et j'ai comparé à Doug Ford, qui est maintenant avec la gouverneure de Michigan, qui est train... qui comprend qu'il y a des États américains avoisinants qui sont des alliés, il est en train d'identifier les alliés, de collaborer avec les États américains qui sont des alliés. Où sont les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre? Où sont nos alliés? On voit le leadership, côté Ontario — on aime... le premier ministre aime bien se comparer avec l'Ontario — où est notre leadership? Doug Ford, qui est allé directement aux États-Unis, qui est allé faire cause commune avec les États avoisinants américains qui, eux aussi souffrent, eux aussi souffrent des tarifs, est allé parler directement à la population américaine sur les médias... dans les médias, etc.

Où est notre stratégie, M. le Président? Peut-être que le Québec va adopter une stratégie québécoise à sa façon, mais ce n'est pas clair. On est très en retard, M. le Président. Et, comme je l'ai dit, on se trouve déjà dans une position de faiblesse à cause de la mauvaise gestion des finances publiques, services publics et économie.

Au niveau de la balance commerciale, le Québec a un déficit notable avec l'Ontario et l'Alberta. Où est le plan de match, M. le Président, pour contrer ces déficits au sein du Canada? La CAQ manque de vision pour positionner le Québec comme un leader en commerce interprovincial et international. Au moment où on reste trop dépendant des États-Unis, il faut diversifier nos marchés, et, à date, on échoue à protéger nos entreprises contre l'impact des tarifs douaniers. Pire encore, en refusant de croire en la fédération canadienne, la CAQ promet d'améliorer nos relations commerciales avec les autres provinces et territoires, privant ainsi nos PME d'occasions de croissance, et ce manque de vision prive les Québécois, notamment en région, d'emplois de qualité et de nouvelles occasions d'affaires. Les PME locales, déjà fragilisées, M. le Président, par l'inflation et les coûts de transport, peinent à exporter leurs produits et à percer de nouveaux marchés. En négligeant d'améliorer nos relations commerciales avec les autres provinces et territoires, la CAQ freine directement le développement économique régional et limite les revenus des familles et des communautés québécoises.

Au Parti libéral du Québec, on veut veiller à ce que le Québec soit pleinement positionné comme un leader, tout en surveillant et en atténuant l'impact des tarifs douaniers sur nos entreprises. Nous sommes le parti de l'économie pas juste par nos paroles, mais par nos gestes et nos décisions structurantes par le passé, et nous mettons de l'avant une vision claire pour un Québec confiant, moderne et ouvert sur le monde, c'est-à-dire : soutenir nos PME, diversifier nos marchés et renforcer nos liens commerciaux avec le reste du Canada ainsi qu'à l'étranger. Et, contrairement à la CAQ, nous croyons au potentiel de la fédération canadienne et à l'importance d'améliorer le commerce interprovincial. Notre approche vise à créer des emplois de qualité, à stimuler l'innovation et à assurer la prospérité des régions comme des grands centres.

M. le Président, j'ai aussi l'honneur d'être la porte-parole pour ma formation en matière d'économie sociale, qui est aussi une solution, parce que c'est très local, c'est très robuste, comme secteur de l'économie, c'est très performant,

c'est très rentable, et c'est rentable à trois niveaux. C'est le bilan... le triple bilan, M. le Président, c'est-à-dire le bilan économique, social et aussi environnemental, mais le premier ministre n'a même pas parlé d'économie sociale, ça n'a pas été mentionné dans son discours.

Bien, moi, je vais prendre un petit moment pour en parler. On sait que l'économie sociale, c'est quoi, c'est... pardon, 11 360 entreprises réparties dans toutes les régions et dans de nombreux domaines, c'est 53,6 milliards de dollars de revenus et plus de 248 000 emplois salariés au Québec. Elles sont actives dans les domaines allant de l'habitation à la culture, en passant par l'éducation, les soins à domicile et les services de garde. Surtout, 77 % d'entre elles sont des OBNL. Pensons à Renaissance, au Groupe Coderr, aux entreprises d'économie sociale, aux soins à domicile, EESAD ou alors encore UTILE. Les revenus générés dans nos entreprises restent au Québec, en économie sociale, dans nos collectivités et dans nos régions. Il est important que le gouvernement les mette au centre de sa stratégie pour rendre notre économie moins dépendante des marchés extérieurs, comme les États-Unis.

En matière de relations internationales aussi, en tant que porte-parole en relations... en matière de relations internationales, notre priorité doit être de renforcer la présence et l'influence du Québec sur la scène mondiale. Cela passe par un engagement plus affirmé dans la francophonie et la diplomatie environnementale. J'ai devant moi un ancien ministre de l'Environnement et le présent ministre de l'Environnement. Ils savent très bien que le Québec est reconnu sur l'échelle mondiale comme un leader en matière de changements climatiques et de biodiversité. On est reconnu, et c'est surtout à cause des gestes et des décisions structurantes de gouvernements antérieurs, dont des gouvernements libéraux : hydroélectricité, énergies propres, marché carbone. Alors, c'est précieux, ce statut-là, d'être un leader. Ça a été... Ça a été créé, ça a été cultivé, ce statut, pendant des décennies par des décisions éclairées et structurantes, par des gouvernements libéraux surtout. Alors, c'est précieux. Mais là il faut une meilleure utilisation de nos délégations du Québec à l'étranger pour élargir et approfondir nos relations commerciales et politiques à travers le monde.

Lutte aux changements climatiques. Je ne peux pas m'empêcher, M. le Président. Je crois que je peux souligner qui est dans la... qui est au salon, encore une fois : le ministre responsable de l'Environnement et des Changements climatiques. Alors, je... En matière de changements climatiques et de transition énergétique, je ne suis pas tout à fait impressionnée, même je suis... je m'inquiète, M. le Président. La CAQ peine à démontrer qu'elle maîtrise véritablement la lutte contre les changements climatiques. Et le tout s'inscrit dans notre engagement d'être carboneutres d'ici 2050. Alors, voilà les cibles. On est en train d'enlever les mesures, alors qu'on doit identifier plus de mesures pour savoir, de façon crédible, comment on va atteindre nos cibles. Ça fait que, là, on est en train de les enlever. On était rendus, je pense, M. le Président, à 75 %... 65 % des mesures identifiées pour atteindre nos cibles, et là on est en train de les enlever. On n'était même pas à 100 %, M. le Président. Ça fait qu'on va dans la mauvaise direction. Donc, il faut identifier les mesures, ajouter des mesures, des mesures crédibles pour atteindre nos cibles.

Alors, il y a un manque de crédibilité. On a besoin d'un plan stratégique global et aussi des vraies consultations. De plus, les PDG d'Hydro-Québec se succèdent à un rythme effréné, ce qui mine la confiance du public et fragilise la cohérence de la transition énergétique. Comme je dis, le gouvernement est... annonce des cibles sans plan crédible pour les atteindre. On plonge Hydro-Québec dans l'instabilité en changeant constamment de direction et on dépense les fonds climatiques, le Fonds vert, sans transparence et sans être stratégique. De plus, la CAQ a annulé les programmes qui a été mis de l'avant par notre formation, par notre gouvernement, aussi populaires qu'efficaces pour réduire notre consommation énergétique. Et les résultats? Elle compromet la transition énergétique et retarde l'action nécessaire pour protéger l'avenir des Québécois.

• (15 h 40) •

Et c'est les jeunes qui s'inquiètent, M. le Président. Les jeunes ressentent beaucoup d'anxiété, et il faut passer à l'action. On ne peut pas juste laisser ça aux jeunes, c'est irresponsable, M. le Président. Il faut travailler en partenariat avec les jeunes. Il faut nous-mêmes, notre génération, prendre nos responsabilités. C'est une des grandes raisons, M. le Président... je suis rentrée en politique, c'est pour appuyer les jeunes et pour s'assurer que les prochaines générations... on met en place les conditions gagnantes pour le succès et la survie des prochaines générations, et ça, tant au niveau environnemental qu'économique et social.

Le ministre, il nous a annoncé son intention de livrer... de lever l'interdiction de vendre des véhicules neufs à essence à partir de 2035. En effet, il revoit la cible de 100 % à 90 % des véhicules neufs électriques ou hybrides rechargeables vendus dans la province dès 2035 dans le but de réduire les émissions de GES. Il nous dit donc ce qu'il ne fera pas en 2035, mais il demeure muet encore, à date, sur ce qu'il fera concrètement en 2025 ou même 2026 pour accélérer l'électrification des transports.

Alors, on est en train de modifier les mesures de la sorte sans préciser les cibles à atteindre. Donc, on trouve qu'on va dans le mauvais sens. Il faut être clair sur les cibles, identifier plus de mesures pour avoir un plan crédible pour atteindre nos cibles. Et tout ça, M. le Président, je réitère qu'il faut que ça s'inscrive dans notre engagement d'être carboneutre d'ici 2050. Donc, il est important d'adopter une direction claire, crédible et cohérente, et cette direction doit tenir compte du marché, de l'abordabilité pour les citoyens et, bien sûr, la réalité climatique que vivent les Québécois. Sans action immédiate, nos intentions restent de la poudre aux yeux, et on enlève des mesures, encore une fois, sans préciser les cibles.

Alors, c'est triste, parce que le Québec est reconnu comme un leader, comme j'ai précisé, grâce à des décisions structurantes de gouvernements antérieurs. Ça a été... cette réputation et ce rôle de leadership ont été bâtis à travers des décennies, décennies. On est le président du BOGA, du Beyond Oil & Gas, on est le seul État fédéré qui coprésède, et c'est très précieux, notre statut international qui a été cultivé au long des générations et des décennies, donc, c'est précieux. Alors, quelle va être la valeur ajoutée de la CAQ? On a déjà l'énergie propre, on a le marché du carbone. Quelle sera la valeur ajoutée de la CAQ pour confronter les changements climatiques?

Nous, on propose une transition énergétique crédible qui crée de la richesse tout en réduisant les émissions de GES. Nous avons été les premiers en Amérique du Nord, avec la Californie, à lancer le marché du carbone et, en misant sur l'innovation, la transparence dans l'utilisation des fonds et un véritable plan stratégique, nous faisons de la lutte contre les changements climatiques une occasion de stimuler l'investissement, de générer des emplois de qualité et de dynamiser les régions du Québec.

Alors, en conclusion, M. le Président, et j'en passe, parce que j'aurais bien aimé parler de mon comté, à Notre-Dame-de-Grâce, et les impacts... mon comté très précieux... Je suis très fier de représenter mon comté où j'ai grandi, où je vis et j'élève ma propre famille. C'est vraiment mon cœur, Notre-Dame-de-Grâce. On a des enjeux majeurs. 27 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté, et les décisions de la CAQ n'aident pas la communauté. Et aussi il y a des enjeux en Estrie. Il y a une école... par exemple, on vient d'apprendre qu'il y a une école... l'école du Jardin-des-Lacs est sur pause, cette construction est sur pause, et là il y a une question de sécheresse. Ça fait qu'il y a des enjeux majeurs, et surtout que l'Estrie, c'est une région frontalière, il y a des entreprises qui sont directement impactées, qui subissent les conséquences des tarifs américains.

Alors, en conclusion, M. le Président, je tiens à réitérer que la CAQ entame maintenant sa huitième année, que les problèmes perdurent ou même s'accroissent et que les Québécois n'en ont en rien pour leur argent, que les solutions du gouvernement ne fonctionnent pas. Alors, c'est une question de crédibilité, M. le Président.

Motion formulant un grief

Et, comme j'ai commencé... j'ai parlé d'économie, en matière, en particulier, de commerce interprovincial et international et... je dépose donc une motion de grief, que je vais lire, M. le Président :

«Que l'Assemblée nationale dénonce le manque de leadership du gouvernement caquiste dans le dossier de la crise tarifaire avec les États-Unis, notamment quant à l'absence de résultats concrets sur le plan diplomatique et l'absence d'un négociateur en chef clairement mandaté pour défendre les intérêts du Québec.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Notre-Dame-de-Grâce. Votre motion, elle est déposée sous réserve de sa recevabilité.

Nous poursuivons. Cette fois-ci, je reconnais M. le ministre des Infrastructures.

M. Benoit Charette

M. Charette : Et quel plaisir de vous retrouver, M. le Président, en ce beau jeudi après-midi! Et je vais... je déroge un petit peu du plan de match que je m'étais donné, je vais peut-être donner la possibilité à ma collègue de retirer sa motion de blâme, parce que peut-être n'avait-elle pas l'information suivante : elle parle d'un manque de leadership au niveau de la diplomatie québécoise, au niveau, notamment, des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre. Peut-être ne le sait-elle pas, mais nous les recevons cette fin de semaine même à Québec, les gouverneurs de l'État... des différents États américains avoisinants, information qui lui a peut-être échappé, qui, peut-être, l'amènera à retirer, qui sait, sa motion de blâme. Parce que le Québec a bel et bien exercé son leadership à ce niveau-là. La seule petite incertitude, il faut le mentionner, ce que l'on appelle... et je ne pense pas qu'il y ait de traduction juste, mais il y a un «shutdown» du côté de l'administration américaine. C'est peut-être ce qui pourrait compromettre leur venue. Mais, sinon, autant le premier ministre que notre ministre responsable des Relations internationales assumeront le rôle d'hôtes de nos voisins américains pour, justement, aborder toutes ces questions-là. Donc, je laisse le soin à ma collègue de réviser peut-être sa position.

Sinon, revenir au plan de match que je m'étais donné, quelques éléments que je voulais vous partager, M. le Président, convaincu que vous êtes impatient de voir ce que j'ai préparé spécialement pour vous, rien de moins.

On parle de grands champs d'action, à travers le discours inaugural. Il était attendu, oui, mais il était aussi nécessaire, ce discours inaugural, après sept années au pouvoir, oui, après... à la veille d'une année électorale, très certainement, mais surtout, et plusieurs collègues l'ont mentionné, la conjoncture dans laquelle nous sommes a passablement évolué au cours des derniers mois, de la dernière année, essentiellement, essentiellement, il faut l'admettre, on peut difficilement le cacher, compte tenu de ce nouveau gouvernement aux États-Unis qui bouleverse non seulement la politique américaine telle qu'on l'a connue ces dernières décennies, mais également la géopolitique mondiale en entier. Donc, il y a des ajustements qui doivent être faits du côté québécois, comme certains le sont, faits, du côté canadien. Et c'est la raison pour laquelle les thèmes qui ont été présentés et explicités par le premier ministre ont toute leur pertinence.

Celui de l'économie, l'économie dans un premier temps. J'entendais le collègue Marguerite-Bourgeoys. Naturellement, il retient les informations qu'il veut bien retenir, mais il en occulte plusieurs. L'économie québécoise va bien. Si on regarde les autres provinces canadiennes, si on regarde aussi ce qui se vit du côté de l'Europe, ce qui se vit du côté de plusieurs pays sur la planète, on a une incertitude économique qui s'est installée dans la foulée de la pandémie. On le comprend bien, on a tous été touchés sévèrement par cet événement d'ordre mondial. Mais, en même temps, si on regarde comment nous récupérons de ces années difficiles au Québec, on peut certainement se targuer d'avoir un positionnement avantageux. Le premier ministre l'a répété à bon nombre de reprises, au niveau du revenu disponible, notamment, des Québécois, au niveau du PIB, au niveau... on s'est améliorés passablement plus rapidement et dans une position bien souvent plus avantageuse que nos voisins canadiens.

• (15 h 50) •

On parlait de la fameuse décote. Je sais que le collègue de Marguerite-Bourgeoys aime bien y revenir. Ce qu'il a mentionné, oui, peut-être avec trop d'insistance, il y a une, une firme de cotation qui a eu un jugement plus sévère. Les

autres, par contre, ont maintenu la cote de crédit très, très enviable du Québec. Mais ce qu'il a surtout oublié de mentionner, c'est que, si on regarde la situation financière des autres provinces canadiennes, leur situation continue de se détériorer à un rythme assez effarant, alors que nous avons, du côté québécois, maintenu un certain équilibre sans d'aucune façon minimiser les défis auxquels nous faisons face, tous, d'où cette rigueur budgétaire à laquelle nous sommes tous appelés. Mais, en se comparant, on peut certainement se consoler sans rien enlever aux défis qui sont les nôtres.

Et l'économie québécoise, mon collègue à l'Environnement l'a noté à juste titre, bénéficie d'atouts importants qui, au cours des prochaines années, feront toute la différence. Et ma collègue parlait de changements climatiques et de transition énergétique. Le premier atout, naturellement, est celui que représente Hydro-Québec. Et on peut voir cet atout-là de deux façons. Un, ça nous aidera très certainement à vivre cette transition toujours nécessaire, malgré les aléas que nous impose le président américain, mais, d'un point de vue économique, on parle de 200 milliards d'investissements qui se feront au cours des prochaines années. Donc, d'un point de vue environnemental, on peut certainement s'en réjouir, mais, d'un point de vue économique, on peut penser aux milliers d'emplois que ces investissements-là vont générer, et dans toutes les régions du Québec. Donc, oui, il faut mettre l'emphase sur l'économie, oui, il faut miser sur notre potentiel, et je ne reprendrai pas les mots très justes de mon collègue à l'Environnement sur les autres avantages.

Là où, par contre, c'est nécessaire d'apporter peut-être un petit complément au niveau du propos... Les collègues, et celui de Marguerite-Bourgeois en premier lieu, insistent beaucoup sur certains cas qui ont fait l'actualité, puis à juste titre, qui ont moins bien performé au cours des dernières années, mais, en matière d'investissements au niveau des entreprises, et le premier ministre l'a mentionné, ce sont tout près de 30 000 entreprises au Québec qui ont été supportées, beaucoup — naturellement, à ce nombre-là on le devine — beaucoup, beaucoup de petites et de moyennes entreprises qui ont été supportées depuis notre arrivée au pouvoir, en 2018. La plupart constituent des succès qui ont permis de créer, de préserver ou d'améliorer les emplois qui font vivre nos régions.

Il faut le mentionner, il ne faut pas s'arrêter aux quelques exemples qui, malheureusement, ont moins bien fonctionné. On ne les a jamais cachés, on n'en a pas fait, depuis, des objets de fierté non plus, mais il faut surtout, surtout, insister sur ce qui a bien fonctionné. Le premier ministre parle souvent de la moyenne au bâton, elle est plus qu'honorable, cette moyenne au bâton, et elle permet d'expliquer la situation plus envieuse du Québec versus les autres provinces qui, dans bien des cas, au niveau économique, nous surpassaient avant l'arrivée de la Coalition avenir Québec au niveau du gouvernement.

Sinon, la collègue parlait également de déséquilibre au niveau des échanges commerciaux, là aussi on met fin à un statu quo qui a prévalu pendant des décennies, littéralement. Avec les autres provinces, le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral ont convenu de mettre fin à ces barrières-là. On sait depuis des années qu'elles heurtent le développement économique de plusieurs de nos entreprises, et, malgré tout, les gouvernements qui se sont succédé avant nous n'ont pas osé aller là où nous allons présentement. Donc, d'un point de vue économique, je pense qu'on est sur une voie encourageante, malgré les défis.

Et les défis en sont d'efficacité. Mon collègue à l'Environnement a mentionné les défis qu'il doit relever de son côté, mais, dans chaque ministère, on a aussi un devoir de mieux faire. C'est une nécessité. On ne peut pas reproduire constamment les nouveaux modèles, modèles qui nous ont bien servi pendant un certain nombre d'années, pour ne pas dire des décennies, mais qui deviennent de plus en plus périmés. Conjoncture différente, je le mentionnais, mais également la démographie qui change, au Québec, et qui changera encore pour les prochaines années, sinon les prochaines décennies. Donc, ça nous oblige à agir différemment et ça nous oblige à mieux planifier la suite des choses.

Et ça aura une incidence sur l'ensemble des ministères, et, dorénavant, j'aurai le loisir, et le plaisir, et le privilège, dois-je ajouter, de m'occuper des Infrastructures. On parle de budgets colossaux. Là aussi, il faudra s'assurer d'être davantage efficaces et ne pas reproduire certains modèles qui, malheureusement, n'ont pas été suffisamment questionnés au cours des dernières décennies, que ce soit au niveau de la construction de nos écoles, que ce soit au niveau de la construction de nos routes, que ce soit au niveau de la construction de nos hôpitaux ou les autres infrastructures publiques que sont les palais de justice, que sont les postes de police de la Sûreté du Québec et, bref, toutes les infrastructures qui relèvent du gouvernement du Québec.

Et c'est un petit peu le mandat... en fait, ce n'est pas un petit peu, c'est le mandat que m'a confié le gouvernement du Québec et c'est le mandat que je me donne. Et, à ce niveau-là, comme ancien ministre de l'Environnement, j'ai jugé bon recycler les cartons qu'avait préparés mon prédécesseur, qui aujourd'hui est aux Transports, mais ça vaut la peine d'en exposer sous forme de tableaux didactique, naturellement, M. le Président, ne me prêtez pas d'autres intentions que de contribuer à l'éducation populaire.

Vous avez ici des chiffres qui sont très, très, très révélateurs et qui expliquent un petit peu certains des défis avec lesquels nous devons composer. J'entends souvent les oppositions, en période de questions, nous parler d'enjeux, à juste titre, en santé, en éducation, au niveau du transport, mais le grand responsable de ces défis accentués aujourd'hui, c'est le manque d'investissements dans nos infrastructures avant notre arrivée au gouvernement.

Le PQI, pour bien des gens, ça ne veut strictement rien dire. Ce sont des termes essentiellement technocratiques, mais qui ont une portée immensément importante. Qu'est-ce que le PQI? C'est le plan québécois en investissements. C'est ce que le gouvernement du Québec investit année après année pour maintenir, justement, ses infrastructures, mais, indirectement, ses services à la fine pointe de la technologie.

Je suis daltonien, M. le Président, mais je suis quand même en mesure de distinguer deux couleurs bien, bien différentes. Vous avez ici ce que je devine être rouge, que je me permets d'associer au Parti libéral, donc les gouvernements qui nous ont précédés. Donc, les années 2015 à 2018, on voit des bandes nettement plus petites que les années qui ont suivi, que je devine bleues, que je devine associées à notre gouvernement. Le PQI a littéralement, littéralement explosé. On était, en 2015-2025, à 88 milliards, ce qui est des sous, on s'entend, mais aujourd'hui nous sommes à 164 milliards de dollars. Donc, ce sont des sommes colossales, mais qui sont nécessaires, justement, pour assurer des services.

Donc, lorsque nos collègues de l'opposition nous disent : HMR et d'autres établissements sont en déficit d'entretien... ils n'ont pas assuré l'entretien nécessaire lors des 15 années, essentiellement, où ils étaient au pouvoir, ce qui explique le retard à combler aujourd'hui. Mais, avec un 164 milliards de dollars, pour les 10 prochaines années, au niveau de nos infrastructures, ce sont des engagements... bien, en fait, c'est plus que des engagements, c'est inscrit au plan, littéralement, ce sont des sommes qui nous aideront à offrir un service de qualité aux Québécoises et aux Québécois, services dont ils ont tout à fait besoin.

Je vous... Je vais vous faire le résumé de certains autres des tableaux. Lorsque je vous parlais de déficit de maintien d'actif, c'est majeur, ce qui prévalait sous les administrations précédentes. Au niveau routier, on le dit souvent, les oppositions nous reprochent, Québec solidaire en particulier, de mettre trop d'argent dans les routes parce que, dans leur conception de la vie, tous devraient marcher, sinon se déplacer à vélo exclusivement, mais on a besoin de nos routes. Et, si on met autant d'argent dans les routes, ce n'est pas pour toujours créer de nouveaux... de nouveaux axes routiers. Dans certains cas, c'est très nécessaire, mais l'essentiel de l'argent que nous mettons au niveau du transport, c'est uniquement pour maintenir un certain niveau d'actif. Et tous ceux et celles qui empruntent nos routes savent fort bien qu'elles sont dans un état, malheureusement, dans bien des secteurs, largement discutable. Donc, on essaie de rattraper ce retard-là, mais c'est un retard, malheureusement, qui s'est creusé sous les administrations précédentes.

En éducation aussi, un déficit d'entretien important. Au niveau des autres ministères et organismes également, les hôpitaux, je le mentionnais. Mais tous ces argents que l'on met à rattraper les investissements qui ont manqué au cours des dernières années, ce sont des argents que nous n'avons pas pour construire de nouvelles écoles ou de nouveaux hôpitaux. Et, malgré tout, c'est le gouvernement actuel qui a construit le plus d'écoles et le plus d'hôpitaux. Mon collègue, aujourd'hui à l'Environnement, mais jusqu'à tout récemment en Éducation, est celui qui a permis le développement du plus grand nombre d'écoles depuis... en fait, depuis toujours. Donc, le Québec peut le remercier et peut certainement remercier la coalition.

• (16 heures) •

Là, je les prends au hasard. Au niveau des services de santé et... services et santé... oui, santé et services sociaux, voilà, c'est la même chose, toujours daltonien, mais je reconnais encore deux couleurs bien, bien distinctes, les années libérales, avec des investissements largement, largement insuffisants pour répondre à la demande, on est... Pour le seul réseau de la santé et des services sociaux, on est passés de 1,4 milliard de dollars à des années, là, aujourd'hui, qui oscillent entre 4... bien, 4 milliards, si j'arrondis, pour les deux dernières années. Là aussi, c'est une augmentation qui est tout simplement considérable et qui était nécessaire à l'époque.

Je me souviens, l'actuel chef du Parti libéral... non, pas chef, mais chef parlementaire du Parti libéral demandait à ses débuts ici même, à l'Assemblée nationale, à ses collègues de s'excuser pour les torts qui ont été faits. Aujourd'hui, elle ne tient plus le discours, mais je me souviens fort bien de ses demandes d'excuses répétées qu'elle avait formulées parce qu'elle était bien, bien consciente du tort que sa formation politique avait pu créer au niveau de nos différents réseaux.

Ici, historique des investissements en infrastructures en enseignement supérieur. Puis je pourrais les décliner toutes et tous, les différents domaines et les différentes responsabilités du gouvernement. Encore là, deux couleurs bien, bien distinctes. Des années avec des budgets nettement plus limités versus les budgets qui prévalent aujourd'hui au niveau de l'enseignement supérieur. Ici, c'est un autre tableau tout aussi intéressant, j'en parlais tout à l'heure, au niveau du maintien du parc, donc, le maintien des actifs. Là aussi, on a des bandeaux avec des budgets plus réservés, plus timides, je vais le dire comme ça, et une augmentation considérable. Et, pour le maintien, on est passé littéralement de 4,6 milliards à 11,1 milliards, c'est plus que le double. Donc, dans chacun des cas, ça illustre la volonté du gouvernement du Québec de répondre aux besoins, besoins qui sont importants.

Mais tous ces choix-là ont des impacts au niveau du budget. On déplore des déficits trop importants du côté des oppositions, mais, en même temps, on nous dit d'investir davantage au niveau des services. Donc, il y a une incohérence flagrante dans le discours. Mais, si on doit investir autant, aujourd'hui, au niveau des infrastructures, notamment, c'est parce que, malheureusement, ceux qui nous ont précédés n'ont pas assumé leurs responsabilités à ce niveau-là, et on en paie un lourd tribut aujourd'hui. Mais heureusement, avec le premier ministre... que nous avons — j'allais nommer son nom — avec le premier ministre, mais également l'équipe de la Coalition avenir Québec, c'est une situation que nous souhaitons renverser et que nous contribuons à renverser au quotidien.

En même temps, on parle de gros sous, je vous parlais d'efficacité, parmi les différents thèmes qui ont été évoqués lors du discours inaugural, de pareils investissements vont nécessiter une rigueur au niveau autant de la conception, au niveau de la réalisation et de l'entretien qui s'ensuivra, et c'est une rigueur que l'on entend démontrer de notre côté. Et, à terme, si nous sommes plus efficaces, nous serons en mesure de développer ces projets-là plus rapidement, des projets qui, vraisemblablement, nous coûteront moins cher, à terme. Et, si les projets finissent par être moins dispendieux, ça nous permettra d'en réaliser encore davantage, et c'est dans cette perspective que nous travaillons.

Et vous me permettez de conclure en ne déposant pas de motion de blâme, M. le Président, parce que je suis extrêmement satisfait du discours qui a été présenté par notre premier ministre et surtout très heureux de savoir qu'il sera réalisé avec cette belle équipe de la Coalition avenir Québec. Merci beaucoup, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, M. le ministre des Infrastructures. Nous poursuivons toujours le débat sur les affaires prioritaires, et je reconnais Mme la députée de Sherbrooke.

Mme Christine Labrie

Mme Labrie : Merci beaucoup, M. le Président. Le premier ministre a beaucoup insisté, dans les dernières semaines et dans son discours, mardi, sur le fait que le monde avait changé, et c'est ça qui semble motiver ses décisions

politiques, récemment, le monde a changé, beaucoup insisté là-dessus. Moi, je suis contente qu'il s'en rende enfin compte, parce que, pour être honnête, j'ai souvent eu l'impression, dans les dernières années, qu'il était coincé dans un autre siècle alors qu'on a déjà le quart du XXI^e siècle derrière nous.

Le problème avec son approche, c'est que, face à un monde qui a, effectivement, beaucoup changé depuis le temps qu'il a commencé à faire de la politique, il nous arrive avec les mêmes vieilles stratégies politiques de l'ancien temps : investir dans l'industrie militaire, parce que, c'est bien connu, il n'y a rien comme des guerres pour faire rouler l'économie, un vieux classique; miser sur un développement économique qui repose sur le modèle des villes mono-industrielles, parce qu'il n'y a rien comme annoncer des créations d'emplois avec un PDG de compagnie étrangère qui a choisi le Québec après qu'on lui ait promis qu'on ne lui chargerait pas trop cher d'impôts puis qu'on allait réduire les exigences environnementales pour lui, un autre bon vieux classique.

Moi, je comprends que, des fois, il y a des vieilles affaires qui reviennent à la mode, là. J'ai trois ados, j'ai vu revenir des affaires, là, comme les vinyles, les pantalons cargo. Je ne pensais pas revoir ça, là. Mais il y a des retours en arrière qui sont un peu plus dommageables que d'autres, on va se le dire, et ce que nous a proposé le premier ministre, dans les derniers mois et dans les derniers jours en particulier, c'est un retour en arrière qui n'est pas bon, qui n'est pas bon pour les Québécois.

Oui, le monde a changé, et il faut s'adapter à ça. Dans les dernières années, dans les dernières décennies, en fait, on a, entre autres, compris pourquoi les jeunes décrochaient à l'école et comment faire pour les aider à réussir. La liste des besoins particuliers est rendue pas mal plus longue que quand le premier ministre était ministre de l'Éducation, dans les années 90. Le monde a changé, puis, maintenant, on le sait, comment aider ces enfants-là à apprendre à l'école puis à réussir. On sait que ce n'est pas juste des enfants tannants, là, comme ils pensaient au XX^e siècle, puis c'est pour ça que ça prend plus de professionnels, de personnel de soutien dans nos écoles, pas juste des profs.

Bien, ce changement-là, je ne sais pas si le premier ministre le comprend, parce que ce qu'il a fait dans les derniers mois, c'est de couper en éducation. Pas de service pour les enfants à besoins particuliers, comme dans le temps, quand personne ne savait quoi faire avec eux autres. Sauf qu'aujourd'hui on le sait, quoi faire, alors la décision politique de couper là-dedans, elle est, pour moi, injustifiable. Moi, je voudrais avoir un premier ministre qui reconnaît que le monde a changé, en éducation, puis qui fournit aux enfants les ressources dont ils ont besoin pour développer leur plein potentiel, pas un premier ministre qui pense que sa job, c'est de mettre un adulte dans chaque classe, puis que le reste, bien, c'est de l'extra dans lequel on peut couper.

Puis là il y a des députés de la CAQ qui vont me dire que le gouvernement, finalement, a réinvesti ce qui avait été coupé. Bien, j'ai vu ça, mais je sais aussi que, bien avant les coupures du début de l'été, il n'y en avait aucune, école, au Québec, qui réussissait à répondre aux besoins de tous leurs élèves. Les familles venaient déjà nous voir depuis des années pour le dénoncer, qu'il n'y en avait pas, de service pour leurs enfants, bien avant que la CAQ décide de couper cet été. Il y en avait des milliers, d'enfants autistes déscolarisés, notamment, puis on en a parlé souvent ici, bien avant que la CAQ coupe, puis il y en a encore. Donc, même s'ils ont réinvesti ce qu'ils avaient décidé de couper dans les derniers mois, on n'était pas, avant ces coupures-là, dans une situation où on répondait pour vrai, avec les bons moyens, aux besoins des enfants dans nos écoles.

Puis, par ailleurs, il n'y a rien qui a été réinvesti dans nos cégeps et dans nos universités, qui sont aussi des endroits où il y a un paquet de jeunes avec des besoins particuliers qui ont besoin de soutien pour réussir, puis pour pouvoir développer leur plein potentiel, puis contribuer avec ce potentiel-là à la société québécoise.

Un autre aspect sur lequel le monde a changé, c'est le vieillissement de la population. La population du Québec n'est plus la même qu'avant, puis elle n'a pas les mêmes besoins, puis ça va continuer d'aller dans ce sens-là. Et, clairement, le système n'a pas suivi ce changement-là. Même si on pouvait le voir venir depuis les années 50, on n'est pas encore prêt, malheureusement, pour répondre aux besoins des Québécois qui vieillissent. La proportion, par exemple, des logements puis des maisons qui sont adaptés aux besoins de personnes à mobilité réduite, elle est à des années-lumière des besoins qu'on va avoir dans les prochaines années avec le vieillissement. Nos services de transport en commun en dehors des grands centres ne sont pas adaptés aux besoins des personnes qui ne pourront éventuellement plus conduire ou qui ne voudront plus conduire un véhicule parce qu'ils ne se sentiront pas assez en sécurité de le faire mais qui vont quand même vouloir avoir une vie sociale, s'impliquer dans leur communauté puis sortir de chez eux, légitimement.

Puis, évidemment, bien, on n'a pas du tout la capacité, en ce moment, de répondre aux besoins en soins à domicile, et encore moins à l'augmentation des besoins en soins à domicile. Et, pourtant, on n'a pas entendu un seul mot du premier ministre sur ces changements-là, qui sont parmi les changements les plus majeurs que traverse le Québec, en ce moment, là, le vieillissement de la population. S'il faut se contenter de ce qui est déjà en place pour répondre au vieillissement de la population, on a un très, très gros problème. Et je suis convaincue que mes collègues de tous les autres partis s'en rendent compte, que, dans leurs régions, il y a des gens qui vieillissent puis qu'ils n'ont pas accès à ce dont ils auraient besoin pour répondre à leurs besoins qui évoluent, en matière d'habitation, en matière de mobilité puis en matière de soins.

• (16 h 10) •

Une autre chose qui a changé, dans les dernières décennies, c'est qu'on comprend mieux que jamais les impacts de la qualité de l'environnement sur la santé. On le sait, qu'il y a des produits rejetés dans l'air, dans l'eau qui peuvent causer des problèmes de santé, pas juste aux travailleurs qui sont exposés, mais à des communautés entières. On est... on sait mieux que jamais à quel point les changements climatiques ont un impact sur la sécurité des gens. On le sait, qu'on est de plus en plus exposés à des enjeux comme des refoulements d'égout suite à des grosses pluies, des inondations, des feux de forêt, des pénuries d'eau, des glissements de terrain, des vents violents, des vagues de chaleur extrême. On a tous connu des choses comme ça dans nos circonscriptions dans les dernières années. Aujourd'hui, on le sait, qu'on

ne peut pas remblayer un milieu humide sans que ça ait des conséquences. On sait qu'on ne peut pas rejeter n'importe quoi dans l'air, dans l'eau. On sait qu'on ne peut pas mettre de l'asphalte partout.

On les connaît, les risques, puis on les connaît, les solutions, puis on a mis en place des règles en fonction de ça. Et qu'est-ce qu'il nous a dit, le premier ministre, dans son discours? Je vais le citer, parce que moi, ça m'a tellement choquée de l'entendre dire ça, il a dit qu'en environnement il fallait «changer la mentalité d'extrême prudence et accepter de prendre des risques». Je... Mais dans quel monde il vit? On est déjà assez exposé à des risques environnementaux en ce moment, pour décider d'en prendre plus, je ne comprends pas où est-ce qu'il s'en va avec ça. C'est quoi, c'est fini le principe de précaution en matière d'environnement au Québec, sur lequel on s'est reposés dans les dernières années? Dans un monde qui connaît aujourd'hui, là, tous les impacts des contaminants sur la santé, qui connaît les impacts de la pollution, de la déforestation, de la destruction des milieux humides, des îlots de chaleur, ce qu'on devrait faire, c'est rehausser les normes, appliquer les bonnes pratiques qu'on connaît, pas diminuer les normes.

Le premier ministre nous a dit qu'il faisait ça pour réduire les délais pour l'obtention d'un permis, mais au prix de quoi il va prendre des risques, exactement? Au prix de la sécurité des gens? Au prix des impacts sur leur santé, comme à Rouyn, où les citoyens viennent de se faire autoriser un recours collectif parce qu'il y a des mauvaises décisions environnementales de normes pas assez élevées qui ont compromis leur santé? C'est des risques comme ça qu'ils veulent nous faire prendre? Moi, je ne suis pas d'accord avec ça puis je pense que les Québécois ne sont pas d'accord avec ces reculs-là non plus.

Quand on veut réduire les délais, on ne baisse pas les exigences. On s'assure d'abord qu'on a assez de monde pour répondre à la demande puis on s'assure qu'on utilise aussi les bons moyens technologiques, pas des fax puis la poste, là, qui font qu'on perd des documents puis que ça retarde tout le processus. Mais, à la place, le premier ministre a choisi de mettre à la porte des centaines de fonctionnaires, notamment au ministère de l'Environnement, du Transport, à la CNESST. Puis on nous a dit très, très clairement que ça, c'était juste le début, là, ça s'en vient, là. C'était un aperçu. Ça, là, ça va en créer, des délais. Il y en a plein, des entreprises, des organismes, des citoyens qui attendent des nouvelles de leur dossier puis qui vont attendre encore plus longtemps que leur dossier soit traité parce qu'en ce moment il y a des centaines de fonctionnaires de moins pour traiter ces dossiers-là.

Puis c'était déjà un problème. Il y avait déjà du monde, des entreprises, des organismes qui venaient nous voir dans nos bureaux de circonscription régulièrement parce qu'ils n'avaient pas de nouvelle du suivi de leurs dossiers, que c'était trop long. J'ai vu tellement de fois des CPE qui venaient nous voir parce qu'ils n'avaient pas de nouvelles pour le développement d'une nouvelle installation, des entreprises qui avaient demandé une subvention qui n'avaient pas de nouvelles, des citoyens qui attendent le traitement de leurs dossiers, notamment en immigration, qui n'avaient pas de nouvelles. C'est de ça dont nos bureaux sont remplis, là. Avec moins de monde dans les ministères puis dans nos services pour faire les suivis, ça ne va pas s'améliorer, là. Ce n'est pas une décision qui permet de réduire les délais, ça, c'est certain.

Je vais conclure en vous partageant ce que moi, j'ai remarqué comme changement aussi dans le discours du premier ministre. C'est qu'à aucun moment dans son discours le premier ministre n'a parlé des enfants. Avant, il en parlait souvent. Il nous disait souvent à quel point c'est important pour lui, qu'il était même en politique pour ça, ça lui tenait à coeur, les enfants. Mais il n'y en avait pas, un mot sur eux dans le dernier discours du premier ministre. Puis, d'ailleurs, il n'a pratiquement pas parlé des Québécois en général. Il a parlé d'économie, mais il n'a pas parlé des gens. Avant, il nous parlait de l'importance de prendre soin des enfants, de prendre soin des aînés, de prendre soin des familles, puis on ne l'entend plus, ça, dans son discours. On ne l'a pas entendu mardi, en tout cas. Les humains ont été effacés derrière les indicateurs économiques, alors que, pourtant, c'est ça, notre rôle à nous ici, là. On représente des êtres humains, on... prendre la parole pour eux ici.

Et peut-être que, justement, l'absence des humains qu'on représente dans le discours du premier ministre mardi, ça explique l'autre changement que j'ai remarqué. C'est que les députés de la CAQ sont de moins en moins en moins fiers de tout ça. Moi, pendant des années, à chaque fois qu'ils applaudissaient, là, je voyais, on dirait, les murs tremblaient, ils applaudissaient tous en même temps. C'était quasiment intimidant tellement ça retentissait fort dans la pièce ici. C'était troublant. C'était troublant à chaque fois. Sur sept ans, je l'ai vu évoluer, ça, puis je vous dirais qu'on la voyait, la fierté, dans leurs yeux, puis on le sentait, l'enthousiasme. Il y avait un sentiment d'appartenance très, très fort. Ils étaient empressés d'appuyer les discours du premier ministre ou d'un ministre, par exemple le ministre des Finances au budget. Mais, ça, je ne l'ai pas vu mardi, je ne l'ai pas vu dans le dernier discours. Puis, à quelques exceptions près, ça se levait assez lentement, ça applaudissait très poliment. Puis le changement, il était net. On le sentait, que la fierté d'antan s'était un peu évaporée. La confiance aussi. Et c'est peut-être parce que les solutions du premier ministre aux changements qu'il voit autour de lui, ce n'est pas les bonnes, et qu'on est assez nombreux à s'en rendre compte.

Quand le monde change, il faut essayer autre chose. Puis ressortir les mêmes vieilles stratégies politiques que le premier ministre mettait en place quand on était dans les années 90, bien, ça nous fait juste tourner en rond, ça ne nous fait pas avancer. Puis, au Québec, on a besoin d'avancer en ce moment. Merci.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Sherbrooke. Est-ce que j'ai d'autres intervenants? Je reconnais Mme la députée de Chomedey.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Selon l'alternance, selon l'alternance, en fait, je serais rendu à Mme la députée de Chomedey. Alors, il y avait vous, M. le ministre. Ensuite, Mme la députée de Sherbrooke. Donc, selon l'alternance, je serais rendu à Mme la députée de Chomedey.

Une voix : ...

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Ah! On vient de me signaler que ce serait peut-être Mme la députée de Saint-François. Désolé. Mme la députée de Saint-François, c'est à vous.

Mme Geneviève Hébert

Mme Hébert : Ah! c'est moi?

Le Vice-Président (M. Benjamin) : C'est vous, oui.

Mme Hébert : Ah! Bien, M. le Président, je suis vraiment contente de pouvoir terminer, justement, les débats aujourd'hui, ce jeudi. Donc, je tiens à saluer mes collègues de l'opposition, qui sont très nombreux, et mes collègues aussi de la banquette du gouvernement.

Vous savez, cette nouvelle session, bien, c'est synonyme de nouveaux défis, puis c'est le retour pour moi d'une première passion qui est l'entrepreneuriat. M. le Président, j'ai été sept ans whip adjointe au gouvernement. D'ailleurs, je tiens à saluer l'équipe de la whipperie, que... que j'aime beaucoup et que je salue de tout mon coeur. Mais j'ai trouvé que c'était une occasion de relever un autre défi, puis aujourd'hui, bien, c'est avec fierté et honneur que je prends cette nouvelle étape de ma vie politique à titre d'adjointe parlementaire du ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes entreprises, qui est aussi député de Beauce-Sud.

Donc, M. le Président, vous comprendrez que c'est avec énormément d'enthousiasme que je prends la parole aujourd'hui, à la suite du discours inaugural qui a été prononcé par notre premier ministre. Ce discours, bien, il est, pour moi, porteur d'une vision claire et rassembleuse pour l'avenir du Québec. Il trace une feuille de route ambitieuse pour nos entreprises, nos régions, et nos travailleurs occupent une place centrale.

Comme je viens de vous le mentionner, M. le Président, je me reconnais beaucoup dans cette orientation. Comme plusieurs le savent, avant de m'engager en politique j'ai oeuvré en tant qu'entrepreneure pendant plus de 16 ans. J'ai été autant dans le commerce de service, commerce de détail, même manufacturier. Donc, j'ai connu les joies, mais aussi les défis du quotidien, en affaires. J'ai travaillé dur pour bâtir, pour créer des emplois, pour développer une offre de services adaptée aux besoins de ma communauté. J'ai vécu de près ce qui signifie porter sur ses épaules la responsabilité d'une entreprise puis je peux vous dire que ce n'est pas une tâche facile. Il faut écouter, se réinventer, s'ajuster, se renouveler, il faut innover. Puis on est toujours... on doit toujours être à l'affût puis on ne doit jamais se relâcher.

Mais c'est une tâche noble, essentielle, parce que nos PME sont le véritable moteur de notre économie et de nos régions. Je le dis avec conviction, M. le Président, sans nos petites et moyennes entreprises, bien, il n'y a pas de vitalité économique locale, il n'y a pas de dynamisme régional, il n'y a pas de Québec prospère. Nos entrepreneurs sont des bâtisseurs, des innovateurs, des employeurs, mais ce sont aussi des citoyens engagés et passionnés qui redonnent énormément à leur milieu. Chaque commerce qui ouvre ses portes, chaque usine qui prend racine dans une municipalité, chaque service qui se développe contribue directement à maintenir la vitalité de nos villes et de nos villages. Nos PME contribuent également à façonner notre identité nationale et renforcent le sentiment d'appartenance pour nos régions.

• (16 h 20) •

C'est pourquoi je suis particulièrement fière que notre premier ministre réaffirme l'importance d'alléger le fardeau qui pèse sur nos entreprises. Je le sais par expérience à quel point les contraintes administratives, les délais, la paperasse peuvent devenir lourds, parfois même décourageants. Quand le premier ministre utilise la métaphore de la camisole de force, là, bien, les entrepreneurs, ils comprennent qu'est-ce que ça veut dire. L'image, j'avoue qu'elle est un peu forte, là, mais elle parle. Donc, soyons clairs, ce n'est pas juste un luxe de demander de la souplesse, c'est une nécessité.

Il faut le souligner, M. le Président, les réussites de notre gouvernement dans la réduction de la paperasse, bien, ça a commencé depuis... depuis, bien, le premier mandat, même. Déjà, les 47 mesures du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif sont en cours, et une majorité d'entre elles, elles sont déjà même terminées. On estime que le projet de loi n° 85 sur l'allègement du fardeau réglementaire, adopté en avril dernier, représente 19,8 millions d'économies annuelles pour nos entreprises. Ce n'est pas rien. C'est un gain considérable, en particulier pour nos PME, qui ont souvent moins les moyens administratifs que les grandes compagnies.

Un grand bout de chemin a été parcouru, mais il est clair pour nous qu'il y en a encore beaucoup plus à accomplir. Donc, malgré les efforts de notre gouvernement, le fardeau réglementaire de nos entreprises, bien, il reste élevé. Nous avons bien entendu les associations d'entreprises qui nous demandent de redoubler d'efforts, et nous allons livrer, parce qu'une entreprise qui passe moins de temps à remplir des formulaires et à répondre à des exigences, bien, c'est une entreprise qui peut investir plus de temps et de ressources dans ce qui compte vraiment : innover, servir sa clientèle et créer de la richesse ici, au Québec.

Mon nouveau rôle s'inscrit directement dans cette logique. C'est un rôle qui me ressemble, un rôle qui est le prolongement naturel de mon parcours professionnel et ce qui me passionne. Je suis ici, dans cette Assemblée, pour faire entendre la voix de nos entrepreneurs, de nos régions. Mon mandat est clair : travailler avec l'équipe économique en place à réduire le fardeau qui pèse sur nos PME et soutenir la croissance de l'économie régionale. Ça signifie, concrètement, bien, être à l'écoute, sur le terrain, parce qu'on ne développe pas une économie forte en vase clos, on le développe... vraiment dans les bureaux ici, à Québec. On développe une économie forte en allant à la rencontre de celles et de ceux qui prennent des risques, qui embauchent puis qui innovent. C'est pourquoi notre gouvernement a annoncé l'implantation de quatre projets pilotes visant à prolonger les heures d'ouverture de certains établissements commerciaux. C'est notre

rôle, d'aider les commerces à demeurer compétitifs dans un marché de plus en plus mondialisé et virtuel. C'est là, sur le terrain, que l'on comprend réellement les besoins, les obstacles mais aussi les occasions qui se présentent. Et c'est exactement ce que je m'engage à faire en tant que députée et en tant que représentante de notre gouvernement.

Nos régions ont un potentiel immense. Elles regorgent de talents, de ressources et de savoir-faire, mais, pour que ce potentiel s'exprime pleinement, il faut donner aux PME les outils nécessaires pour croître et se démarquer. Donc, cela veut dire : réduire la paperasse, faciliter l'accès aux programmes de soutien et surtout valoriser davantage les industries québécoises.

Quand un produit est conçu, bien, fabriqué et transformé ici, au Québec, bien, c'est tout un écosystème qui en bénéficie. C'est un emploi de plus dans une municipalité, c'est un fournisseur local qui décroche un contrat, c'est une famille qui peut continuer de vivre et de s'épanouir dans sa région.

Valoriser nos industries québécoises, bien, ce n'est pas seulement une question économique, c'est aussi une question de fierté collective. D'ailleurs, cet été, j'ai fait une tournée dans Saint-François. Je suis allée à la rencontre de jeunes entreprises, des start-up, parce que j'ai la chance d'avoir l'Université de Sherbrooke et d'avoir vraiment une... un écosystème d'entrepreneurs, de jeunes ingénieurs qui développent.

Alors, je suis allée voir Oscar Robotique, premier robot serveur entièrement québécois, fabriqué même avec des entreprises à proximité, dans Saint-François. Je suis allée voir Kruger. Quand on dit qu'il y a des gros projets et que ça ne fonctionne pas, les investissements que Québec fait... C'est plus de 1 milliard de dollars, juste dans Saint-François, chez Kruger, qui a été investi, et on a conservé les emplois. Je vous parlerais de Caron et fils. Je vous parlerais de Kooky, Kooky qui est une entreprise, justement, qui fait des biscuits. D'ailleurs, tous mes collègues ont pu profiter de ses biscuits à leur anniversaire l'an passé. Et je vous dirais que c'est une petite entreprise qui a démarré en pleine pandémie mais qui a su se retrousser les manches, et maintenant ils viennent d'ouvrir leur deuxième succursale.

Donc, vous voyez, M. le Président, je tiens à rappeler que la prospérité de demain, bien, se construit dès aujourd'hui, puis, pour qu'elle soit durable, bien, il faut qu'elle soit partagée. Donc, c'est pourquoi notre gouvernement met en place des mesures concrètes qui permettront à l'ensemble de nos régions de profiter de cette croissance.

On peut, par exemple, penser au soutien financier accordé à l'organisme sans but lucratif Les Produits du Québec, qui contribue directement à la mise en valeur du savoir-faire québécois. Et, d'ailleurs, chez Oscar Robotique, ils étaient très fiers d'avoir cette étiquette sur leurs robots, qui a plein de beaux projets avec... que ce soit St-Hubert, Boston Pizza, puis même, ils ont eu un contrat avec les CHSLD. Donc, j'ai bien hâte de voir cette petite entreprise encore prendre plus d'expansion.

M. le Président, en date du 30 juin 2025, c'est plus de 118 000 produits qui ont obtenu les trois marques de certification délivrées par Les Produits du Québec. En conséquence, nos produits sont davantage attractifs pour les consommateurs, alors qu'une étude révèle que les Québécois sont prêts à payer plus pour un produit qui détient une pareille marque de certification, comparativement à un produit qui serait l'équivalent mais qui aurait été produit dans un pays comme la Chine.

Les Québécois, bien, ils veulent encourager l'achat local, et notre gouvernement facilite cette pratique qui permet de réduire les GES, d'augmenter notre PIB puis de créer des emplois payants en région, parce que, oui, l'économie du Québec se joue à Montréal, mais ça se joue aussi à Québec, mais ça se joue aussi à Rimouski, au Saguenay, à Drummondville, à Rouyn-Noranda, partout ailleurs, mais là je ne peux pas oublier, bien sûr, ma belle région de l'Estrie, dont Sherbrooke puis la magnifique MRC de Coaticook, avec ses 12 municipalités. Oui, l'économie du Québec se joue partout. Donc, M. le Président, je le dis sans hésitation, notre gouvernement est celui des entrepreneurs et celui des travailleurs, c'est celui des familles et surtout celui de nos régions. Le discours inaugural, bien, c'est une preuve éclatante, on l'a entendu.

Puis je suis vraiment très fière, parce que, pour ma part, je me sens privilégiée d'avoir la confiance de mon chef, de mon ministre, puis d'occuper cette fonction d'adjointe parlementaire, ce qui va me permettre de contribuer directement au développement économique du Québec. Donc, avec mon expérience, avec ma proximité sur le terrain et avec la volonté ferme de notre gouvernement de soutenir nos PME, je suis convaincue que nous irons loin.

M. le Président, les défis sont grands, mais les opportunités le sont encore davantage, et, avec un gouvernement à l'écoute et résolument tourné vers l'action, j'ai la conviction que nous saurons transformer ces opportunités en succès concrets pour nos entrepreneurs, pour nos régions et pour l'ensemble du Québec. Je vous remercie.

Le Vice-Président (M. Benjamin) : Merci, Mme la députée de Saint-François.

Ajournement

Alors, compte tenu de l'heure, nous allons ajourner nos travaux au mardi 7 octobre, à 10 heures.

(Fin de la séance à 16 h 30)